

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE



DÉPARTEMENT DE
GÉOGRAPHIE
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE
NATUREL ET CULTUREL ET DEVELOPPEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE BANGANGTE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S.II)

Par

GUEYONG Annine Mesmyne

Licenciée en Géographie

Matricule : 02Y225

Sous la direction de

Pr. LIEUGOMG Medard

Maitre de Conference

Année académique 2015-2016

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DÉPARTEMENT DE
GÉOGRAPHIE
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY



VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE
NATUREL ET CULTUREL ET DEVELOPPEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE BANGANGTE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S.II)

Par

GUEYONG Annine Mesmyne

Licenciée en Géographie

Matricule : 02Y225

Sous la direction de

Pr. LIEUGOMG Medard

Maitre de Conference

Année académique 2015-2016

LISTE DES ENSEIGNANTS

NIVERSITE DE YAOUNDE I ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
BP : 47 Yaoundé, Cameroun
e-mail : rassako@yahoo.fr; dptgeog_ensy1@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAPGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPPOUO GNIGNI NSANGOUI Louisette, Assistante

B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

René Joly ASSAKO ASSAKO
Professeur titulaire des Universités

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CAN	:	Coupe D'Afrique des Nations
CEMOTEV:		Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les Vulnérabilités
CTD	:	Collectivité Territoriale Décentralisée
DDPMEESA:		Délégation Départementale des Petites et Moyennes Entreprises, de L'Économie Sociale et de l'Artisanat
DDTOURL	:	Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DST	:	Document de Stratégie du Tourisme
ENS	:	Ecole Normale Supérieure
FCFA	:	Franc des Communautés Francophones d'Afrique
ICOMOS:		International Council On Monuments and Sites
INC:		Institut National de la Cartographie
INS:		Institut National de la Statistique
INJS:		Institut National de la Jeunesse et des Sports
MINEF:		Ministère de L'Environnement et des Forêts
MINPMESA:		Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINRESI	:	Ministère de la Recherche Scientifique et de L'innovation
MINTOURL:		Ministère du Tourisme et des Loisirs
OMT:		Organisation Mondiale du Tourisme
ONU:		Organisation des Nations-Unis
PCD:		Programme Communautaire de Développement
PIB:		Produit Intérieur Brut
PPT:		Pro Poor Tourism

ABSTRACT

The present work intends to make the natural and cultural assets of the Bangangté subdivision a mean of local development. It originated from the observation made that local tourism merely binds to the cultural dimension despite the presence of a quality natural potential. This policy influences the takings or revenues gotten from touristic activities and the Bangangté subdivision, as well as the other subdivisions of the West Region of Cameroon lies at the bottom of Cameroon's touristic destinations rankings. The objective of this work is thus to set some recommendations that will help to develop responsible tourism, the only guarantee for development and patrimony preservation. Our methodology comes from the systemic approach and has combined documentary research and field investigations. The data collection instrument used for this purpose has been the interview guide used for resource persons / people who, because of the role they play in the community, intervene somehow in the valorization of these assets. The outcomes of our work show that Bangangté surely has a multitude of natural and cultural heritage. Many actors intervene in its exploitation through varied but sometimes conflicting deeds. Yet the development of tourism and thus its contribution to local development suffers from the very low value attributed to them because of the traditionalist communities and a low collaboration between these different actors. Our study recommends the reinforcement of the State's presence on the field and the promotion of participative development that as prior to the emergence of responsible tourism.

KEY WORDS: Valorization, heritage / patrimony, local development, responsible tourism, touristic product, Bangangté

DEDICACE

A

nos enfants pour avoir souffert de notre absence durant notre formation.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette étude :

- A notre Directeur de mémoire, Pr. **LIEUGONG Médard** qui, malgré ses multiples occupations, nous a toujours consacré du temps pour nous encadrer et nous prodiguer des conseils.
- A tous les enseignants du département de Géographie de l'ENS de Yaoundé qui ont participé avec rigueur à notre formation à travers leurs enseignements et leurs conseils .

Notre reconnaissance s'adresse également

- A notre époux Monsieur WETIE Apollinaire pour tous les sacrifices et le soutien inestimable qu'il nous a accordé durant notre formation.
- A Madame TCHOUGANG IDE CARINE pour son accueil et son hospitalité durant notre séjour à Bangangté.
- A tous les chefs traditionnels de l'arrondissement de Bangangté pour leur disponibilité.
- A Monsieur POKAM qui nous a facilité les rencontres avec les chefs traditionnels.
- A Messieurs les Délégués Départementaux du Tourisme et des Loisirs, des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, des Tavaux Publics pour toutes les facilités sur le terrain.
- A Monsieur SANGO Mathias pour le soutien et l'assistance sur le terrain.
- Aux familles NGASSA, BEUGWE, YOUKEP, NZOUNTAP, KOUAYEP, KAMFOUIO, TONZE, NANA, SOP YOUNKEP, SA'A YONTCHANG et MBEUSSONG POUSSEU, YACTCHOUA, pour leurs encouragements, leurs soutiens moral et matériel dont nous avons bénéficié pour la réalisation de ce travail.
- Aux amis NYA Esther, Dr KOUANGKEM Constantine, WAPPI Edwige, ainsi que ceux des groupes EDUCOSHY, DUCOSHY, EFFORT, FEMMES ANGES, AFPRO pour le soutien et les encouragements à nous accordé
- A tous mes camarades de la 55^{ème} promotion, nous leur disons merci pour la collaboration, la solidarité dont ils ont fait preuve à notre égard particulièrement à TSIMI TABI, BENGUE Martial, EVINA Pricile, NOUKA Patrice, TCHISSABOU KOUOH, TAGNE Michel.

Que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du potentiel touristique naturel par région au Cameroun	11
Tableau 2: Catégories et nombre d'entretiens.....	33
Tableau 3 : Nombre de musée dans l'arrondissement de Bangangté.....	51
Tableau 4 : Répartition des hôtels	54
Tableau 5 : Répartition des hôtels par catégorie	55
Tableau 6 : Les sites touristiques aménagés de la région de l'ouest en 2005	62
Tableau 7 : Répartition des sites touristiques par région et par nature en 2010.....	65
Tableau 8 : Etat des routes en 2002.....	67
Tableau 9 : Budget du MINTOUR entre 2001 et 2005	68
Tableau 10 : Proportion du budget du MINTOUR dans le budget national.	69
Tableau 11 : Transfert de ressources par ministère aux CTD en 2014	69
Tableau 12 : Part du tourisme dans la production nationale au Cameroun entre 1994 et 2003	70
Tableau 13 : Classification des 20 premières branches d'activité par ordre décroissant des valeurs ajoutées dans l'économie Camerounaise (en milliards de FCFA)	71
Tableau 14 : Budget promotionnel annuel et nombres de visiteurs par pays pour l'année 2004	72
Tableau 15 : Carte des établissements de tourisme par région au Cameroun en 2009.....	73
Tableau 16 : Tableau recensant quelques effets économiques du tourisme responsable	81
Tableau 17 : Quelques effets socioculturels du tourisme responsable.	83
Tableau 18 : Tableau de quelques effets du tourisme responsable sur les territoires.....	85

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de Bangangté	7
Figure 2 : Schéma de synthèse du fonctionnement du tourisme	30
Figure 3 : Carte des potentialités patrimoniales naturelles.....	39
Figure 4 : Les étapes de la patrimonialisation.....	52
Figure 5 : La distance entre Bafoussam et Bangangté	88
Figure 6 : Diagramme ombrothermique de Bangangté	89

TABLE DES PLANCHES

Planche 1 : Hydrome dans l'arrondissement de Bangangté.....	37
Planche 2 : Phytome dans l'arrondissement de Bangangté.....	38
Planche 3 : Quelques aspects du lithome de l'arrondissement de Bangangté.....	40
Planche 4 : Objets d'art et de culture dans les quartiers des autorités traditionnelles.....	43
Planche 5 : Des produits de l'artisanat fabriqués dans l'arrondissement de Bangangté.....	45
Planche 6 : Quelques instruments de la musique traditionnelle dans l'arrondissement de Bangangté..	46
Planche 7 : L'aspect de danses lors des cérémonies funéraires.	48
Planche 8 : Quelques mets traditionnels de la localité.	49
Planche 9 : Un aspect original de l'hébergement à Bangangté.....	56

TABLE DES PHOTOS

Photo 1: Un hôtel en état de délabrement..... 55

Photo 2 : Une antenne parabolique : un équipement moderne de communication dans un hôtel de la place. 57

SOMMAIRE

LISTE DES ENSEIGNANTS.....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
ABSTRACT.....	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES TABLEAUX.....	vi
TABLE DES FIGURES.....	vii
TABLE DES PLANCHES.....	viii
TABLE DES PHOTOS.....	ix
SOMMAIRE.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I.1 CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	4
I.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	4
I.3 DELIMITATION DU SUJET.....	5
I.3.1 Délimitation thématique.....	5
I.3.2 Délimitation spatiale.....	5
I.3.3 Délimitation temporelle.....	8
I.4 REVUE DE LITTERATURE.....	8
I.5 PROBLEMATIQUE.....	10
I.6 QUESTIONS DE RECHERCHE.....	13
I.6.1 Question centrale.....	13
I.6.2 Questions spécifiques.....	13
I.7 HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	13
I.7.1 Hypothèse principale.....	13
I.7.2 Hypothèses spécifiques.....	13
I.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	13
I.8.1 Objectif principal.....	13
I.8.2 Objectifs spécifiques.....	14
I.9 INTERET DE L'ETUDE.....	14
I.9.1 Intérêt académique.....	14

I.9.2 Intérêt scientifique	14
I.9.3 Intérêt pratique	14
I.10 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	14
I.10.1 Patrimoine	14
I.10.2. Développement local	17
I.10.3. Valorisation patrimoniale.....	18
I.10.4. Tourisme responsable	19
I.10.5. Produit touristique.....	21
I.11. CADRE THEORIQUE	22
I.11.1. La théorie de l'attractivité.....	22
I.11.2. L'approche géographique	23
I.11.3. L'approche aménagiste	23
I.11.4. La théorie de la reproduction des inégalités.....	25
I.11.5. L'analyse stratégique ou théorie de l'acteur stratège	25
I.12 OPERATIONNALISATION.....	26
I.12.1 Opérationnalisation de la variable indépendante : Patrimoine.....	26
I.12.2 Opérationnalisation de la variable dépendante : Développement local	27
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	28
II.1 LE TOURISME : UN SYSTEME.....	30
II.2. LA COLLECTE DES DONNEES	30
II.1.1 La collecte des données secondaires.....	30
II.1.1.1. <i>La recherche documentaire</i>	30
II.1.1.2. <i>Les documents iconographiques</i>	31
II.2 LES ENQUETES DE TERRAIN.....	31
II.2.1. L'observation directe	31
II.2.2. Les entretiens	32
II.2.1. Grille d'entretien semi-directif	32
I.2.2 Caractéristiques des interviews.....	32
II.3. TRAITEMENT DES DONNEES	33
II.3.1. Traitement cartographique des données	33
II.4. DIFFICULTES RENCONTREES	33
II.2.1. Les difficultés liées à la recherche documentaire	34
II.5.2. Les difficultés de la phase du terrain	34

CHAPITRE III : POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES ET CULTURELLES DE BANGANGTE ET CONSTRUCTION TERRITORIALE.....	35
III.1. POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES DE BANGANGTE	36
III.1.1. L'hydrôme.....	36
III.1.2. Le Phythôme	37
III.2. POTENTIALITES PATRIMONIALES CULTURELLES DE BANGANGTE	40
III.2.1. Le Lithôme	41
III.2.1.1. <i>Les monuments historiques</i>	41
III.2.1.2. <i>Les sites historiques</i>	42
III.2.1.3. <i>Les monuments architecturaux traditionnels</i>	42
III.2.1.4. <i>Les musées</i>	43
III.2.2. L'Anthropôme.....	44
III.2.2.1. <i>L'artisanat</i>	44
III.2.2.2. <i>Le patrimoine littéraire et musical</i>	46
III.2.2.3. Les fêtes et les festivals.....	46
III.2.2.4. <i>L'art culinaire</i>	48
III.3. LA PATRIMONIALISATION : UN CHEMINEMENT VERS LA VALORISATION DES RESSOURCES TOURISTIQUES	50
III.3.1. Présentation du model de P.A Landel	50
III.3.2. Le processus d'identification et de mobilisation des ressources	50
III.3.2.1. Identification et certification	51
III.3.2.2. Conservation et restauration : un patrimoine en péril	51
III.3.2.3. Exposition : des actions limitées	51
III.3.2.4. La valorisation : une mise en valeur inégale	51
CHAPITRE IV : L'ORGANISATION TERRITOIRALE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DE BANGANGTE.....	53
IV.1. L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PRODUCTRICE.....	54
IV.1.1. Un ensemble de PME.....	54
VI.1.2. Mode de création et de fonctionnement	58
VI-1.3. Une spécialisation dans le tourisme culturel à une ouverture limitée sur le marché interne.	58
VI.1.4. Un mode de production artisanal	58
VI.1.5. La régulation de l'activité touristique	58
VI.2. LA DYNAMIQUE ET LES ENJEUX DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE	59

IV.2.2. La création des entreprises	59
IV.2.3. La fréquentation touristique	59
IV-2.4. Les retombées socio-économiques de l'activité touristique	59
IV-2.5. Les effets externes (négatif) de l'activité touristique (sociologique et environnementale)	59
CHAPITRE V : LES CONTRAINTES A LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE BANGANGTE	61
V.1 LES ENTRAVES D'ORDRE MACRO ET MESO ECONOMIQUES.....	62
V.1.1 Un patrimoine méconnu	62
V.1.2 L'inaccessibilité des sites	63
V.1.3 Le manque de moyen financier	68
V.1.5 L'absence d'un compte satellite du tourisme	70
V.1.6 Un déficit promotionnel	72
V.2.LES ENTRAVES MICROECONOMIQUES DE LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE BANGANGTE.....	74
V.2.1 Le conservatisme culturel.....	74
V.2.2 La faible ouverture aux étrangers	75
V.2.3 Le manque de synergie entre les acteurs	76
V.2.4 La mauvaise redistribution des fonds générés par l'activité touristique.....	76
V.3 LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE IMPOSEE PAR LA CULTURE.....	76
CHAPITRE VI : RECOMMANDATIONS	78
VI.1. LES EFFETS DU TOURISME RESPONSABLE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ..	79
VI.1.1. Les effets économiques du tourisme responsable sur le développement local	79
VI.1.2. Les effets positifs directs.....	79
VI.1.3. Les effets positifs indirects.....	80
VI.1.4. Les effets négatifs	80
VI.2. LES EFFETS SOCIOCULTURELS DU TOURISME RESPONSABLE	81
VI.2.1. Les effets positifs directs et indirects	81
VI.2.2. Effets négatifs directs.....	82
VI.2.3. Effets négatifs indirects.....	82
VI.3. LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU TOURISME RESPONSABLE	83
VI.3.1. Les effets positifs directs.....	83
VI.3.2. Les effets négatifs directs et indirects	84

VI.4. LES FACTEURS DE SUCCES AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	85
VI.4.1. Les facteurs de succès au développement du tourisme responsable à Bangangté	86
VI.4.2. L'importance du patrimoine.....	86
VI.4.3. L'originalité	86
VI.4.4. Le regroupement	87
VI.4.5. La création d'une image et d'un réseau	87
VI.4.6. L'accès	88
VI.5. LES POTENTIELS FACTEURS D'ECHEC AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	89
VI.5.1. Le caractère saisonnier de l'activité.....	89
VI.5.2. Le faible partenariat	90
VI.5.3. Le manque d'une planification stratégique	90
VI.5.4. La faible accessibilité.....	90
VI.5.5. La durabilité	91
VI.7. PROPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	91
VI.7.1. Les propositions institutionnelles.....	91
VI.7.2. Le renforcement de la capacité de l'Etat.....	91
VI.7.3. La gouvernance du territoire	91
VI.7.4. L'intégration des communautés locales aux projets de TR.....	92
VI.7.5. La mise en place des mécanismes de redistribution.....	92
VI.8. LES PROPOSITIONS ORGANISATIONNELLES	93
VI.8.1. Un renforcement des capacités individuelles et collectives	93
VI.8.2. Développement des infrastructures pour désenclaver les zones et permettre l'ouverture au tourisme responsable	93
VI.8.3. Développement des interconnexions avec les secteurs amont-aval	93
CONCLUSION GENERALE	95
BIBLIOGRAPHIE	97
TABLE DES MATIERES	101



INTRODUCTION GENERALE

Le tourisme est devenu en quelques années, la première industrie du monde devançant même l'industrie du pétrole et de l'automobile. Le secteur doit ce succès en partie au désir des personnes de rompre avec le quotidien devenu oppressant dans une société trop souvent tournée vers la recherche des moyens pour accroître les économies. Les hommes veulent dès lors se déplacer pour visiter les « 4S » décrits par Kasse (1976) comme étant le soleil, la plage, le sexe et le sable. Mais la soif de connaissance de l'histoire et de la culture des peuples poussent les touristes de plus en plus à se tourner vers le tourisme culturel. Ainsi, les pays comme la France, grande destination mondiale s'est spécialisé dans le tourisme culturel et notamment celui de la visite des musées et monuments. Bon nombre de destinations touristiques de nos jours afin d'avoir un avantage comparatif et s'attirer un grand nombre de clients et donc de recettes optent pour une forme de tourisme alternative qui allie forme traditionnel, moderne et durabilité. Le Kenya ou la Tanzanie se sont de cette manière imposée comme des destinations touristiques phares africaine en proposant aux touristes leurs patrimoines naturel et culturel. Cette politique a un impact significatif sur les populations locales en termes d'amélioration des conditions de vie.

Situé au Cameroun et plus précisément dans le Ndé, Région de l'ouest Cameroun, l'arrondissement de Bangangté contribue à renforcer l'identité du Cameroun « Afrique en miniature ». Il est en effet doté d'un patrimoine naturel et culturel varié. Cependant, au vu des statistiques disponibles, la localité, à l'instar des autres localités de la Région de l'ouest Cameroun est très peu développée sur le plan touristique et même sur le plan du développement tout court. Lorsque l'on connaît la formidable opportunité que représente le tourisme en matière d'amélioration des conditions de vie des populations, nous nous posons dès lors la question de savoir qu'est ce qui empêche le décollage du tourisme dans cet arrondissement ? C'est l'école Normale supérieure de Yaoundé et notamment le département de géographie qui nous offre cette possibilité. En effet, en introduisant l'initiation à la recherche dans son cursus de formation, l'institut offre à ces étudiants la possibilité de résoudre les problèmes qui se pose dans leur environnement au quotidien. En fonction des promotions, un thème central est défini avec des axes de recherche. Le thème défini pour la 55^{ème} promotion dont nous faisons partie est « Tourisme et développement ». Il se décline en 4 axes : Typologies, activités, potentiel et politiques. Notre étude se positionne sur l'axe du potentiel et il sera question pour nous après avoir exploré le sujet, de définir le cadre méthodologique de l'étude. Ensuite, nous allons faire un inventaire du patrimoine naturel et culturel existant dans l'arrondissement, nous allons détailler l'organisation du secteur touristique de la localité et les problèmes auxquels la valorisation du patrimoine naturel et culturel fait face. A la fin, après avoir fait une vérification et une critique de nos résultats, nous allons proposer un ensemble de recommandation capable d'impulser un nouveau dynamisme du secteur touristique à Bangangté.

CHAPITRE I : EXPLORATION DU SUJET

L'exploration du sujet est la partie du mémoire dans lequel le chercheur essaye en quelque sorte de faire le tour du propriétaire concernant le thème qu'il aura à traiter. C'est donc un travail préparatoire de la recherche proprement dite dans lequel le chercheur fait un cadrage général, conceptuel et théorique de la recherche.

I.1 CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Longtemps resté en marge des destinations touristiques mondiales et même africaines, le tourisme camerounais a franchi un palier très significatif en 2010 lorsque le pays a atteint la barre symbolique de 500 000 touristes devenant selon les normes de L'OMT, une destination touristique. Cette embellie s'est poursuivie en 2011, 2012 et 2013 avec des chiffres respectifs de 604 000, 817 000, 912 000 (Banque mondiale, 2014). A ce rythme, il ne serait pas illusoire de penser que le Cameroun pourrait recevoir 2 millions de touristes d'ici 2016.

Cette performance n'est que l'arbre qui cache le mal être du tourisme camerounais qualifié d' « Afrique en miniature » au vu de sa riche diversité naturelle et culturelle. En effet, pendant que la banque mondiale révèle que le tourisme a représenté 2,6% du PIB moyen des pays d'Afrique subsaharienne en 2012, cette activité ne représente que 1% du PIB du pays selon la même source. Cela correspond comme l'a souligné le ministre en charge du tourisme en 2013 à une enveloppe de 181 milliards de F CFA. Malgré une augmentation de 26,8% par rapport à 2011 (investir au Cameroun, 2016), ces recettes générées par l'activité touristique semblent être très en deçà de celles des pays moins pourvues en potentialités comme le Kenya ou Maurice.

Depuis 2002, le tourisme est placé au 5^{ème} rang des priorités d l'Etat (Mebada, 2002) consacrant par là le rôle moteur du tourisme dans l'économie du Cameroun. Quelques années plus tard en 2010, ce rôle a encore été conforté par l'adoption du DSCE censé booster la croissance et l'emploi au Cameroun à l'horizon 2010-2020 et dans lequel un chapitre a été réservé au tourisme.

L'émergence en 2035 est censée conduire le Cameroun vers le stade de pays à revenu intermédiaire, autoroute par excellence vers le développement. A ce niveau, le président a fait appel à la mobilisation de toutes les forces vives et de toutes les potentialités du pays afin que chacun à son niveau puisse jouer son rôle pour atteindre ce noble objectif. La centralité administrative qui prévalait jadis a été abandonnée au profit de la décentralisation (loi sur la décentralisation de 2004) afin de permettre à chaque région, à chaque localité de mettre en valeur les potentialités dont elles disposent.

Ainsi de nos jours, chaque région, chaque localité, chaque membre de la communauté est tenu d'apporter soit une idée, soit un soutien à la mise en valeur des nombreuses richesses dont regorge le pays : La région de l'ouest s'est d'ailleurs illustrée à ce propos en mettant sur pied le tout premier office du tourisme régional au Cameroun et en Afrique centrale. Mais malgré cet effort appréciable, cette région reste classée 7^{ème} destination touristique en termes d'arrivées et de recettes hôtelières.

A ce classement peu reluisant s'ajoute le défi sécuritaire imposé par les terroristes de la secte islamiste et terroriste Boko Haram.

I.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Les travaux de recherche de la 55^{ème} promotion Géographie DIPES II, de l'école normale supérieure de Yaoundé, tournent autour de la thématique : « **Tourisme et développement** ». Cette thématique centrale a été déclinée en plusieurs axes :

infrastructures touristiques, typologies et activités touristiques, politiques du tourisme, potentiels touristiques.

Notre thème de mémoire est intitulé : *Valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel et développement de l'arrondissement de Bangangté*. A la lecture nous constatons que ce thème de mémoire s'insère dans l'axe de recherche concernant le potentiel touristique. Son choix se justifie par des raisons : d'ordre utilitaire et personnel.

Utilitaire parce que ce travail se donne pour objectif d'examiner les voies et moyens qui pourront permettre la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la localité de Bangangté. Il s'agit de voir le patrimoine naturel de la localité de Bangangté aussi comme un levier de développement local de ladite localité. Il s'agit en réalité d'un projet de valorisation des ressources touristiques naturelles et culturelles locales. La valorisation de ce patrimoine permettra davantage la promotion du tourisme dans ladite localité. Les conclusions auxquelles nous arriverons seront mises à la disposition, bien évidemment après la prise en compte des corrections émises par le jury, au ministère camerounais en charge du tourisme à qui il revient la charge, mieux la tâche de valoriser les ressources touristiques nationales.

La deuxième raison quant à elle est personnelle. En effet, nous sommes originaires de cette localité. Ce sera pour nous une très grande fierté que notre enfance scientifique soit faite dans notre arrondissement d'origine. Nous pensons donc au travers de lui, apporter notre modeste contribution à la construction d'une économie locale forte basée sur le tourisme.

Une fois la présentation des éléments qui ont sous-tendu le choix de ce thème de mémoire faite, il est à présent conformément à la norme de présentation des mémoires de DIPES II de l'école normale supérieure de Yaoundé, nécessaire que nous passions à la définition des questions, objectifs et hypothèses de recherche

I.3 DELIMITATION DU SUJET

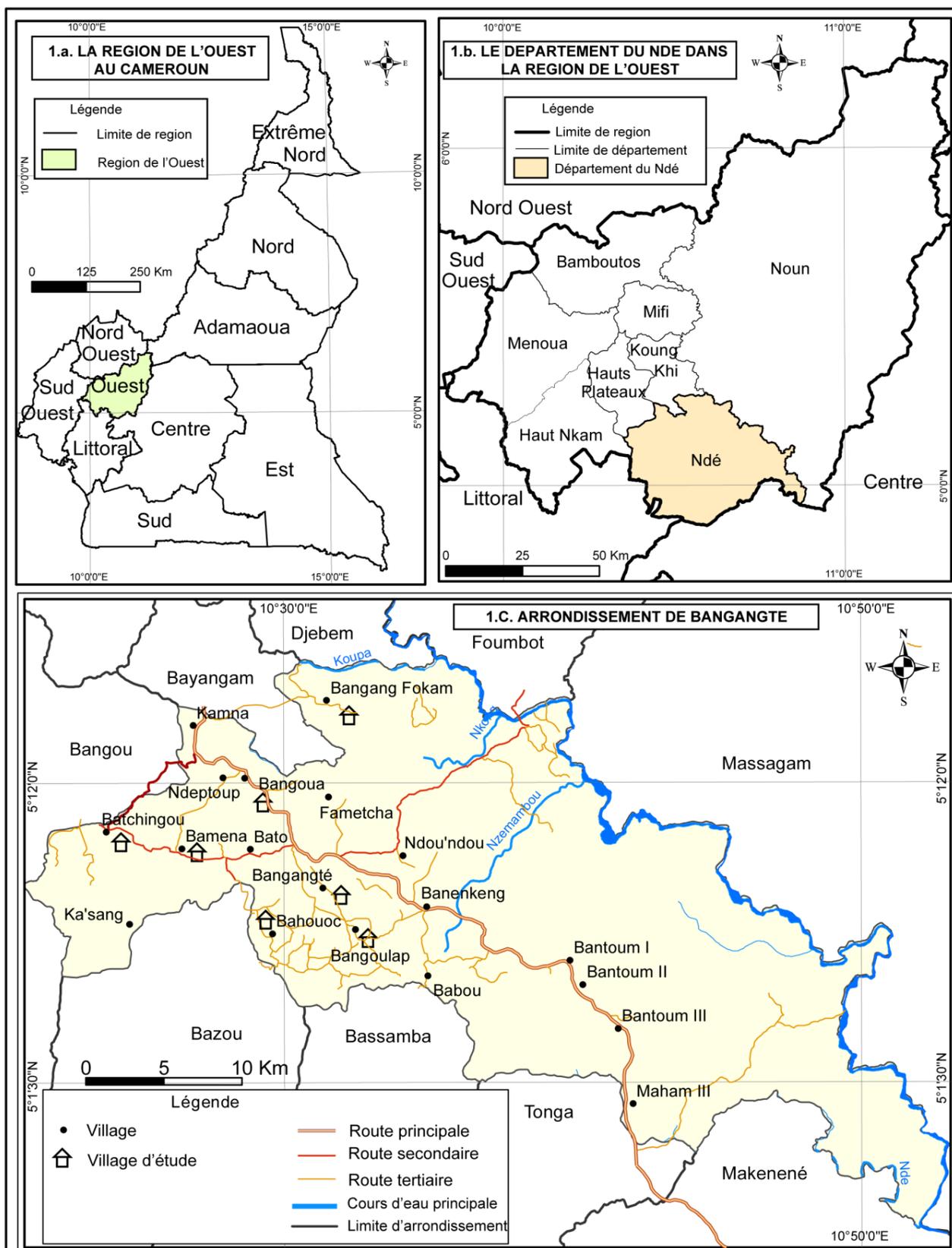
I.3.1 Délimitation thématique

Notre thème de recherche : « Valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel et développement de l'Arrondissement de Bangangté » s'inscrit en droite ligne du thème général devant guider les soutenance de nos mémoires de fin de formation à L'ENS pour le compte de l'année académique 2015-2016. Le tourisme dans l'arrondissement de Bangangté à l'instar des autres parties de la région se limite au tourisme culturel et n'accorde qu'une place marginale à la mise en valeur de son patrimoine naturel. La présente étude dont l'objectif n'est pas de séparer le tourisme culturel du tourisme naturel entend plutôt réaliser une association de ces deux formes de tourisme afin d'intéresser un plus large public et de développer l'activité dans la localité.

I.3.2 Délimitation spatiale

La subdivision de Bangangté fut érigée au rang de département par décret n°61 du 3 février 1961. Bangangté est actuellement chef-lieu du département du Ndé, l'un des 8 départements de la Région de l'Ouest. L'Arrondissement est situé entre le 10^{ème} degré de longitude Nord et le 5^{ème} degré de latitude Est à environ 250 km de la capitale politique du Cameroun. Il est formé de plusieurs villages dont : Bamena, Bangoulap, Bangoua, Bahouoc, Bangang-Fokam, Batchingou (chefferies de 2^{ème} degré) et Bangangté (chefferie de 1^{er} degré). Plus vaste arrondissement de ce département, Bangangté se limite au Nord et à l'Ouest par les départements du Noun, du Koung-Khi et des Hauts Plateaux; à l'Est par le département du Haut-Nkam; au sud par les arrondissements de Bazou, Bassamba et Tonga (Djinang, 2012) (voir Figure 1). Située à 1340 m d'altitude, cette ville bénéficie d'un climat de mousson de

type submontagnard abrité (Suchel, 1973). La température varie entre 23,9°C (température moyenne du mois le plus frais) et 26,7°C (température moyenne du mois le plus chaud). Le relief de cette zone géographique est très accidenté (Tchindjang, 1985 ; cité par Nya, 2013). Tous ces éléments du milieu naturel confèrent à la ville un patrimoine unique qui peut être exploité dans le cadre du développement des activités touristiques et du développement local.



Source : Carte administrative du Cameroun, INC 2014, données de terrain 2015.

Figure 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de Bangangté

I.3.3 Délimitation temporelle

La présente étude s'étale sur une période de 7 ans (2008-2015). En effet, en 2008, le ministère en charge du tourisme et des loisirs publie en 2011 son annuaire statistique du tourisme qui classe la région de l'ouest au 7^{ème} rang national. Dès lors, la région de l'ouest apparaît comme un paradoxe sur le plan touristique au regard de son riche patrimoine physique sous valorisé eu égard à celui culturel. Le choix de l'année 2015 comme borne supérieure se justifie par deux raisons : la première est d'ordre académique car c'est un travail qui sera soutenu en 2016 et qui ne peut contenir que les informations allant jusqu'en 2015. La deuxième raison quant à elle est plus d'ordre réglementaire car 2015 marque l'année de naissance de la stratégie régionale de développement du tourisme à l'ouest Cameroun.

I.4 REVUE DE LITTERATURE

Selon le dernier classement (2014-2015) du Bloom Consulting, organisme spécialisé dans le classement des destinations touristiques mondiales, la France est classée au cinquième rang des destinations touristiques mondiales. C'est une position fort envieuse lorsqu'on connaît le marché très compétitif qui est celui du tourisme et la concurrence rude à laquelle sont soumis tous les pays pour s'attirer le maximum de visiteurs. La recette ou alors l'astuce ou mieux encore le secret de la France est connu dans ce domaine : c'est la culture. En effet, « *Parmi ses axes prioritaires de valorisation de l'hexagone, elle promeut tout particulièrement le tourisme culturel. Le ministère délégué au tourisme recense en effet sur le territoire français quelques 14 000 bâtiments et sites classés, 26 000 inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, 4 000 musées et 2 000 festivals. On perçoit ici le lien étroit qui unit tourisme et culture dans le cas français* » (Juanchich, 2007). Grâce à cette politique, la France selon la même source a su attirer en 2005, 76 millions de visiteurs et contribué à 6.4% du PIB français.

Ces chiffres flatteurs de l'industrie du tourisme culturel en France pourraient laisser croire que le patrimoine naturel a complètement disparu des choses qui poussent les personnes au voyage. Les 4s anglo-saxons ; sea, sun, sand and sex (mer, soleil, sable, sexe) identifiées par Kasse (1976) comme étant les attractions les plus recherchées par les touristes auraient-ils complètement disparu du décor ? Que non, il s'agit des orientations que chaque pays préfère donner à la valorisation de son patrimoine touristique. Ainsi, la loi N°98/006 du 14 Avril 1998 relative à l'activité touristique au Cameroun s'oriente vers la valorisation des produits phares par régions. De ce fait, la zone côtière va valoriser le tourisme balnéaire, la partie septentrionale du Cameroun le tourisme de safari photo, l'ouest le tourisme culturel.

Par ailleurs des chiffres identiques à ceux liés à la valorisation du patrimoine culturel en France pourraient aussi s'appliquer à d'autres régions du monde qui mettent en tourisme leur patrimoine naturel. Par exemple, au Cameroun, c'est la valorisation du patrimoine naturel qui attire le plus et qui permet l'entrée du plus grand nombre de devises (Mebada, 2002). De ce fait, les droits de visite aux parcs nationaux du Cameroun s'élevaient au 30 mars 2001 à 5.614.895 FCFA (Fonds spécial de protection de la faune-MINEF).

Cependant, il existe une réalité que les promoteurs d'une valorisation exclusive du patrimoine naturel et ou culturelle semblent ignorer : c'est que comme le semble le rappeler L'ICOMOS (1999), « *Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes...* ». Allant dans le même sens, les journées Européennes du patrimoine, organisées par le ministère français de la culture et de la communication du 20 au 21 septembre sont arrivées au terme de leurs travaux à la conclusion

que : « Bien qu'elles obéissent à des temporalités parfois difficiles à concilier, les politiques de protection des patrimoines culturel et naturel se retrouvent sur un même point : elles s'appliquent sur un dénominateur commun, le paysage. À la fois espace naturel et espace habité, territoire construit et (ré) interprété, le paysage est le carrefour où se croisent les données naturelles d'un site ou d'une région et les aménagements des communautés humaines liées au développement des activités économiques et des relations sociales entre leurs citoyens ». Dès cet instant, nous pouvons conclure avec le document d'orientation stratégique de l'aide publique au développement en France (2008) que « les patrimoines naturels et culturels sont des actifs fondamentaux d'un développement touristique durable ».

Il devient dès lors intéressant de savoir pourquoi parle-on de durabilité dans un secteur qui revêt autant d'enjeux économiques ? Le guide des bonnes pratiques du tourisme pour la nature et le développement (2010) édité par L'ONU a une formule toute trouvée à ce sujet. Pour lui, « les effets du tourisme sont souvent comparés à ceux du feu, il peut cuire votre nourriture et chauffer votre maison mais il peut également la brûler ».

Loin des effets positifs traditionnels qu'on lui reconnaît en général et qui se recrutent autour de la création d'emploi direct et indirect, de la contribution au PIB des Etats, le tourisme dans son volet valorisation du patrimoine naturel et culturel a bien évidemment d'autres avantages. Selon les mots du SANU (2011), il « préserve la nature et le paysage, promeut la culture et maintient une économie régionale là où il se déploie » (voir encadré)

Le tourisme intégrant la nature et la culture

« Au coeur du tourisme proche de la nature et lié à la culture, on perçoit une nature intacte et des valeurs culturelles sans artifices. Ce type de tourisme contribue à la conservation de la nature et du paysage et à un développement doux. L'authenticité de la culture locale est encouragée et vivante. Le point de vue de la population est pris en compte, l'économie régionale est prise en compte dans son ensemble et la rencontre entre les personnes indigènes et les visiteurs est facilitée. Le tourisme intégrant la nature et la culture fait fondamentalement partie du développement durable d'une région. »

(ZHAW Fachstelle für Tourismus und nachhaltige Entwicklung).

Néanmoins, le développement incontrôlé du tourisme s'accompagne d'effets pervers, il s'agit principalement pour Froger (2013) de : « *L'urbanisme incontrôlé, la pollution maritime, la gestion des déchets, le défrichage de forêts jusque-là intactes pour ériger des infrastructures, les prélèvements et rejets des touristes influant sur la qualité de l'eau, l'érosion du littoral, les effets de congestion, la contribution au changement climatique mais aussi l'acculturation des sociétés locales, le non-respect des coutumes et la marginalisation et « folklorisation » des cultures minoritaires ».*

Parvenu à ce stade de notre revue de littérature, il apparaît désormais clair que la valorisation du patrimoine naturel et culturel d'une localité contribue de manière efficace à son développement. Les deux termes sont d'ailleurs fortement imbriqués, l'offre culturelle étant implantée sur un territoire et l'on ne peut nier avec Juanchich (2007) que « *sans visiteurs, les lieux culturels n'ont pas lieu d'être* » et le SANU (2011) de renchérir en soutenant que « *ce qui ne coûte rien, ne vaut rien* ». Pour le SANU, le coût dont il est question ici dans sa déclaration est beaucoup plus financier. Il est lié à l'aménagement des sites et à un certain nombre d'autres éléments qui contribuent à rendre les destinations plus attractives.

Il existe des méthodes qui permettent d'arriver à une valorisation du patrimoine naturelle et culturelle d'une localité : elles sont toutes liées à la notion de tourisme responsable qui comporte selon Froger (2010) des termes proches comme : Ecotourisme,

tourisme solidaire, tourisme équitable, tourisme en faveur des pauvres, tourisme communautaire, tourisme durable.

La région de l'ouest Cameroun et plus précisément l'arrondissement de Bangangté dispose d'un fort patrimoine naturel et culturel, mais le tourisme tarde véritablement à décoller de nos jours du fait d'une forte valorisation culturelle qui ne fait aucune place au naturelle. Nous allons donc voir de quelle manière cet arrondissement peut progressivement intégrer le naturel et le culturel dans l'élaboration d'un produit touristique authentique capable d'impulser le développement local.

I.5 PROBLEMATIQUE

L'ouest est la capitale culturelle du Cameroun, elle compte 106 chefferies traditionnelles. C'est la région où se développent plusieurs activités qui favorisent le tourisme culturel : Ngouon, Medumba, le Mangwa art, le Menoua art, le Bangou art, le folklore Bamoun, le festival Nyang-Nyang (janetour-cameroun). En dehors de ce patrimoine culturel, s'ajoute un paysage féérique constitué de montagnes, de lacs, de chutes et de cascades (voir carte).

Tableau 1 : Répartition du potentiel touristique naturel par région au Cameroun

REGIONS NATURE DU SITE TOURISTIQUE	ADAMAOUA	CENTRE	EST	EXTREME-NORD	LITTORAL	NORD	NORD-OUEST	OUEST	SUD	SUD-OUEST	TOTAL
Lacs	12	1	2	4	1	1	4	12	0	7	44
Chutes et cascades	6	8	7	0	1	0	2	15	3	13	55
Monts, cols et falaises	2	2	1	9	1	2	1	10	3	11	42
Grottes	5	0	4	4	0	0	0	4	2	0	19
Rochers	0	4	1	2	0	2	0	2	2	1	14
Réserves	1	0	5	0	1	0	1	0	2	3	13
Monuments	0	11	0	0	1	0	1	2	0	9	24
Plages et berges	0	1	1	0	3	1	0	0	3	7	16
Parcs	2	1	3	3	0	3	0	0	1	1	14
Artisanat et marchés	1	1	0	16	1	2	2	2	1	0	26
Chefferies et sultanats	2	0	0	15	0	3	5	5	4	0	34
Vestiges architecturaux	0	0	3	0	1	0	1	0	1	0	6
Barrages	1	0	0	0	2	1	0	0	0	0	4
Ranchs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ponts	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	3
Jardins zoologiques	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Jardins botaniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Plantations	0	1	0	0	1	0	1	1	0	6	10
Réserves minières	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Campement	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	4
Centre climatique	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Autres	0	5	4	14	3	2	0	0	2	0	30
TOTAL	33	38	29	26	16	17	18	54	27	61	364

Source : DPTST/Ministère du tourisme

Au vu de tous ces atouts naturels et culturels, la région de l'ouest apparaît comme celle qui se prêterait le plus au tourisme. Cependant les statistiques disponibles disent tout le contraire. Ainsi, selon l'annuaire statistique du tourisme 2011 du ministère du tourisme, la région de l'ouest a enregistré 100 575 arrivées hôtelières pour 136 583 nuitées au cours de l'année 2008 correspondant à un chiffre hôtelier brut de 1.6 milliards de FCFA. Pour cette même année, l'ouest était classée 7^{ème} région touristique en terme d'arrivées et de recettes hôtelières. 7^{ème} région sur les 10 que compte le Cameroun. Cette position laisse songeur et pousse à de nombreuses interrogations : Ces chiffres traduisent-ils une performance suffisante ? Peut-on dès lors ne considérer que les chiffres des recettes hôtelières pour déterminer le dynamisme du tourisme dans cette région ? Et tout à la fin, l'orientation donnée au développement de l'activité touristique dans la région de l'ouest Cameroun est-elle la bonne ?

Toutes ces questions posées, de nombreuses restent encore en suspens, mais commençons par nous pencher sur l'orientation du tourisme dans la région de l'ouest Cameroun. A ce propos, cette région s'appuie sur les chefferies pour engager son développement touristique et à travers lui le développement socioéconomique des populations. Le schéma directeur régional du tourisme de l'ouest Cameroun (2015-2025) accorde ainsi une attention toute particulière à la culture portée par les chefferies traditionnelles. Ce plan contient à cet effet 6 axes stratégiques qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- Valoriser le patrimoine des chefferies, l'histoire des traditions ;
- Aménager les sites paysagers et les sites de montagne ;
- Améliorer l'offre en matière d'artisanat d'art ;
- Développer l'agrotourisme et les produits du terroir ;
- Mettre en valeur les événements culturels et les festivals ;
- Renforcer la capacité et la qualité des hôtels et des restaurants.

Au vu de la position de la région de l'ouest Cameroun dans le classement du ministère du tourisme en 2008, il se pose dès ce moment la question rhétorique de savoir si les chefferies à elles seules suffisent pour résoudre l'épineux problème du développement socioéconomique dans un contexte marqué par un pouvoir d'achat faible et la guerre contre Boko Haram ? La réponse paraît bien simple et toute trouvée au vu du nombre de sans-emplois et de l'exode rural observable dans les villes et villages de l'ouest, le tourisme n'arrive pas encore à jouer son rôle de moteur de l'activité économique et donc de pilier du développement dans cette partie du pays.

Ce constat fait, des interrogations surgissent encore à ce propos découlant d'observations personnelles : Le tourisme à l'ouest, puisqu'il ne retient que l'aspect culturel fait-il une place aux non ressortissants de la région ? Et qu'est-ce qui est fait de la formidable mosaïque naturelle dont cette région est bénéficiaire ?

S'il existe de nos jours des sites naturels qui bénéficient de certains aménagements de la part de L'Etat et des opérateurs privés, il faut tout de même dire que le tourisme naturel n'est pas très développé dans l'ouest Cameroun. En effet, la plupart des sites naturels sont sacralisés (forêts sacrés) et accueillent des manifestations culturelles qui ne font pas souvent une grande place aux étrangers, à ceux qui ne sont pas de la tribu. Conséquence, les chiffres avancés par le ministère du tourisme qui classe cette région en 7^{ème} position au plan national en termes de recettes et d'arrivées hôtelières trouvent sa justification ici : la plupart des acteurs qui participent aux événements culturels dans la région de l'ouest Cameroun sont des

natifs de la région qui ont émigrés vers d'autres endroits du Cameroun et du monde et qui reviennent se ressourcer à ces occasions.

Mais le tourisme naturel ne saurait souffrir de la mise en avant du tourisme culturel. Par ailleurs, c'est la forme de tourisme la plus prisée par les étrangers et qui génère le plus de recettes dans le monde. Puisqu'on ne saurait mettre de côté l'aspect culturel qui fonde l'identité même des populations de cette partie du Cameroun, il reste dès lors à nous poser la question de savoir : **Comment valoriser le patrimoine naturel et culturel de Bangangté pour un développement local durable.**

I.6 QUESTIONS DE RECHERCHE

I.6.1 Question centrale

Comment mettre sur pied un tourisme responsable à Bangangté intégrant la valorisation du patrimoine naturel et culturel qui peut contribuer au développement local ?

I.6.2 Questions spécifiques

Questions spécifique 1 : De quoi est constitué le patrimoine naturel et culturel de Bangangté ?

Questions spécifique 2 : Quelle est la contribution de la mise en valeur touristique de ce patrimoine au développement local de l'arrondissement de Bangangté ?

Questions spécifique 3 : Quelles sont les défis auxquels est confronté la mise en valeur de ce patrimoine ?

I.7 HYPOTHESES DE RECHERCHE

I.7.1 Hypothèse principale

L'élaboration d'un projet touristique durable tenant compte du patrimoine naturel et culturel de Bangangté est un gage de développement durable.

I.7.2 Hypothèses spécifiques

Hypothèse spécifique 1 : L'arrondissement de Bangangté dispose d'un patrimoine naturel et culturel important.

Hypothèse spécifique 2 : La faible mise en valeur touristique du patrimoine naturel et culturel de Bangangté a une incidence limitée sur le développement local.

Hypothèse spécifique 3 : Le conservatisme en vigueur au sein de la société traditionnelle de Bangangté explique la faible valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel.

I.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE

I.8.1 Objectif principal

Cette recherche entend proposer un plan d'action pour l'élaboration d'un produit touristique durable à Bangangté.

I.8.2 Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Identifier le patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement

Objectif spécifique 2 : Evaluer la contribution de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de Bangangté sur son développement local

Objectif spécifique 3 : Relever les défis auxquels fait face la mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel de la localité.

I.9 INTERET DE L'ETUDE

Cette recherche revêt un intérêt académique, scientifique et pratique bien particulier

I.9.1 Intérêt académique

Le mémoire fait partie de la liste des unités d'enseignement (UE) dispensés à l'école normale supérieure de Yaoundé dans le cadre de la formation des futurs professeurs des lycées et collèges du Cameroun. Il devient dès lors comme pour le cas des autres unités d'enseignement d'y accorder une attention toute particulière afin de ne pas être recalé à cause d'elle. Par ailleurs, les soutenances publiques qui couronnent la fin de ces travaux fait que le mémoire soit une unité d'enseignement pas comme les autres car c'est souvent sur cette base que les familles et les amis se font souvent une idée du niveau réel du candidat.

I.9.2 Intérêt scientifique

Les recherches concernant la mise en tourisme durable du patrimoine naturel et culturel des territoires pullulent. En fonction des localités d'étude et des contextes, chaque auteur essaye du mieux possible de proposer des solutions qui vont dans le sens d'une meilleure utilisation de ces ressources. Cependant, ils sont très ces auteurs qui parlent d'une inégale valorisation de ces richesses. L'intérêt scientifique de notre étude réside donc dans le fait qu'elle vient initiée le débat en matière d'exploitation de tout le patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté. Dès lors, nous n'avons pas la prétention d'avoir couvert toute la question. Il reste donc aux recherches ultérieures d'approfondir un peu plus les recherches sur ce thème.

I.9.3 Intérêt pratique

L'intérêt pratique de notre travail surgit dès son énoncé : « De l'idée de valorisation du patrimoine naturel et culturel et développement local de l'arrondissement de Bangangté ». Il ressort en effet de ce thème que c'est l'amélioration des conditions de vie des populations locales qui est avant tout visé. Le constat est que les populations de la ville de Bangangté souffrent de l'absence de nombreuses infrastructures socialisantes et d'un marché d'écoulement de leurs produits. Ces carences pourraient être corrigées grâce à une mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel de la localité. La recherche va donc tenter de proposer des solutions capables d'impulser cette dynamique.

I.10 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

I.10.1 Patrimoine

Après avoir été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépense consentie par l'Etat pour assurer sa sauvegarde, le patrimoine de nos jours est de plus en plus perçu comme un créateur de richesses et une source d'attractivité pour les territoires

(sens moderne de la notion du patrimoine). Suite à ce changement de considération, le patrimoine s'est attribué un rôle non négligeable dans le développement économique, culturel et social. Aujourd'hui, le patrimoine est une composante essentielle dans la société ; désormais, il conditionne de nombreuses activités et contribue à la construction et au développement des territoires. Mais qu'est-ce donc le patrimoine ? Afin d'avoir une idée plus claire sur la question, nous reprendrons ici la définition proposée par Mohamed Sofiane Idir dans sa thèse portant sur la valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie.

Etymologiquement, le mot patrimoine vient du terme latin « *patrimonium* » qui signifie les biens du Prince, ceux d'une famille ou ceux de l'Eglise. Il a intégré la langue française dès le XVI^e siècle où il a pris place dans le Dictionnaire de Furetière avec la définition suivante : « *Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de son père.* » (Fumaroli, 1997). A l'origine donc, le mot patrimoine renvoie à un bien d'héritage, en général biens de famille, par opposition à un acquêt à titre onéreux. Ce bien descend, selon le Littré, «... *suyvant les lois, des pères et mères à leurs enfants* ». Le mot patrimoine, *a priori*, n'évoque qu'une propriété privée et individuelle, transmise d'une génération à une autre par testament, une pratique en vigueur dans le droit romain et dans les traditions de l'Ancien Régime. Depuis, comment le sens du mot patrimoine a-t-il évolué ?

Le terme patrimoine dans son sens moderne a fait l'objet de plusieurs définitions. Un tel foisonnement s'explique non seulement par l'évolution sémantique rapide de la notion de patrimoine mais également par l'intérêt qu'elle suscite dans plusieurs disciplines académiques. En effet, la notion de patrimoine est considérée comme un dénominateur commun de plusieurs disciplines de sciences sociales et humaines (géographie, économie, histoire, droit, sociologie, anthropologie ...) Les premières définitions de la notion de patrimoine, telle que nous l'entendons à présent, remontent à l'époque de la Révolution française. Dans son discours fleuve prononcé le 18 septembre 1793, le député révolutionnaire Jean Baptiste Mathieu⁴ résume, dans une phrase laconique, la substance de la notion de patrimoine qui vient de naître dans les soubresauts des événements tragiques de la révolution. Le patrimoine, c'est : « *tout ce qui donne une sorte d'existence au passé* ». De suite, les objets patrimoniaux sont des témoins uniques du passé et un repère pour connaître la vie des générations des époques révolues. En plus de leur valeur culturelle, ces objets renferment des qualités intrinsèques qui donnent une sorte d'existence au passé. Depuis cette définition historique donnant à la notion de patrimoine son sens moderne, à travers le souci de conserver et de transmettre, plusieurs enrichissements ont été apportés, marquant l'élargissement du contenu de la notion, l'appréhension de ses différents aspects et la confirmation de son évolution sémantique avec les glissements de sens qui l'accompagnent.

La définition de patrimoine de la législation française est celle utilisée depuis la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques quoique d'autres lois aient été promulguées depuis visant à élargir la notion de patrimoine à d'autres éléments (loi de 2 mai 1930, loi de 25 février 1943...) « *Ce sont des édifices tels que les châteaux, les palais, les cathédrales, les églises dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public et des objets mobiliers (soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, c'est-à-dire attachés au fond à perpétuelle demeure) dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique un intérêt* ». Une définition qui limite la notion de patrimoine à celle des monuments historiques sans prendre en compte l'élargissement du celle-ci. Elle signale la pluralité des valeurs et intérêts portés au patrimoine (valeurs artistique, historique, esthétique...)

Deux siècles après la définition du patrimoine avancé par le député révolutionnaire Jean Baptiste Mathieu, la même essence de cette notion est exprimée dans la définition de

l'historien P. Nora (1997, p.392), pour qui le patrimoine : « *est ce qui est visible d'un monde qui nous est devenu invisible* » Mais l'auteur parle d'un nouveau rapport au passé qui nous a introduits dans un nouvel univers patrimonial. Ce nouveau rapport est, d'abord, un rapport construit. C'est le passage d'un passé passif à un passé actif. « *Jamais le passé ne peut être conservé tel quel ; toujours il est le résultat incessant d'un tri et d'une réinterprétation pour le présent* » (Micoud, 1995). C'est ensuite un rapport contraignant à travers l'impératif devoir de mémoire. « *La mémoire comme ce que notre identité doit à ce qui nous a précédé et dont nous précédon ; dont nous précédon parce que cela nous a été transmis pour que nous puissions nous constituer* ». (Micoud, 1995) C'est enfin un rapport ethnologique. Aujourd'hui, plus que jamais, l'homme interroge le passé à la recherche de son identité, dans un monde en pleine mutation.

En s'interrogeant sur les titulaires d'un patrimoine (le patrimoine et son sujet, deux réalités qui se définissent réciproquement), le sociologue A. Micoud (1995) voit dans le patrimoine la constitution d'un bien commun. Il s'agit d'un « propre » dont la valeur symbolique est incommensurable. Il se construit à partir des réinterprétations que peut faire subir, dans une certaine mesure, une génération ou un groupement humain à ce que lui transmet le passé. Par sa sauvegarde, ce bien assure la transmission d'une spécificité propre qui fera qu'un collectif humain soit, d'une part, particulier, différenciable des autres, et d'autre part, identique à lui-même par-delà les changements. Ce bien commun participe à la définition du collectif qui possède ce bien. Le bien patrimonial, dans son évolution, doit être malléable à toutes les réinterprétations possibles apportées par chaque génération. Dans un autre contexte, A. Micoud (2005) rappelle trois traits essentiels du patrimoine :

- Le patrimoine est lié à la question de la continuité d'un être par-delà une rupture ;
- Après cette rupture, quelque chose peut durer d'une identité (quand bien même son titulaire physique disparaît), qui est matérialisé symboliquement par un ensemble de biens, matériels aussi bien qu'immatériels (le roi en tant que personne physique meurt, mais la couronne ne périt pas);
- Avec le patrimoine, la distinction sujet/objet perd sa force, tant il est difficile de séparer au sein de cette réalité patrimoniale ce qui renvoie séparément à chacun des deux.

Devant l'extension quasi-illimitée de la notion de patrimoine qui conduit celle-ci jusqu'aux frontières de flou et de l'incertain, X. Greffe (1999) propose des conventions qui en délimitent les contours. Pour l'auteur, le patrimoine n'existe pas a priori. Au-delà des critères de l'identité, de l'exemplarité ou de la remémoration qui sont déjà là pour donner des instruments d'éclairage acceptables, l'auteur identifie trois critères qui délimitent davantage les contours de la notion de patrimoine.

Le premier est celui de communication. Un objet patrimonial est chargé de sens pour une collectivité. Des sens malléables qui peuvent changer au fil des époques. Ils sont un moyen de symboliser l'histoire et de faire partager des valeurs. Le deuxième est celui de scientificité. Un objet patrimonial renferme des valeurs historique, artistique, esthétique... qui le distingue des autres objets. Le troisième est économique. Un objet patrimonial présente une valeur économique. Un critère à prendre avec prudence car il devient rapidement réversible. L'exploitation du patrimoine pourrait conduire à sa destruction. Comme le soulignent J-P. Babelon et A. Chastel (1994), « *le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices* ».

Enfin, nous retenons ici la définition du patrimoine avancée par l'Association générale des Conservateurs des Collections publiques dans le numéro spécial de son bulletin (1969/1). Une définition qui représente un stade avancé de l'évolution sémantique de la notion de patrimoine

« le patrimoine est l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Il constitue l'objet de la culture. Cette notion dynamique et prospective, manifestée avec acuité dans le développement de notre civilisation, est essentielle à l'hygiène et à la survie de la Civilisation. Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation du patrimoine acquis et du patrimoine futur ». Cette définition a le mérite d'englober plusieurs significations qu'on donne à présent à la notion de patrimoine. Elle attire, d'abord, l'attention sur l'extension des limites temporelles et spatiales de cette notion. Comme objet incontestable de la culture, le patrimoine est indispensable à toute civilisation par les liens qu'il instaure entre le passé, le présent et le futur. Elle signale également le passage du patrimoine au stade de la valorisation, avec une vision sur le futur. La définition avait, en outre, l'audace d'avancer que le patrimoine n'est guère figé mais évolutif et ouvert sur le futur. Il implique nécessairement un travail de prospection (tout objet est potentiellement patrimonial).

Ainsi, nous retenons de cette longue définition de Mohamed Sofiane Idir que le patrimoine peut être matériel (monuments, œuvres d'arts, sites naturels...) ou immatériels (savoir-faire, musique, folklore, poésie...). S'il est un héritage à transmettre de génération en génération, force est aussi de reconnaître de nos jours que le patrimoine qu'il soit naturel ou culturel peut aussi s'il est valorisé devenir un vrai facteur de développement économique, social et culturel. Il conditionne en effet de nombreuses activités au rang desquelles le tourisme.

Notre travail consistera de ce fait aux chapitres 3 et 4 à identifier le patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté et à évaluer la contribution de sa mise en tourisme dans le développement local.

I.10.2. Développement local

A l'entame de cette définition partons du contexte général de l'économie mondiale dominée par la mondialisation qui envisage les relations économiques au niveau planétaire et s'accompagne d'un processus de territorialisation, centré sur l'échelle locale, c'est-à-dire infra-étatique (Juanchich, 2007). La compétition internationale accrue renforce la vocation économique des bassins d'emplois qui se diversifient et se spécialisent par filières pour se démarquer des autres régions. Le tourisme peut être l'une de ses spécialisations possibles. Il permet, notamment grâce à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, d'affirmer tout particulièrement l'originalité et les spécificités d'un territoire. Au Cameroun, ce phénomène s'est accompagné depuis 2004 du processus de décentralisation (loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 définissant les règles applicables en matière de décentralisation au Cameroun). Le pilotage économique ne se fait plus uniquement depuis le pouvoir central. L'Etat veut ainsi favoriser les dynamiques autonomes et les systèmes productifs locaux. Ainsi, les collectivités locales (CTD au Cameroun) se sont vu attribuer des responsabilités croissantes. La logique de territorialisation encourage les régions à s'appuyer sur leurs atouts pour développer de nouveaux processus d'innovation et de compétitivité, dans l'optique du développement local.

Cependant, il ne serait pas juste de penser que le développement territorial n'est qu'une mobilisation des initiatives et des ressources locales dans le seul but de dégager des richesses au sens économique du terme. Le développement local comporte bien d'autres aspects qui ne relèvent pas de la valorisation économique. Dans son ouvrage intitulé *Le développement local*, Bernard Pecqueur assure que : « *l'enjeu du développement local est plus vaste. Il s'agit de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusive ment marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* » Par cette phrase, l'auteur affirme que le champ du développement local dépasse très largement la seule valorisation des biens et des services marchands. Les échanges hors

marché (concernant les services publics, le monde associatif...) sont primordiaux pour expliquer l'efficacité économique observée dans certains lieux. De même, l'économiste néo-keynésien Paul Krugman affirme que le développement territorial relève d'un « *effet d'auto consolidation du succès plutôt que d'un quelconque avantage imputable à l'existence de certaines ressources préexistantes* ». Il exprime par là le fait que des échanges d'autre nature viennent renforcer les échanges économiques pour créer l'avantage comparatif d'un territoire sur un autre. Dans cette optique, il faut considérer les territoires comme des ensembles socioéconomiques complexes et construits pour analyser les ressorts du développement local.

Ainsi, il existe deux définitions du développement local. La première est restreinte et l'envisage comme : « une mode territorialisé d'organisation de la production comme modalité originale de création de ressources économiques » La seconde y voit la notion plus large de : « coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites » La combinaison de ces deux définitions donne la théorie du « développement par le bas », favorisant le potentiel local d'organisation et les logiques d'autonomie des territoires. Le développement local est un mode de développement endogène et localisé, fondé sur les forces du territoire, qui ne sont pas seulement des forces économiques. Comme on le verra, le développement s'appuie également sur une logique d'acteurs et sur une logique de réseaux qui dépassent les simples relations marchandes. Le développement local n'est donc pas universalisable. Il ne s'agit pas d'un modèle clef en main mais d'un modèle qui s'adapte à chaque territoire et à ses acteurs.

Dès lors, la mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel influence directement le développement territorial. On peut parler de retombées locales. Mais ces effets ne sont pas tous connus, contrôlés et positifs. Il s'agit des « effets externes » au marché ou externalité au sens de Walter Pommerehne et Bruno Frey (1993). Les externalités concernent tout particulièrement les patrimoines naturel et culturel car ceux-ci créent un effet de « bien collectif ». Cela signifie qu'ils produisent des valeurs qui échappent au marché, profitant ainsi indirectement aux personnes qui ne sont pas impliqués dans le tourisme. Il arrive comme pour toute activité économique, que les actions de production et de consommation d'un bien de tourisme culturel et ou naturel par un agent, influe positivement ou négativement sur d'autres agents sans que cela ait été planifié. Il est donc nécessaire de prendre en compte les effets indirects pour comprendre l'influence de la mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel sur un territoire.

Le développement local peut donc s'appuyer sur la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel dudit territoire. Cependant, cette valorisation n'est pas donnée et s'accompagne d'un certain nombre d'exigences.

I.10.3. Valorisation patrimoniale

Nous l'avons vu plus haut, le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, constitue un acquis très important pour les populations locales. La peur qu'il soit affecté par la modernité occasionne souvent des replis identitaires et le refus d'ouverture aux autres cultures. Pour éviter de tels scénarios, le concept de tourisme durable ou responsable a été pensé afin de réconcilier le tourisme avec le patrimoine qui en constitue tout naturellement l'un des supports les plus pertinents. Ce lien qui unit le patrimoine au tourisme et les enjeux économiques et de développement qui entourent cette activité fait que les sociétés ne perçoivent plus uniquement le patrimoine dans une logique de conservation mais plutôt dans une démarche de valorisation touristique durable (METIVIER, 2004).

Nous reprenons ici quelques lignes du commentaire fait par DOUMIT. L (2007) dans sa thèse sur la valorisation endokarstique Libanais. Pour l'auteur, La « mise en valeur » d'un patrimoine collectif sous-tend la dimension économique qui, à partir d'un objet donné

(matériel, culturel, marchand...), passe par les investissements et les activités des hommes pour satisfaire l'intérêt général (J. P. GUERIN, 1984). Cela suppose donc une rentabilité financière qui intéresse les investisseurs, que ce soit l'Etat au travers de ses institutions, les financeurs, ou encore les habitants locaux, gardiens et animateurs de ce patrimoine. Dès lors, la restructuration de l'économie autour du tourisme apparaît comme l'une des clés de l'argumentation pour la valorisation. En effet, les opérations de mise en valeur prennent une autre dimension : celle d'opérations « locomotives » vecteur de tourisme « diffus » et de la vie locale. Ainsi, la population se voit intégrée au nouveau développement proposé puisqu'elle bénéficie de la promotion de ce patrimoine, devenu le principal pilier de l'économie régionale. Néanmoins, dans certains cas, les populations locales peuvent mal accepter la mise en valeur de certains objets patrimoniaux lorsqu'elles n'en voient pas l'intérêt ou lorsqu'il y a un sentiment de « violation » et/ou d'appropriation venant de l'extérieur. Il est donc nécessaire, en amont de toute action de valorisation, qu'il y ait un éveil et une sensibilisation de la population afin qu'elle soit intégrée dans ce nouveau développement et en tire bénéfice.

L'auteur identifie 4 conditions indispensables pour qu'il y ait une valorisation touristique : **la connaissance « objective »** du bien susceptible de faire l'objet d'une ressource patrimoniale, **la demande sociale** pour reconnaître la valeur patrimoniale de l'objet, **l'implication efficace des acteurs** et **la reconnaissance de la valeur patrimoniale** qui s'accompagne de mesures de protection.

De ce commentaire de DOUMIT sur la valorisation touristique du patrimoine, nous pouvons retenir que celle-ci doit en premier lieu concerner les populations locales qui s'identifient le mieux par rapport au patrimoine concerné.

I.10.4. Tourisme responsable

Afin d'avoir une idée claire de la signification, des enjeux et des objectifs du développement durable, nous reprenons ici la définition du CEMOTEV (2010), qui présente tout d'abord le contexte dans lequel naît l'idée d'un tourisme responsable. Par la suite, le centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités dressent un inventaire des différentes formes de tourisme responsable.

Le développement « incontrôlé » du tourisme s'accompagne d'effets pervers. L'urbanisme incontrôlé, la pollution maritime, la gestion des déchets, le défrichage de forêts jusque-là intactes pour ériger des infrastructures, les prélèvements et rejets des touristes influant sur la qualité de l'eau, l'érosion du littoral, les effets de congestion, la contribution au changement climatique mais aussi l'acculturation des sociétés locales, le non-respect des coutumes et la marginalisation et « folklorisation » des cultures minoritaires (par exemple les bushmen de Namibie et d'Afrique du Sud, les Touaregs, les indiens d'Amazonie, les masais au Kenya) en sont des exemples visibles et criants.

D'autre part, le secteur touristique est intégré dans une filière très concurrentielle où les tour-opérateurs et les grandes entreprises touristiques multinationales (Accor, TUI, Kuoni, etc.) dominant, décidant des flux de visiteurs selon les coûts des destinations et imposant le plus souvent leurs conditions contractuelles. Un syndrome de dépendance³ se crée ainsi. Ensuite, les taux de fuite (pourcentage des revenus du tourisme reversé à des pays du Nord sous forme d'approvisionnement en biens du Nord ou de rapatriement des profits) s'élèvent jusqu'à 50%, (phénomène d' « *enclave tourism* » comme dans le cas du delta de l'Okavango au Botswana), et on assiste à une précarisation des emplois dans les services touristiques et chez les fournisseurs du secteur (en amont et aval). Enfin, le tourisme peut être source de décalage de niveaux de vie qui perturbe l'ordre social et culturel et provoquer le déclin d'autres secteurs.

Face à ce contexte, des alternatives sont proposées pour une nouvelle régulation du secteur touristique afin de prendre en compte des objectifs de durabilité économique, environnementale et sociale. Le tourisme responsable est ainsi « *une activité de tourisme ou de loisir qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement naturel et culturel et qui participe de manière éthique au développement économique local. Elle favorise ainsi la prise de conscience du touriste vis-à-vis des impacts qu'il peut avoir sur le territoire et le rend acteur de sa consommation* » (Source : Charte EVEIL - Tourisme Responsable et Solidaire).

Pour répondre à ces différents objectifs sont alors promues différentes formes de tourisme qui relèvent du tourisme responsable (Laurent, 2003)⁴ : le tourisme durable, le tourisme solidaire, l'écotourisme, le tourisme équitable, le tourisme intégré et diffus, le tourisme communautaire et « pro-pauvres ».

Voici de suite résumé dans cet encadré, quelques définitions sur les différentes formes de tourisme responsables identifiées par le CEMOTEV.

CEMOTEV (2010) donne diverses définitions sur les formes de tourisme responsable.

Le tourisme solidaire est né à la fin de la décolonisation, et est porté par des voyageurs du nord conscients des dégâts causés par le tourisme au sud. Il correspond à des actions de solidarité, sachant que les projets touristiques sont en même temps des projets de développement local (ressources reversées en grande partie aux populations locales ; idéalement projets gérés par celles-ci = tourisme équitable).

Le tourisme équitable est un terme qui se réfère au commerce équitable où les producteurs sont rétribués selon un prix juste, afin que les revenus de la vente soient investis dans le développement local de leur région. Il correspond à l'élaboration de voyage avec ou par les communautés locales qui peuvent modifier, réorienter ou arrêter les activités touristiques. Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement et équitablement, partagés entre les membres de la population autochtone. Le tourisme équitable peut être pratiqué hors des milieux naturels.

Le tourisme intégré et diffus est spécifique au monde rural et a été développé en réaction à la construction de grandes concentrations touristiques à partir des années 1960 / 1970. Le tourisme rural intégré et diffus correspond à des initiatives locales de développement qui s'appuient sur le volontariat des populations de faire partager aux touristes la vie au village, et de participer au développement du terroir. Cette activité se caractérise par la pluriactivité avec des effets socioculturels indirects (ouverture sur l'extérieur, préservation des patrimoines, etc.) et des effets économiques directs (revenus, nouveaux débouchés pour les productions locales, maintien d'activités et de services, etc.) Outre la dimension fondamentale de territoire, cette activité met en avant la pluralité des acteurs, des structures territoriales d'aménagement et de gestion, des structures de promotion et de communication.

Le tourisme durable est défini par l'OMT (1988) comme une façon de gérer « toutes les ressources permettant de satisfaire les besoins économiques esthétiques et sociaux et préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité ». Le tourisme durable se réfère au tritype du développement durable, c'est-à-dire supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, et équitable sur les plans éthique et social pour les populations locales. Comme le développement durable, c'est un concept de compromis, contradictoire.

L'écotourisme est un « voyage responsable vers les zones naturelles, qui encourage la conservation de l'environnement et assure la soutenabilité du bien-être des communautés locales ». Il est axé sur la recherche du contact avec la nature (observation de la faune et de la flore, randonnée, etc.) et les cultures traditionnelles. Il comporte une composante éducative et culturelle. Il vise à restreindre ses retombées sur l'environnement naturel et socio culturel

Le tourisme communautaire et « pro-pauvres » peut être promu par les entreprises privées qui désirent accroître leurs relations économiques avec les partenaires pauvres ou des programmes nationaux visant la participation des pauvres à tous les niveaux. Les stratégies PPT (pro-poor-tourism) visent l'extension des avantages économiques et non économiques pour les pauvres, ainsi que le développement de politiques et de partenariat en faveur des pauvres. Sa forme touristique plus classique, le tourisme communautaire (community-based-tourism) apparaît comme la forme « indigène et endogène » d'un écotourisme diffus avec une recherche plus accentuée de solidarité et cogestion.

De cette définition, nous retenons deux concepts fondamentaux ; responsabilité et respect. Responsabilité et respect de la part des touristes qui doivent prendre conscience des impacts que leurs comportements peuvent avoir sur l'environnement et les modes de vie des lieux visités, responsabilité et respect de la part des sociétés hôtes qui doivent briller par leur accueil et du soin qu'elles mettent à encadrer et à rendre inoubliables le séjour des touristes.

I.10.5. Produit touristique

La seule évocation du concept « tourisme responsable » renvoi à la définition d'un produit touristique de qualité. En effet, c'est le produit touristique qui donne au tourisme qu'il soit responsable ou pas sa raison d'être : c'est en réalité ce qui est consommé par le touriste sur le lieu de séjour. Ce terme peut prendre plusieurs dimensions et nous reprenons ici la définition donnée par N. SMA (2009).

Selon Krippendorf (1971) le produit touristique offert par une destination est composé de deux dimensions dominantes: celle des prestations de service et celle de facteurs originels à l'offre (tels que les paysages). Ceux-ci englobent les facteurs naturels (situation géographique, topographie, paysage, végétation, faune, climat), les facteurs généraux de l'activité humaine (langue, mentalité, hospitalité, coutumes, folklore, culture, politique, économie), l'infrastructure générale (électricité, routes, télécommunication...) et l'équipement touristique (superstructures spécifiques à l'hébergement, à la restauration, aux installations sportives...). Les facteurs présentés dans les trois derniers groupes ne sont pas particulièrement flexibles pour les responsables marketing, du moins en ce qui concerne la modification de l'offre. Cette partie de la politique de produit est très rigide et indépendante de la volonté des décideurs marketing, qui disposent d'un champ de manœuvre très limité, réduisant ainsi leurs actions à une simple présentation du produit touristique de façon séduisante.

De Grandpré (2005) signale que les ressources naturelles et culturelles peuvent être mises en valeur par des gestionnaires, pour devenir une attraction touristique. Citons en exemple: les montagnes qui deviennent des stations de ski et les événements culturels qui deviennent des festivals ou des carnivals. L'auteur s'inspire d'une approche par produit pour modéliser l'offre touristique régionale qui peut être transposée dans notre cas sur le système d'offre nationale d'une destination touristique. Au centre de son modèle de Grandpré (op cite) présente le voyageur, la promotion et le produit. Ces composantes constituent le système de la demande; celui-ci étant entouré du système de l'offre (constitué par le transport, les structures d'accueil et les attractions). Le transport occupe une place très importante dans le système de

l'offre. Il fait partie intégrante de l'expérience touristique. Cette composante semble incontournable car, par définition, chaque voyageur est appelé à se déplacer pour devenir touriste. La structure d'accueil regroupe l'hébergement, la restauration, les stations-service, les commerces de détail, etc. Les attractions touristiques présentent les projets qui commercialisent les attraits naturels, facilitant ainsi l'exploitation et l'interaction entre nature, culture et tourisme. Ce système de l'offre est entouré, en périphérie, par quatre catégories de facteurs externes: les facteurs de base (ressources naturelles, ressources culturelles, volonté locale), les facteurs entrepreneuriaux (entrepreneurship, main-d'œuvre, financement), les facteurs stratégiques (concurrence, alliances, leadership, organisation, politique d'aide au développement) et les facteurs contextuels (maturité, variation accidentelle) qui façonnent l'offre touristique.

Gunn (2002) présente un modèle similaire et il insiste sur le rôle de la politique nationale dans le développement du tourisme. Il s'agit d'après lui d'un concept récent où le gouvernement met en place une politique de développement d'un produit touristique qui englobe les recommandations d'un plan de développement qui préservera le patrimoine culturel et naturel de la destination et encouragera des processus qui incluent la recherche, la création de plans d'usage des terres, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, collaboration avec le secteur privé et l'intégration des plans gouvernementaux.

En résumé de cette section, toujours selon Gunn, le produit touristique d'une destination présente un concept composé et complexe *«puisque'il favorise la multiplication de combinaisons très variées»*, des éléments qui constituent l'offre touristique globale d'une destination ou d'une région. Un des défis consiste à mettre en place une politique de produit, qui met en valeur la destination et qui combine une meilleure harmonisation avec les différentes composantes de l'offre touristique. Il s'agit d'intégrer cette politique dans le cadre de la mise en place d'un tourisme responsable qui combine patrimoine naturel et culturel.

I.11. CADRE THEORIQUE

Afin de voir si la théorie colle souvent à la pratique, notre travail s'est appuyé sur 3 théories : la théorie de l'attractivité, la théorie de l'inégal développement et la théorie de l'acteur stratège.

I.11.1. La théorie de l'attractivité

A première vue, la région de l'ouest semble être une région touristique au vu du dynamisme de sa culture matérialisé par de multiples événements organisés çà et là. Cela reste une vue de l'esprit au regard de la 7^{ème} place sur 10 occupée par cette région dans les statistiques élaborées par le MINTOUL en 2011. Cette position de quasi dernière de la classe nous a interpellé et nous a amené à faire recours à la théorie de l'attractivité développée par Serges Gagnon et qui va dans le sens de déterminer à partir de critères précis si un lieu peut être qualifié de touristique.

Serges Gagnon est professeur au département de travail social et de science sociale de l'université de Québec à Outaouais. Il a proposé une exploration de la piste théorique du problème de l'attractivité qui part des fondements géo-anthropologiques de l'attractivité touristique des territoires.

Pour l'auteur, en tourisme, le premier problème concerne l'attractivité des territoires. L'attractivité d'un lieu ne serait pas donnée par la nature ni par la culture. Elle serait engendrée. Elle procéderait d'une émergence corrélée à un investissement de valeur de nature identitaire. Si l'on est attiré par un panorama, un paysage, il y a lieu de penser que le spectacle qui attire a été auparavant engendré par autre chose que les données naturelles et culturelles

qu'il contient. Un paysage attire, par exemple, dans la mesure où quelque chose de plus, par rapport à ses contenus tangibles, a été investi. Ce quelque chose de plus, c'est une représentation symbolique, la plus généralement offerte par un ou des artistes.

L'approche préconisée établit une distance par rapport aux interprétations usuelles qui réduisent explicitement ou implicitement l'attractivité des lieux à une spatialisation de contenus économiques contraints par les conditions naturelles ou anthropiques. L'objectif visé par ce texte consiste à ne pas fragmenter le regard porté sur le l'attractivité des positions et ainsi à transcender les descriptions et les explications sectorielles qui se sont multipliées ces dernières années, sans pour autant parvenir à constituer l'assise d'une véritable interprétation des processus qui sont à l'origine de l'attrait d'un lieu.

Pour parvenir à des conclusions concernant l'attractivité touristiques d'un territoire, Gagnon se base sur la catégorisation de Lew (1987) qui propose deux démarches typologiques utilisées pour distinguer l'attractivité touristique d'un territoire : l'approche géographique et l'approche aménagiste.

I.11.2. L'approche géographique

La géographie classique d'inspiration vidalienne a reconnu le rôle des attractions dans l'organisation des sites et des territoires touristiques. Selon Raoul Blanchard (1960) et Roger Brière (1961-1962), les positions attractives jouent un rôle de premier plan dans l'organisation spatiale des territoires. Ceux-ci s'organiseraient à partir de pôles attractifs sur lesquels vient se brancher l'activité économique qui rentabilise les sites choisis. Chez Blanchard, les critères pour déterminer les localités touristiques passent d'abord par une identification des attractions naturelles et culturelles, pour ensuite prendre acte des infrastructures en place (1960).

Brière soutient que les déplacements « ne se font pas dans n'importe quelle direction ni vers n'importe quel site » ; ils doivent être considérés « comme la réponse à une attraction ». Cet auteur établit d'ailleurs une distinction entre les sites qui attirent et ceux qui repoussent (1961-1962). Brière précise en outre que les « attractions d'ordre physique » priment sur celles « d'ordre culturel », ces dernières étant trop nombreuses pour être classées. L'approche empiriste d'un site attractif fait donc référence à ses qualités naturelles (panorama, faune, flore, climat, etc.) et culturelles (histoire, population, monument, institution, etc.). Le géographe Jean-Pierre Lozato-Giotart nomme « sitologie touristique » l'opération qui consiste à détecter les attraits. Il pose comme étant crucial le rôle des « faits naturels, [des] faits de civilisations et économiques [qui seraient] à l'origine de la motivation touristique tandis que les facteurs techniques [auraient] contribué à l'élargissement social et spatial du tourisme » (1993). Lozato-Giotart s'appuie sur des propositions élaborées en 1972 par Pierre Defert (1972) : « Nous entendons par ressources tout élément naturel, toute activité humaine ou tout produit de l'activité humaine qui [peut] motiver un déplacement désintéressé. » À partir de cette prémisse, Defert classe les attractions, qu'il nomme ressources et activités touristiques, selon quatre thèmes (hydrôme, phythôme, lithôme et anthropôme). Après avoir analysé les propositions de Defert, Marc Laplante (1983) souligne que les efforts pour établir le « coefficient attractif d'une ressource » n'ont pas permis de définir l'attractivité des lieux.

I.11.3. L'approche aménagiste

L'approche aménagiste, qui remonte aux années 1970, concerne moins les caractères des sites que les attraits en soi. Le recours à l'échelle en constitue le fondement (Wall, 1996 : 242). En fonction des différentes échelles (locale, régionale, etc.), les types d'attraits touristiques sont rapportés à des conditions de possibilité, voire à des contextes : originalité,

accessibilité, positionnement à l'égard de l'offre comparable, aménagement, planification, capacité de support du milieu, disponibilité en services, etc. Ce qui fonde l'attractivité du produit est alors lié à l'organisation de l'espace, à ce qui permet la mise en valeur d'un contenu préalablement évalué comme potentiel, quels que soient le lieu et les qualités naturelles ou culturelles de celui-ci.

Normand Cazalais (1999) propose une lecture « volontaire ou aménagiste » de l'espace touristique québécois. Selon lui, les déplacements touristiques représentent un désir de se conjoindre avec un ailleurs attractif. Son argument se résume ainsi : tout peut être un attrait et provoquer des déplacements, par exemple la mer, une église, etc., cependant, ces phénomènes ont une « fonction première » qui n'est pas touristique. Le fait d'organiser un phénomène géographique peut lui permettre de devenir une attraction touristique, mais lui confère en l'occurrence une « fonction seconde » qui surdétermine la « fonction première ». Mais que signifient « attrait » et « attraction » touristiques ? Selon Cazalais, l'attrait dépend de l'intention et de la portée donnée à un événement ou à un site, tandis que l'attraction réfère à un lieu aménagé et pensé dans le but déclaré d'attirer les gens. Tout peut être touristique, donc, mais, d'une part, le potentiel d'attractivité ne pourra se réaliser qu'en fonction de la distance des foyers émetteurs ou de l'accessibilité du site et, d'autre part, un signal, une marque humaine doit afficher l'intérêt. La distribution des usages, des infrastructures et des équipements répond du principe de rendement optimal. L'accent est mis sur les utilisations, les activités subordonnées et les aménagements qui les appuient. On réfère habituellement à la compatibilité des occupations, des usages et des activités strictement sous l'angle des nuisances. C'est le cas, entre autres, de la capacité de charge assujettie à des seuils destinés à préserver les équilibres écosystémiques (Thurot, 1980 ; Nadeau, 1999 ; Deprest, 1997). Un ensemble de normes conforte progressivement cette approche, de même que le savoir et les savoir-faire des aménagistes (Archambault, 1983 ; Gunn, 1988 ; 1997). On arrive même à donner le mode d'emploi pour créer une attraction (Gunn, 1997).

Du point de vue de la typologie aménagiste, la satisfaction des différents marchés, en particulier métropolitains, comme l'équité en matière de desserte et d'investissements, constituent des paramètres de base. Deux grandes catégories d'équipements touristiques sont envisagées : les uns sont tributaires de l'existence d'une ressource (centre de ski alpin, station balnéaire, lieu du patrimoine), tandis que les autres, qualifiés de *footloose*, sont liés à la proximité d'un marché (terrain de golf, parc thématique, casino). Les plans de développement des associations touristiques régionales témoignent de cette approche. L'analyse des encadrements administratifs et des potentiels conduit à un schéma directeur d'organisation territoriale qui répond à un certain nombre d'objectifs se rapportant aux particularités du milieu, de même qu'aux anticipations et aux attentes des acteurs. L'identification des aménagements et des équipements projetés ou souhaitables, l'élaboration d'un plan de commercialisation et l'esquisse de montages financiers complètent l'exercice de planification. Celui-ci donne lieu à d'importants travaux de cartographie des potentiels touristiques, comme à de nombreuses études sectorielles d'aménagement de stations et de régions touristiques, ainsi qu'à l'adoption, à la fin des années 1980, de plans de développement par chacune des associations touristiques régionales au Québec.

La théorie de l'attractivité de Serges Gagnon va nous permettre au cours de notre étude de faire le point sur le patrimoine naturel, humain et les infrastructures en matière de tourisme qui existent à Bangangté. Ce travail préalable sera suivi d'une évaluation du niveau d'aménagement de ces atouts et de ses infrastructures en vue de déterminer si oui ou non l'arrondissement de Bangangté est un territoire touristique.

I.11.4. La théorie de la reproduction des inégalités

La théorie de la reproduction des inégalités a été développée par les sociologues Pierre Bourdieu et Passeron. Elle s'est d'abord appliquée en milieu scolaire pour démontrer que l'école est un milieu de reproduction des inégalités sociales. Dans cette approche, Bourdieu et Passeron (1964) définissent l'« habitus social » pour expliquer les différences entre individus. Ce système de représentations inconscientes incorpore les lois sociales et guide nos comportements. Selon Bourdieu, l'influence du milieu familial agirait sur les perspectives scolaires. Basée sur le concept de classes sociales, la théorie de la reproduction des inégalités (Bourdieu & Passeron, 1970) décrit une hiérarchisation « transgénérationnelle » des métiers et des statuts dans la structure sociale. L'école serait reproductrice des inégalités, car la sélection des formations proposées par l'institution scolaire s'effectue en fonction de l'origine sociale. Il existerait une hiérarchie des formations où les plus riches, en haut de l'échelle, décident, et font face à des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ainsi, les parents aisés encouragent le choix d'une filière particulière, valorisée par la classe dominante et le plus souvent par l'institution elle-même. Les autres recherchent également ce type de filière, mais choisissent finalement une autre orientation, « par défaut ». Les familles peu aisées se reportent alors sur des métiers « manuels » dévalorisés, conservant le statut inférieur de leur milieu. Bourdieu observe la construction de cet héritage culturel, caractéristique pour lui d'une maîtrise inégale de la langue et des outils intellectuels.

La théorie de la reproduction des inégalités pourraient très bien être appropriée pour les études en tourisme qui porte sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Elle est importante dans le sens où elle offre un cadre d'analyse qui permet de comprendre les mécanismes qui font qu'un des types de patrimoine sera plus valorisé qu'un autre entraînant ainsi une certaine inégalité qui va se perpétuer de génération en génération.

I.11.5. L'analyse stratégique ou théorie de l'acteur stratège

Ce courant théorique est l'œuvre de Crozier et Friedberg. Développé originellement dans le cadre des organisations, il stipule en substance que, dans une organisation, une société ou une structure donnée, les acteurs ont toujours une marge de liberté qui leur permet d'adopter des positions et des rôles qui leur sont favorables. A cet effet, les acteurs sociaux peuvent toujours élaborer des alternatives et s'y retrancher pour tirer parti d'une situation contraignante (Ndock, 2013). Il s'agit en réalité d'un ensemble des comportements adoptés par un acteur afin de préserver ses intérêts.

Dans cette logique, l'acteur est un stratège et dispose d'une marge de manœuvre. Il développe et met en œuvre des jeux stratégiques dans le cadre de relations (collaboration, alliance, affrontement, opposition, négociation,...) afin d'atteindre ses objectifs, Hatem (1993) le définit comme une personne, un groupe ou un organisme, visant certains objectifs et confronté à certaines contraintes, et qui peut, par ses stratégies et ses moyens d'action, influencer sur le devenir du système étudié. Pour Godet (1997) un acteur est un groupe homogène ayant des objectifs et des moyens d'action communs et mettant en œuvre une même stratégie et affichant un rapport de force face aux autres acteurs.

Les acteurs n'ont pas les mêmes ressources formelles et informelles parce que l'organisation ne distribue pas ces ressources de façon équilibrée. Le but du jeu stratégique est le contrôle des zones d'incertitude qui sont source de pouvoir (Smida, 2003). Les enjeux de la lutte entre acteurs organisationnels ne sont donc pas qu'économiques ou psychologique, mais aussi de domination de zones d'incertitude (Crozier et Friedberg, 1977).

Les acteurs cherchent à assimiler et maîtriser les mécanismes d'influence qui sont définies par Blanc (2012) comme : «... la combinaison d'un ensemble de modes d'actions, exercés de manière directe ou indirecte, ouverte ou couverte, vis-à-vis de personnes, de collectivités, d'organisations et/ou d'Etats, en vue d'acquérir un meilleur crédit, de prendre de l'ascendant et finalement d'orienter les décisions dans le sens souhaité.... ». Les acteurs opèrent dans un système d'action concret qui concerne le maintien de la structure par des mécanismes de régulation qui constituent alors d'autres jeux. Bernous (2014) confirme que c'est ce construit à la fois stable et souvent informel, mais jamais achevé qui permet aux acteurs d'établir dans les situations difficiles les transactions nécessaires au maintien et à la poursuite de l'action.

Dans notre cas, la valorisation du patrimoine naturel de l'arrondissement de Bangangté représente un système d'analyse des jeux stratégiques des acteurs. Cette théorie exige de nous que nous recensons les différents acteurs devant intervenir dans la valorisation du patrimoine naturel de l'arrondissement, de définir les compétences de chaque intervenant de la chaîne et d'établir une plateforme de collaboration entre ces différents acteurs.

I.12 OPERATIONNALISATION

I.12.1 Opérationnalisation de la variable indépendante : Patrimoine

<i>Variable</i>	Dimension	Indicateur
<i>Patrimoine</i>	Naturel	-Nombres de lacs -Nombres de chutes -Nombres de monts -Nombres de grottes -Types d'espèces faunistiques et floristiques
	Culturel	-Noms des monuments -Types de musées -Types d'objets d'arts -Noms des hôtels -Types de mets -Types de danses -Types de rites -Nombres de chefferies

I.12.2 Opérationnalisation de la variable dépendante : Développement local

<i>Variable</i>	Dimension	Indicateur
<i>Développement local</i>	Infrastructurelle	-Kilomètre de routes bitumées, -Types d'hôtels et de restaurants -Nombres de parcs, réserves et espaces verts aménagés -Type d'éclairage de la localité
	Economique	-Nombres d'emplois créés -Chiffres d'affaire des établissements de commerce -Taxes prélevés -Nombres d'investissements dans la localité
	Social	-Nombres d'équipements sociaux collectifs disponibles (centre de santé, adduction d'eau, électricité, centre de formation...) -Effectif des personnels de sécurité (gendarmes, policiers...) -Taux d'alphabétisation
	Culturelle	-Types de Musées, -Types de manifestation culturelle organisée (festival, foires) -Nombres de tickets vendus dans les cybercafés -Nombres de places vendus lors des manifestations culturelles
	environnementale	-Nombres d'éco gardes -Nombres de bacs à ordures de la localité -Nombres d'aires protégées de la localité (parcs, réserves, ONG) -Types d'habitat respectueux de l'environnement (écogites...).

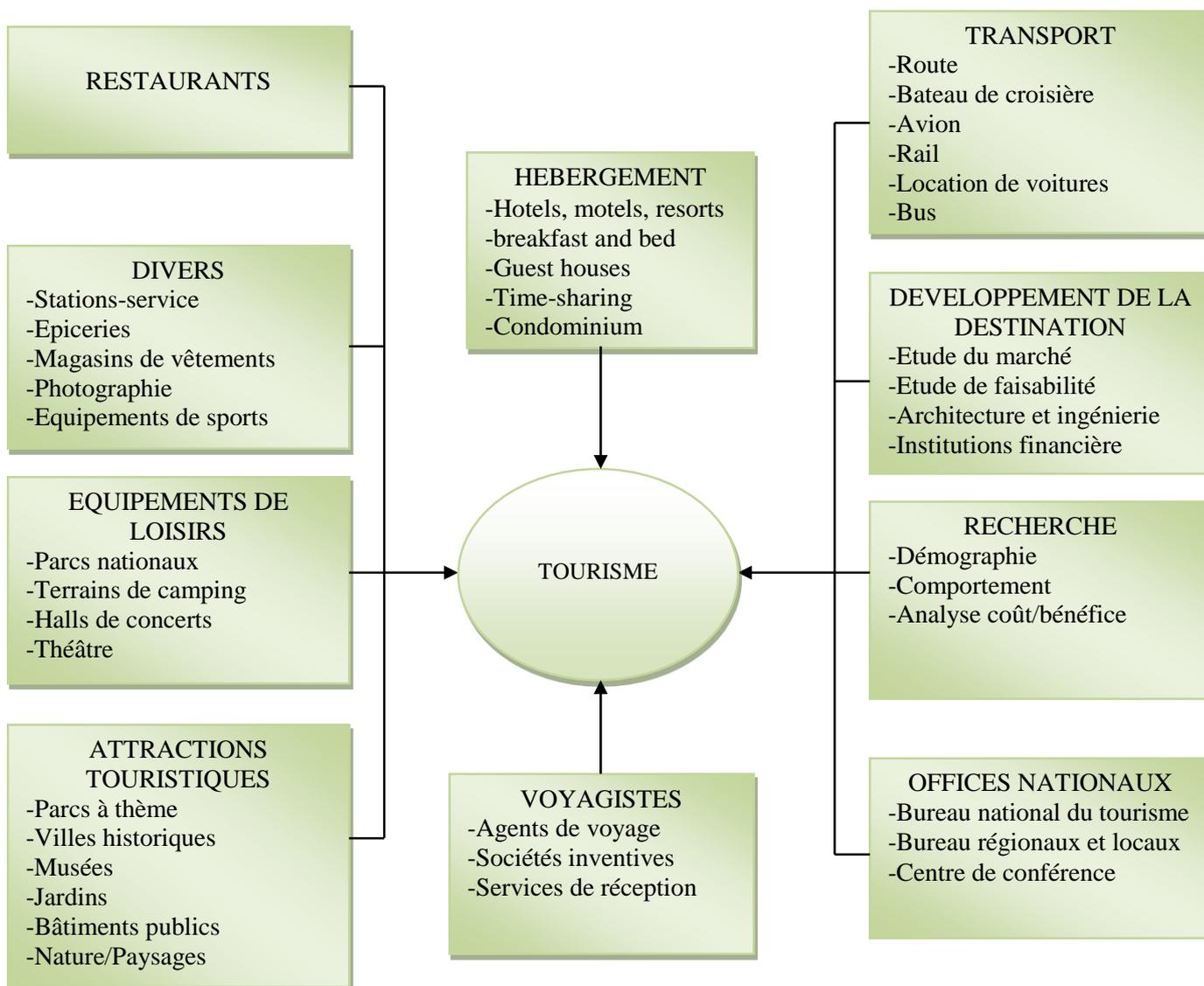
**CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA
RECHERCHE**

La matérialisation de cette recherche, requiert que, pour valider ou infirmer une information, l'on ait recours aux sources dépourvues de toute subjectivité. D'où l'importance de la méthodologie dont KAPLAN, (2001) rappelle l'importance en affirmant que « le propre de la méthode, est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui-même ». Ainsi par la méthode, le chercheur démontre les différentes étapes qui sanctionnent la recherche scientifique.

D'une manière générale, la méthodologie de recherche est l'ensemble des techniques et méthodes qui nous ont permis de mener notre étude, de même que les conditions dans lesquelles celle-ci s'est faite. Dans notre étude, nous avons opté pour la méthode systémique. En effet, adopté la démarche systémique dans une étude consacrée au tourisme et son impact sur le développement local revient à considérer le tourisme comme un système. Selon Omar Aktouf (1987), la systémique se présente comme « une approche qui dégage d'abord le mode de fonctionnement des systèmes étudiés (leurs fonctions), ensuite ce qui gêne ce fonctionnement (les dysfonctions) et enfin trouve les moyens de rétablir la fonctionnalité de l'ensemble ». Elle englobe l'ensemble des éléments du système étudié, ainsi que leurs interactions et leurs interdépendances. Pour De Rosney (1975), c'est « une méthodologie permettant de rassembler et d'organiser les connaissances en vue d'une plus grande efficacité de l'action ».

Le système touristique est en effet composé d'un ensemble d'éléments (culturel, infrastructures, écologique, économique, scientifique, administratif, etc.) qui, considérés dans leur totalité, agissent et s'influencent les uns sur les autres dans l'espace et dans le temps (figure N°). Ces éléments sont qualifiés d'éléments en interactions dynamiques, organisés et en fonction d'un but. Dans le cadre de notre étude où la méthode se veut globaliste, la démarche a consisté dans un premier temps à recenser le patrimoine touristique culturel et naturel de Bangangté. Ensuite, il s'agit d'analyser l'organisation des activités touristiques organisées autour de ce patrimoine afin de relever son importance sur le développement. Par conséquent, la collecte des données dans notre démarche s'est faite en plusieurs étapes à savoir : la collecte des données secondaires, la collecte des données primaires, le traitement et l'analyse de l'ensemble des données.

II.1 LE TOURISME : UN SYSTEME PLURIDIMENSIONNEL



Source : Adapté à partir de DUPONT Louis (2002)

Figure 2 : Schéma de synthèse du fonctionnement du tourisme

II.2. LA COLLECTE DES DONNEES

Pour l'obtention des informations nécessaires à la vérification et à la validation de nos hypothèses, nous avons collecté deux types de données : les données secondaires et les données primaires.

II.1.1 La collecte des données secondaires

La collecte des données secondaires concernant notre étude a consisté à une revue de littérature exploratoire des travaux de recherche et ouvrages scientifiques (thèses, mémoires, ouvrages généraux, articles, etc.) portant sur le tourisme et le développement local. De ce fait, nous avons procédé à une recherche documentaire et à une recherche cartographique.

II.1.1.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire constitue le point de départ de tout travail de recherche scientifique. C'est une étape très importante, car elle permet d'avoir un aperçu général sur le

problème que pose le thème d'étude. La consultation des documents (ouvrages généraux, thèses, mémoires, publications diverses,...) nous a permis de prendre connaissance des travaux ayant un rapport avec notre thème. Il en résulte de cette étape que la question du « tourisme et développement » a déjà fait l'objet de maintes préoccupations par les chercheurs. Par ailleurs, il ressort de ce « débat » sur le tourisme et le développement que notre zone d'étude en a déjà fait très peu l'objet d'attention, ce qui fait l'originalité de notre étude.

Notre recherche documentaire a été menée dans les bibliothèques des institutions universitaire et administrative, notamment à la Faculté des Arts et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, au département de géographie de l'Université de Yaoundé I, de l'Université de Dschang, à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au Centre de Documentation du MINRESI et celui du MINTOUL. Les structures et services tels que la bibliothèque municipale et de l'office de Bangangté ont également contribué à ces travaux en mettant à notre disposition des informations non négligeables en rapport avec notre sujet.

En dehors des bibliothèques et centres de recherches, nos recherches se sont étendues sur les consultations cybernétiques. C'est ainsi que, par le biais des moteurs de recherches à l'exemple de Google et des annuaires tels que Yahoo, Alta vista, Google chrome, Google Scholar, et des sites spécialisés comme celui de l'OMT, des facultés où l'on enseigne la gestion du tourisme et le marketing dans le monde, les revues traitant du tourisme en ligne nous avons pu recueillir les données importantes. Celles-ci nous ont permis de connaître ceux qui ont abordé ce sujet avant nous, et de voir les différentes approches par lesquelles ont été abordées les questions de valorisation du patrimoine touristique.

1.1.1.2. Les documents iconographiques

Concernant les documents cartographiques, nous les avons obtenus à l'Institut National de la Cartographie (INC) et à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bangangté. Le service des statistiques a mis à notre disposition le plan communal de développement qui nous a fourni plusieurs cartes et statistiques relatives à notre étude. Il s'agit notamment de carte de localisation, du relief, celles de la répartition des infrastructures sociales de base (eau potable, couverture sanitaire), la carte routière, etc. A partir desdits documents, nous avons pu élaborer la cartes du patrimoine naturel et culturel de Bangangté.

II.2 LES ENQUETES DE TERRAIN

Les enquêtes de terrain constituent l'étape cruciale dans tout travail de recherche scientifique, c'est elle qui met le chercheur en contact avec sa zone d'étude. En tant que phase fondamentale de la recherche, elle est sanctionnée par les techniques de recherches telles que l'observation directe, les entretiens, qui contribuent à la collecte des données primaires.

II.2.1. L'observation directe

Cette technique nous a permis dans un premier temps d'inspecter notre zone d'étude en parcourant à pied certains villages afin d'identifier ceux qui regorgent un patrimoine naturel et culturel, afin d'apprécier son niveau de mise en valeur et son impact sur la localité. Par la suite, elle nous a édifié sur les difficultés de valorisation de ce patrimoine et nous a également été utile pour les prises de vue photographique à l'aide d'un appareil photo. Cette démarche a constitué en quelque sorte notre pré-enquête, dans la mesure où c'est grâce à elle que nous avons pu prendre connaissance de notre zone d'étude de manière profonde, en appréciant les activités et les spécificités de certains villages.

II.2.2. Les entretiens

Les entretiens semi-directifs ont constitué la principale méthode utilisée dans notre travail de recherche. Ce choix se justifie par le fait que les populations locales ne sont pas à mesure de justifier clairement le choix des politiques touristiques locales. En outre, les documents préexistants apportaient partiellement les réponses aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous les avons effectués en deux phases à savoir la phase pré-entretien et la phase des entretiens proprement dit. La phase pré-entretien a consisté à l'élaboration des premiers guides d'entretiens que nous avons testé sur un nombre de personnes réduit dans le but de vérifier la pertinence des questions prévues pour effectuer les entretiens avec les personnes ressources. Ce teste nous a permis d'analyser de manière restreinte le problème à étudier, de corriger les lacunes identifiées, mais également de formuler définitivement l'objectif de notre recherche et les indicateurs à examiner.

Les entretiens proprement dit ont été effectués auprès des personnes ressources notamment les chefs traditionnels, les autorités administratives. Nous les avons effectué durant la période des grandes vacances : de Juillet 2015 à Septembre 2015. Cette durée est justifiée par le fait que nous avions du temps pour effectuer les interviews. L'ensemble des sept (07) chefferies traditionnelles que compte l'arrondissement de Bangangté a constitué notre population cible. A cette liste, nous avons ajoutés quelques notables, l'autorité administrative (DDTOUL, DDPME) et communale, les responsables ONG, les gérants des établissements d'hébergement et restauration. Les entretiens menés avec toutes ces personnes ont été fait individuellement car nous ne voulions pas que les personnes soient influencées par l'effet de groupe et, par les réponses ou réactions des autres.

II.2.1. Grille d'entretien semi-directif

L'objectif général de nos entretiens visait à obtenir des interviewers des informations sur le patrimoine culturel et naturel de l'arrondissement de Bangangté, identifier leur impact sur le développement local et les raisons de leur faible transformation en produit touristique. En outre, il était également question de pendre les différents points de vue de ces acteurs afin d'élaborer une stratégie efficace de mise en valeur du potentiel touristique de l'arrondissement de Bangangté. Différents guides d'entretien ont été ainsi élaborés et adaptés aux particularités des catégories d'acteurs interrogées. Les principaux points de ces guides sont les suivants :

- Quelles sont les richesses touristiques de votre localité ?
- A quoi servent ces richesses ?
- Quelles sont les raisons de leur faible valorisation ?
- A votre avis que fait-il faire pour une valorisation efficace des richesses de Bangangté à des fins touristiques ?

I.2.2 Caractéristiques des interviews

Dans l'ensemble, nous avons mené trente-trois (33) interviews (voir tableau n°3) d'une durée totale de trente-cinq heures environ (35h). La durée moyenne du plus court de ces entretiens est de quarante-cinq (45) et une heure trente (1h30) pour le plus long. Certains de ces entretiens ce sont déroulés dans les lieux de services et pendant les heures de travail, pour ce qui est des autorités administratives, communales et responsables des établissements d'hébergement et restauration. Ceux menés avec les autorités traditionnelles ont eu lieu dans

leurs domiciles, en matinée et dans la soirée. Même si la plupart de ces interviews ont été fait en langue française, ceux avec les autorités traditionnelles ont été menés en langue locale (le Medumba).

Tableau 2: Catégories et nombre d'entretiens

Catégories des personnes à interviewer		Nombre d'interviewers	Nombre d'entretiens
Autorité administrative :	-DDPME	1	1
	-DDTOUL	1	1
Autorité communale		2	2
Autorité traditionnelles :	-Chefs traditionnels	7	7
	-Notables	8	8
ONG		3	3
Etablissement d'hébergement et restauration		15	15

Source : Enquête de terrain, 2015

II.3. TRAITEMENT DES DONNEES

Pour extraire de l'information utile des données qualitatives issues de la recherche documentaire et des entretiens, nous avons procédé à la fois à un traitement manuel et informatisé. Ce traitement a été fait grâce à la technique d'analyse de contenu. C'est une technique qui permet d'extraire de l'information des guides d'entretiens, en tenant compte du statut et l'identité de l'enquêté. Les différentes réponses de nos interlocuteurs ont été regroupées en fonction des grands axes qui guidaient nos entretiens, dans le but de générer des données quantitatives. Nous avons à la suite de cet exercice attribué des codes aux différentes réponses regroupées afin de créer un masque de saisie de données. Pour ce faire, nous avons eu recours à la plate- forme d'analyse statistique SPSS qui nous a permis de réaliser des statistiques descriptives, bi variées et de générer des tableaux croisés.

II.3.1. Traitement cartographique des données

La carte est un outil primordial d'observation et d'analyse du géographe. Cependant, pour qu'elle puisse nous donner l'information nécessaire, elle doit subir un traitement approprié. De ce fait, nous avons pu réaliser nos différentes cartes, notamment celle de la localisation de la zone d'étude, des chefferies, et celle du potentiel touristique, grâce à un fond de carte de l'arrondissement de Bangangté issu des archives de l'INC. Cette réalisation a été possible grâce aux logiciels tels que Mapinfo et Adobe Illustrator CS.5. En outre, pour une meilleur qualité des photographies issues des observations de terrain, nous avons eu recourt à un traitement numérique fait à l'aide des logiciels tels que Microsoft Office Picture Manager et Nero PhotoSnapview.

II.4. DIFFICULTES RENCONTREES

L'aboutissement de cette étude ne s'est pas fait sans difficultés. Nous avons fait face à de nombreuses difficultés pendant les différentes phases de la recherche.

II.2.1. Les difficultés liées à la recherche documentaire

Lors de la recherche documentaire, nous avons fait face à de difficultés de plusieurs natures. La première est le manque d'ouvrage en rapport avec notre sujet de recherche. En effet, La majorité des bibliothèques que nous avons consultées étaient très peu fournies en ouvrages traitant de notre thème. Malgré le fait qu'il existe une littérature sur le tourisme au Cameroun, notre zone de recherche en a fait très peu un centre d'intérêt. Tout au long de notre recherche, cette indisponibilité des documents pouvant nous donner les informations nécessaires pour mieux comprendre les contours de notre thème de recherche, a souvent ralenti l'évolution de nos travaux, nous empêchant de respecter le chronogramme à cette effet. Malgré ce manquement, nous avons eu recours aux ouvrages généraux sur le tourisme pour mener à bien cette étude.

Nous avons également rencontré d'énormes difficultés au BUCREP et à l'INC pour obtenir les statistiques sur le nombre de ménages de notre zone d'étude et le fond de carte de la localisation. C'est grâce à notre courage et forte détermination que nous avons pu avoir gain de cause, après plusieurs semaines de rendez-vous.

II.5.2. Les difficultés de la phase du terrain

Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons fait face à plusieurs difficultés. En premier lieu, nos moyens économiques et matériels ont été insuffisants. L'une des raisons de cette insuffisance est liée à l'absence de subventions accordées à la recherche des étudiants de l'Université de Yaoundé I en générale. Cette situation a rendu difficile nos déplacements et la collecte des données nécessaires. Ceci d'autant plus que notre zone d'étude est trop vaste, le principal moyen de transport utilisé ici est la moto ; celui-ci est très coûteux à cause du mauvais état des routes. Nous étions parfois obligés de parcourir de longues distances à pied pour obtenir une information.

Autre difficulté rencontrée sur le terrain, nous évoquons les contraintes liées au temps. En effet, nos enquêtes sur le terrain ont coïncidé avec la grande saison de pluie à l'Ouest-Cameroun (fin juillet-début septembre). La tombée répétitive des pluies rendait nos déplacements difficiles et a réduit notre temps de travail. Aussi le mauvais état des routes qui desservent la localité ne nous ont pas facilité la tâche.

Enfin nous mentionnons les difficultés d'accès aux informations auprès de certaines structures privées, autorités traditionnelles et Etatiques. En effet l'indisponibilité de certains responsables administratifs et traditionnels nous a ralenti dans nos recherches et le service de documentation de la commune de Bangangté ne nous a pas fourni de carte topographique.

Aussi, la non disponibilité de données statistiques régulières sur les entrées touristiques dans les établissements hébergement et hôtel de l'arrondissement de Bangangté.

**CHAPITRE III : POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES
ET CULTURELLES DE BANGANGTE ET CONSTRUCTION
TERRITORIALE**

L'identification du potentiel touristique naturel et culturel dont dispose l'arrondissement de Bangangté nous a emmené à procéder à l'inventaire de ses ressources. Cet inventaire est le fruit d'un travail de terrain effectué sur le site/lieu d'enquête avec des entretiens avec les acteurs locaux.

Etant donné que les ressources inventoriées sont hétéroclites, nous avons adopté la méthodologie de P. Defert (1972), pour les classer afin d'en avoir une vue d'ensemble. La dite méthodologie distribue les ressources touristiques selon quatre grands ensembles qui leur servent de cadre général. Il s'agit notamment de :

- L'Hydrôme qui est l'eau sous toutes ses formes, tous ses aspects, toutes ses étendues y compris la neige et la glace, les eaux minérales et thermales.
- Le Phytôme qui est l'élément terrestre nu ou recouvert d'une surface végétale. Il se compose de tout élément naturel présentant un coefficient attractif aménagé ou non par l'homme.
- Le Lythome qui est tout élément construit par l'homme intéressant par sa nature ou sa destination. La nomenclature de cette ensemble va des monuments des civilisations disparues jusqu'au simple habitat humain privé.
- L'Anthropôme est toute activité de l'homme présente, réelle et observable, indépendamment de son support, capable d'attirer le touriste.
- Une classification typologique de cet ensemble permet d'identifier des activités anciennes et menacées de disparition (folklore, artisanat, fête, musique, etc.) et les activités modernes faisant preuve de novation comme visite d'usine, d'industries de pointe, de centres de recherche, etc.

III.1. POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES DE BANGANGTE

En termes de potentialités patrimoniales naturelles, l'Arrondissement de Bangangté regorge de l'hydrôme et du phytôme entre autres.

III.1.1. L'hydrôme

L'hydrôme de Bangangté est constitué des cours d'eau, des cascades et des chutes qui font la fierté de la localité ainsi que le cours d'eaux en labyrinthe appelé « NDIANNIKATSE » comme présenté sur la photo ci-contre (Planche 1, photo 1 et 2).



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 1 : Cascades de Chouchou à Bahouoc. C'est un important lieu touristique à valoriser, resté toujours inconnu des grandes cascades de l'Ouest et partant du Cameroun. C'est un lieu célèbre dans le village, car c'est ici que toute personne animée par des mauvais esprits peut se voir débarrasser de toute souillure, ceci par l'entremise d'un guide doté de pouvoirs surnaturels hérités des ancêtres.

Photo 2 : Les chutes de Chehandzoe à Bangoua. Située à 4 km du palais royal Bangoua, avec une hauteur d'environ 20 m. C'est le lieu où était signé l'acte de mariage et les jeunes filles qui refusaient de se marier étaient jetées dans le vide d'où le nom chehandzoe qui signifie littéralement eau de refus mari.

Planche 1 : Hydrôme dans l'arrondissement de Bangangté.

Une autre chute de Bangoua est appelée la chute à neuf (9) branches. Selon notre guide et des sources recueillies sur le terrain, cette chute aurait neuf branches clairement visibles et identifiables pendant la saison sèche.

III.1.2. Le Phytôme

Dans notre zone d'étude, il est constitué des rochers, les plateaux, les grottes, les forêts, les montagnes qui par leur variété topographique, offrent de multiples paysages : collines, plateaux ... Ce phytôme est loin d'être exploré et reste à l'écart de toute activité touristique. (Voir planche 2)



Clichés 1, 2, 3, 4, 5, 7,8 : Gueyong Annine Mesmyne, août 2015. Cliché 6, DOUMBOCK

Photo 3 : Le rocher à Corbeaux de Bangoua.

Photo 4 : Le plateau de Ntagni à Bangoulap.

Photo 5 : Paysage de palmeraie.

Photo 6 : Mont Batchingou.

Photo 7 : La grotte d'hyène de Bangoua

Photo 8 : Rocher derrière le domicile privé du chef Bangang-Fokam

Chacun de ses sites constitue en soi une destination touristique de choix.

Planche 2 : Phytôme dans l'arrondissement de Bangangté.

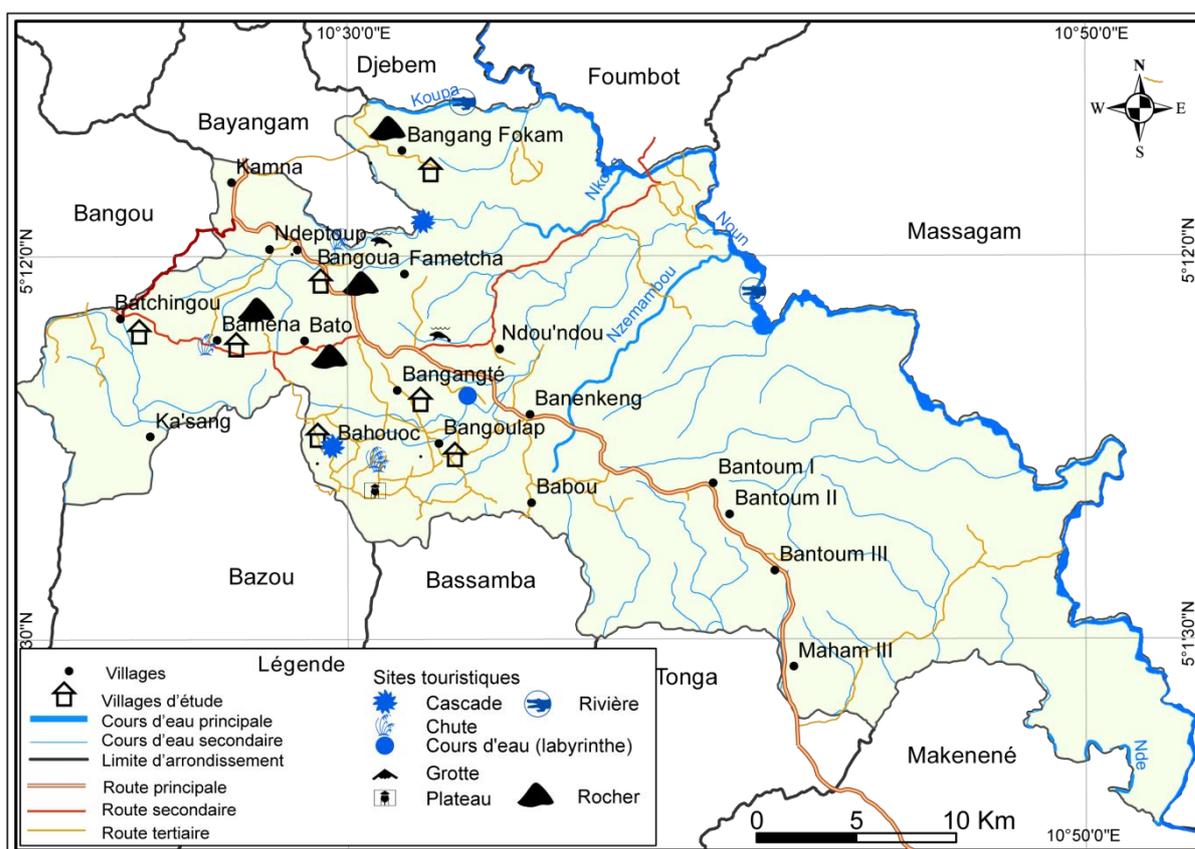
Le rocher à corbeaux (photo 3) serait l'un des plus larges de l'ouest Cameroun d'environ 100 m de diamètre au-dessus duquel coule de l'eau. Il porte le nom de corbeau parce que c'est le lieu de rassemblement des corbeaux durant la nuit. Selon une légende très répandue dans la localité, le rocher à corbeaux serait également un site sur lequel se

retrouvaient des hommes transformés en leurs animaux-totems (corbeaux) pour régler leurs différends par des combats sanglants, épiques et mémorables à l'issu desquels le faible abdiquait ou en reconnaissant la victoire de son adversaire ou choisissait de passer l'arme à gauche.

Le plateau de Ntagni (photo4) aurait, pendant la guerre contre le peuple Bamoun au XIXe siècle secrété un épais brouillard qui aveugla uniquement les guerriers Bamoun et ainsi, permis la victoire du peuple Bangoulap (Angèle Fanga, 2012). À Bangoulap, nous trouvons également les grottes de Madoua, les chutes de Baaba 1 et 2 qui participent indéniablement de l'éclat touristique de cette région déjà si agréable à visiter. Ici se trouve un important lieu sacré du peuple Bangoulap ; c'est à cet endroit que toute la puissance de la chefferie supérieure repose et trouve ainsi la plénitude de sa signification, car en temps de conflit, c'est ici que se refugiaient de nombreux rois et dignitaires du village. C'est aussi un important lieu de sacrifice et de contact permanent avec les ancêtres.

Le Mont Batchingou (photo 6) est un haut lieu touristique dans la Région de l'Ouest. C'est une montagne ayant une altitude de 2 100 m (deuxième haut sommet à l'Ouest après les Monts Bamboutos). C'est une montagne où il est organisé très régulièrement l'ascension qui regroupe ainsi de nombreux athlètes des différentes régions du Cameroun.

La figure ci-dessus nous présente la répartition spatiale des potentialités touristiques naturelles que nous avons identifiées dans notre zone d'étude (figure 3).



Source : Carte administrative du Cameroun, INC, 2014, Données de terrain 2015.

Figure 3 : Carte des potentialités patrimoniales naturelles

Ces potentialités naturelles concernent seulement la partie Nord-Ouest de la Commune de Bangangté où les données ont été collectées. Le reste ne faisant pas partie de notre zone d'étude préalablement sélectionné. Ce pendant, il y existe aussi des potentialités culturelles.

III.2. POTENTIALITES PATRIMONIALES CULTURELLES DE BANGANGTE

L'arrondissement de Bangangté compte un grand nombre de potentialités patrimoniales culturelles regroupé en lithôme et anthropôme. Ce sont les sites sacrés, les chefferies avec leur toit sous forme de cône et les murs en bambou ou autre arbre de la forêt ainsi que les musée d'art (planche 3).



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 9 : Entrée de la Chefferie Bangoua.

Photo 10 : Monument à la Chefferie Bangang-Fokam

Photo 11 : Plafond fait en bambou et à la main

Photo 12 : Murs fait de bambou et à la main

Chacun de ces éléments constitue en soi un sujet touristique de choix

Planche 3 : Quelques aspects du lithôme de l'arrondissement de Bangangté.

Le **patrimoine culturel** se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.). Cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant.

- Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.).
- Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives, etc.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc largement la simple propriété personnelle (droit d'user « et d'abuser » selon le droit romain). Il relève du bien public et du bien commun.

III.2.1. Le Lithôme

Dans cette catégorie nous retrouvons les sites historiques, les monuments architecturaux.

III.2.1.1. Les monuments historiques

Pour ce qui est des monuments historiques, nous avons entre autres la statuette de la chèvre qui se trouve au carrefour Bamena et qui est le symbole de toute une histoire. Selon la littérature orale, cette statuette tirerait ses origines de l'histoire de BLINGOUN venu de Baloum avec ses frères. Ces derniers parièrent que celui d'entre eux qui ramènerait de la viande aux populations de Bamena serait reconnu chef de village. Tous se lancèrent à la recherche du gibier. BLINGOUN attrapa une chèvre non loin du village et la rapporta à la population et convainc les villageois qu'il s'agissait du gibier dont ils étaient allés à la recherche. C'est ainsi qu'on le proclama chef avant l'arrivée de ses frères, pour par la suite se rendre compte que la chèvre avait été volée, d'où l'appellation 'chef voleur de chèvre', qualificatif qui est aujourd'hui étendue à tous les ressortissants de cette localité.

Créé en 1931 par les missionnaires protestants, l'hôpital de l'Église Évangélique du Cameroun, plus connu sous le nom d'« hôpital de Bangoua », véritable monument chargé d'histoire, est entièrement construit dans un style architectural colonial. La beauté de cette bâtisse est rehaussée par la qualité des arbres plantés dans sa cour et qui ont été sculptés dans un style très libre ou les thèmes de la vie quotidienne tels que santé, éducation, accès à l'eau potable sont développés. Ce paysage enchanteur dont le pouvoir thérapeutique ne fait plus aucun doute dans l'esprit des riverains est une véritable source de guérison.

III.2.1.2. Les sites historiques

L'arrondissement de Bangangté regorge une multitude de sites chargés d'histoires aussi intéressantes les unes autant que les autres. Nous trouvons à Bangoulap le plateau sacré de Ntagni qui pendant la guerre contre le peuple Bamoun au XIX siècle aurait secrété un épais brouillard qui aveugla uniquement les guerriers Bamoun et ainsi permis la victoire du peuple Bangoulap (Angèle Fanga, 2012). A Bangoulap, nous trouvons également les grottes de Madoua, les chutes de Baaba 1 et 2 qui participent indéniablement de l'éclat touristique de cette région déjà si agréable à visiter.

Le rocher d'hyène ou pierres protectrices est également un site fabuleux à visiter si vous passez par l'arrondissement de Bangangté. Situé à Njamga par Bangoulap, ce rocher de couleur noire, est nourri de sel et de jujube. Il se pourrait que sans cette nourriture, le village est sans protection ((Fanga, 2012).

Un autre rocher d'hyène se trouve également dans le village Bangoua. Outre son paysage pittoresque décrit plus haut, Bangoua est également béni des dieux parce que nous retrouvons plusieurs chutes dans la contrée. Nous pouvons citer la chute CHEHANDZO (refus de mari). C'est une chute d'eau d'environ 20 m dont l'accès se fait par une descente périlleuse. Aujourd'hui lieu de culte pour les familles de victimes, elle serait un lieu où l'on jetait les jeunes filles qui refusaient les époux qu'on leur avait choisi.

La seconde chute de Bangoua est appelée la chute à neuf (9) branches. Selon le guide et autres sources recueillies sur le terrain, cette chute a neuf branches clairement visibles et identifiables pendant la saison sèche qui dure de décembre à mars.

En plus des sites cités, toujours à Bangoua, nous trouvons le rocher Woubelack ou le rocher à corbeaux d'environ cent mètres de diamètres, le rocher à corbeaux au-dessus duquel coule de l'eau tire son nom du fait qu'il attire et rassemble un nombre incalculable de corbeaux pendant la nuit. Le nombre de corbeaux s'élèverait à près de 500 000. Selon une légende très répandue dans la localité, le rocher à corbeau serait également un site sur lequel se retrouvaient des hommes transformés en leurs animaux-totems (corbeaux) pour régler leurs différends par des combats sanglants, épiques et mémorables à l'issue desquels le faible abdiquait ou en reconnaissant la victoire de son adversaire ou choisissait de passer l'arme à gauche.

Un autre site non moins important mais tout aussi pittoresque qui enrichi davantage la région de Bangoua, est la célèbre cascade de Lono. Réputée pour sa beauté, la cascade de Lono est un site touristique à visiter à tout prix et à tous les prix.

Le groupement Bangangté regorge aussi de nombreux autres sites qui participent toujours au rehaussement de l'attrait touristique de la région. Il s'agit notamment de la grotte dénommée Ntock-si, de la forêt sacrée de Feulem, de Diàŋkâdntsə (cours d'eau en labyrinthe), du rocher de Mfeunchen, de la pierre de Nekem ainsi que de la chute de l'Irad située à Mango'o.

Les sites historiques de l'arrondissement de Bangangte s'enrichissent aussi d'une multitude de forêts sacrées qu'il regorge. Ces forêts sacrées se retrouvent pratiquement dans tous les villages de la localité.

III.2.1.3. Les monuments architecturaux traditionnels

Les monuments architecturaux traditionnels sont essentiellement représentés par les chefferies traditionnelles. Ici nous pouvons citer toutes les chefferies des villages formant l'arrondissement de Bangangté, nous avons entre autre la chefferie traditionnelle de

Bangangté, la chefferie traditionnelle de Bangoua, etc. La chefferie est un lieu sacré avec une architecture qui se caractérise par ses matériaux traditionnels. Les maisons situées à l'entrée de la chefferie ont des toits coniques symbolisant le conseil des neufs notables et sont un signe de pouvoir et de dignité élitiste.

III.2.1.4. Les musées

Les musées sont des sites de dépôt et de préservation des vestiges de la tradition. Un musée qui renferme des objets rares, précieux, historiques témoins de la riche histoire de la localité est situé dans le village Bangoua, à l'entrée de la chefferie.

En plus de ce musée, on en retrouve d'autres dans les chefferies et dont l'accès n'est pas autorisé au grand public (planche 4).



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 13 : Le chef Bangoulap assis sur son trône. Dans cette pièce où se trouve son trône, le chef a à portée de main des objets qui peuvent être vus comme des objets d'art, mais qui représentent également des instruments du pouvoir traditionnel

Photo 14 : Salon du chef Bangang-Fokam. Les peaux de panthère ainsi que la peau de serpent qui se trouvent au fond de cette photographie sont à la fois des ornements et des symboles du pouvoir royal.

Planche 4 : Objets d'art et de culture dans les quartiers des autorités traditionnelles.

Dans les musées de la commune de Bangangté, on retrouve y lieux plusieurs œuvres d'arts :

- Les masques qui peuvent être sculptés ou en fonte c'est-à-dire coulés dans du métal et représentant des visages humains ou d'animaux ;
- des trônes, des tables, tabourets qui peuvent être des représentations d'hommes ou d'animaux ;
- des tableaux sculptés et photographies d'évènements mémorables ;
- des peaux et têtes d'animaux sauvages. Il s'agit généralement des peaux de panthère, de lion et de serpent ;
- des têtes d'animaux sculptés ;
- des statues tant anthropomorphes, zoomorphes qu'anthropo-zoomorphes. Ces statues représentent des figures imaginaires légendaires ou symboliques du pouvoir royal ou ancestral ;

- des statuettes, plus petites que les statues en termes de dimensions mais ayant une valeur tout aussi symbolique ;
- les instruments traditionnels de musique parmi lesquels les tam-tams qui se composent d'une coque en bois et d'une membrane en peaux d'animaux généralement utilisés lors des grandes fêtes pour attirer les populations. Nous avons aussi la cloche à double gongs utilisée par les notables pour rassembler le village lors du décès du chef ou d'un membre de la chefferie ;
- les cannes sculptées ou décorées avec des perles et des cauris ;
- les calebasses, les canaris et les cornes d'animaux. Les calebasses faites en bois ou provenant du fruit du calebassier servent le plus souvent à recueillir de l'eau ou du vin. Les canaris quant à eux jouent le rôle de réserve d'objets précieux ;
- les armes parmi lesquels les flèches, les armes à feu, les couteaux, etc.
- la queue de cheval.

Ces musées sont approvisionnées par les artisans de fortune utilisant un matériel rudimentaire ainsi que des chasseurs qui reviennent des parties de chasses soit avec des plumes d'oiseaux, soit avec des peaux d'animaux et plein d'autres objets.

III.2.2. L'Anthropôme

Dans cette rubrique nous trouvons essentiellement les activités menées par l'Homme. Il s'agit de l'artisanat, le patrimoine littéraire, musical, de l'art culinaire, des fêtes et festivals.

III.2.2.1. L'artisanat

L'art constitue pour un peuple l'expression originale de son empreinte identitaire, son moi profond, son âme profonde. Dans ce vocable, on retrouve à tort et à raison les objets tels que les statues, les statuettes, les masques, les tableaux, pour ne citer que ceux-là. (voir planche 5.



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 15 : Un trône royal

Photo 16 : Des paires de tennis fabriquées à la main

Photos 17 et 18 : Objets artisanaux de décoration

Planche 5 : Des produits de l'artisanat fabriqués dans l'arrondissement de Bangangté.

La production de l'activité artisanale dans l'arrondissement de Bangangté est variée, portant en elle un savoir-faire indéniable et des valeurs culturelles ancestrales. Plusieurs activités artisanales sont recensées dans la localité. Les matériaux utilisés sont aussi variés que divers. Nous avons entre autres les cauris, les perles et le tissu traditionnel appelé 'ndop'. Les perles et les cauris sont utilisés dans la confection des tabourets tapissés, des bracelets, des colliers, des cannes royales, des chaussures, et divers bijoux. Le tissage quant à lui est une activité réservée pratiquement aux hommes. On lui associe la teinture et la confection des modèles d'habits, de sacs, de nattes, de chapeaux, etc.

La tapisserie qui produit des sacs, des sièges de véhicules et de la matière pour fauteuils ainsi que la cordonnerie en matériaux locaux sont d'autres branches de l'artisanat spécifique de la localité. La poterie en argile qui vient compléter cette liste permet pour sa part de fabriquer les foyers traditionnels améliorés et transportables ou fixes, les canaris, les pots de fleurs, les vases et autres objets de décoration tels que les statuettes, les bibelots, etc.

III.2.2.2. Le patrimoine littéraire et musical

Il y a une abondante littérature en langue Medumbà et sur la langue Medumba telle que les chants, les récits, les contes, la grammaire, des mémoires et thèses de doctorats, etc. Il existe en outre des lexiques Français/Medumbà (Neta' Medumbà écrit en 1980, le lexique Medumbà / Français (Swanda Medumbà) publié en 2007, un dictionnaire et la Bible traduite en langue Medumbà en 1995. (voir planche 6).



Photo 19 : Des castagnettes

Photo 20 : Un gong bisonore

Photo 21 : Un xylophone traditionnel

Photo 22 : Balafon bamiléké

Clichés 15, 16, 17 : DOUMBOCK. Cliché 18 : Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Planche 6 : Quelques instruments de la musique traditionnelle dans l'arrondissement de Bangangté.

III.2.2.3. Les fêtes et les festivals

L'arrondissement de Bangangté est riche en fête. En effet, on en compte un bon nombre. Il s'agit notamment de la fête du Macabo organisée tous les deux ans dans la localité de Bangoua qui est la commémoration du retour du chef exilé.

En ce qui concerne les festivals, la localité de Bangangté organise de manière biennale le festival Medumba. Le festival s'ouvre sur une foire agro-pastorale, commerciale, industrielle et artisanale. Il s'enrichit d'activités sportives, culturelles, d'animations diverses ainsi que de grands concerts de musiques religieuses. Les festivaliers peuvent également participer aux conférences débats, aux tables rondes et au grand concours en langue Medumba avec à la clé des remises de prix et de diplômes. Nous y trouvons également des prestations de danses traditionnelles, et modernes avec notamment des chanteurs du terroir tels que René Bens, Marole Tchamba, Saint Bruno et des artistes invités. Il en est de même du festival

culturel GAHCHOU qui se tient tous les deux ans à Batchingou. Signalons que le GAHCHOU est un condiment réputé pour sa saveur et sert à la cuisson des mets tels que le taro et le NKWUI.

Il faut également signaler que les funérailles sont une coutume très représentative des traditions de cette partie du terroir. En effet, les funérailles sont une occasion en or de la manifestation de la richesse culturelle et culturelle des peuples de la localité. Au cours de cette cérémonie, les filles mariées de la concession sont revêtues d'un chapeau tissé de raphia avec aux extrémités des plumes d'autruche teintées en rouge. Elles arborent le tissu traditionnel appelé 'ndop' et portent à leurs bras des queues de cheval apprêtées pour la circonstance par leurs belles-familles. (voir planche 7).



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, mai 2016.

Photo 23 : Masque de « Kou Ngang » tenu par un initié. Les pratiquants de cette danse sont des membres de la garde royale. Ils ne dansent que lors des cérémonies de grandes importances ou lors des deuils de hauts dignitaires des villages.

Photo 24 : Femmes parées en habits de danses funéraires. On reconnaît la descendante directe du défunt qui est en train d'être lamenté grâce au chapeau-plumes qu'elle arbore. Autour d'elle, ses consœurs la soutiennent, l'accompagnent dans la danse et les lamentations.

Photo 25 : Rang de danse « Khe Sou » lors des funérailles. C'est un rang formé par les accompagnateurs de la personne endeuillée. Ses membres s'alignent derrière elle.

Planche 7 : L'aspect de danses lors des cérémonies funéraires.

III.2.2.4. L'art culinaire

L'art culinaire constitue également un attrait et une caractéristique culturelle spécifique, artistique voire touristique de l'arrondissement de Bangangté. En effet, les mets traditionnels se confectionnent de manière spéciale avec des condiments ou épices spécifiques hautement odorants et thérapeutiques. La saveur appétissante de ces mets dépend grandement de la

maîtrise avérée du processus culinaire. Un paramètre culturel et artistique à ne pas oublier dans la dégustation de ces mets est la manière dont on les consomme. Il faut être un connaisseur pour manger avec appétit et avec la manière requise. L'art culinaire de la région se distingue par ses plats variés et savoureux allant du Koki, mets très prisé, à la galette de maïs de Bangang-Fokam en passant par le kondrè de chèvre des Bamena, le taro, le couscous de maïs à la sauce jaune et au gombo, le nkwui, le pilé de plantain, etc. Ces mets préparés de façon traditionnelle, alliant douceur et finesse sont consommés et appréciés par les populations de Bangangté et certainement d'ailleurs pour le bonheur des papilles gustatives. (voir planche 8).



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 26 : Plat de « Kondrès ». Ses constituants principaux sont du plantain et de la viande

Photo 27 : Plat de « Nkwui ». Dans les feuilles vertes, sont emballées du couscous. La sauce très visqueuse de couleur rouge c'est le « Nkwui » proprement dit. Le plat de légumes à droite fait partie de la composition de cette nourriture. Le plat de « nkwui » est généralement préparé pendant la période qui suit la naissance d'un enfant et est servi à la mère, la famille, aux visiteurs

Photo 28 : Plat de taro à la sauce jaune. C'est traditionnellement un plat réservé aux chefs et aux notables

Photo 29 : Met de « Koki ». Plat fait à base de haricots et d'huile de palme.

Planche 8 : Quelques mets traditionnels de la localité.

Mentionnons ici que la localité de Bangangté organise chaque année le 'Gastro nde'lices', foire gastronomique au cours de laquelle on présente et vante tous les mets traditionnels du Ndé.

A côté de ces plats cuisines, nous avons d'autres éléments culturels qui, bien que ne passant pas par le feu, sont un symbole de l'identité de la localité. Nous pouvons citer ici le jujube ou graine de bénédiction, consommé généralement en nombre impair, aurait un

pouvoir protecteur. Un jujube lancé dans le sac ou dans la poche tient lieu de blindage. Des graines de jujube mâchées et recrachées par un parent sur sa progéniture traduisent toute la bénédiction accordée à cet enfant. A l'entrée de la forêt sacrée, les jujubes des visiteurs sont égrainés et distribués aux dieux des lieux. Cette distribution faite par le prêtre des lieux s'accompagne toujours de paroles annonçant la venue et le but de la visite.

Un autre élément culturel très important dans cette société traditionnelle est la noix de kola, utilisée lors des mariages coutumiers pour sceller l'alliance entre les deux familles. Elle est aussi distribuée aux convives dans les différentes cérémonies comme un signe de partage, de communion, de convivialité entre les personnes présentes. Les tradi-praticiens l'utilisent aussi pour des rites.

Un autre élément tout aussi important et non des moindres dans la gastronomie de la localité est le vin de raphia. Breuvage à la couleur blanchâtre, le vin de raphia et / ou de palme est sucré à la cueillette. Cependant les hommes le préfèrent légèrement aigre doux, lorsque son goût a été relevé par une écorce. Le vin de palme accompagne toujours la kola dans les cérémonies de mariage coutumier. Les mariés et les parents le boivent après la dégustation de la kola en signe d'alliance ultime entre non seulement les époux mais aussi les deux grandes familles qui désormais n'en forme plus qu'une.

Dans la croyance ancestrale, le vin de raphia est aussi utilisé comme libation aux dieux ou divinités protectrices du village. L'huile de palme ou huile rouge ainsi que le sel sont utilisés dans la coutume de la localité pour les rites culturels. Leur valeur symbolique est très significative pour les peuples car ils sont accompagnés de sacrifices d'animaux (chèvres ou poulets) offerts aux ancêtres pour apaiser leur colère, implorer le pardon ou demander les bénédictions et la protection de la famille.

L'arbre de paix, bien que n'étant pas comestible est très souvent déposé près de ce repas et symbolise comme son nom l'indique, la paix.

III.3. LA PATRIMONIALISATION : UN CHEMINEMENT VERS LA VALORISATION DES RESSOURCES TOURISTIQUES

Nous nous évertuerons dans cette partie de présenter le model de **P.A Landel** ainsi que le processus d'identification et de mobilisation des ressources.

III.3.1. Présentation du model de P.A Landel

Nous reprenons ici le modèle de P-A Landel (2004) qui nous semble pertinent dans le cas de la valorisation des objets patrimoniaux à des fins touristiques. Dans son modèle, P.A. Landel (2004) décompose le processus de patrimonialisation en cinq étapes. Le déroulement de ces étapes suit un enchaînement logique où chaque étape est conditionnée par la précédente mais quelques étapes peuvent être optionnelles. Chaque étape est menée par des acteurs différents et génère plusieurs types d'activités. Les deux premières étapes (invention et identification) sont un temps de discours qui justifie l'objet par rapport à l'histoire. Les trois dernières étapes (conservation, exposition et valorisation) sont un temps d'action qui modifie l'état de l'objet et ses valeurs d'usage.

III.3.2. Le processus d'identification et de mobilisation des ressources

Ce processus se fait en trois grandes étapes à savoir : identification et certification, conservation et restauration, exposition.

III.3.2.1. Identification et certification

Un discours axé sur le culturel. Cette phase consiste à repositionner l'objet dans son contexte historique. A Bangangté, des études n'ont presque pas été faites sur le patrimoine, il n'y existe pas d'archive et il est difficile de situer un objet patrimonial dans l'histoire de la localité.

III.3.2.2. Conservation et restauration : un patrimoine en péril

Ce travail de conservation et de restauration consiste à rétablir l'objet dans un état complet (Greffé, 1990) et permet la modification de l'objet ceci en sauvegardant sa valeur patrimoniale. Cette démarche relève de la maîtrise d'œuvre et mobilise plusieurs métiers (restaurateur, conservateur...). Malheureusement, il n'existe pas dans la localité des spécialistes en la matière. Il est à noter qu'aucun projet d'identification de conservation et de restauration n'est en cours de réalisation dans la localité.

III.3.2.3. Exposition : des actions limitées

L'exposition du patrimoine est l'opération qui consiste à présenter l'objet au regard. C'est à ce moment que le touriste s'approprie l'objet en lui conférant une valeur supplémentaire ceci à travers l'intérêt que l'objet suscite. Cette exposition du patrimoine se fait essentiellement dans les musées et Bangangté dispose d'un musée localisé à l'entrée de la chefferie Bangoua.

Tableau 3 : Nombre de musée dans l'arrondissement de Bangangté.

Arrondissement de Bangangté	Nombre de musée
Bangangté	0
Bangoulap	0
Bamena	0
Bangoua	1
Bangang-Fokam	0
Batchingou	0
Total	1

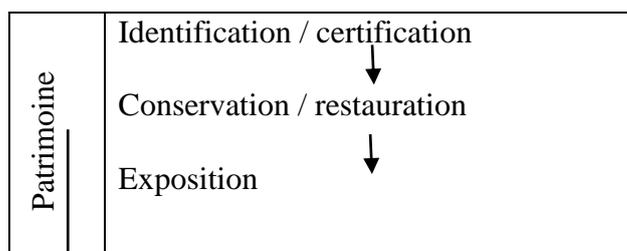
Source : enquêtes de terrain, 2015

Le tableau N°3 montre clairement que sur les 07 groupements que compte l'arrondissement, il n'existe qu'un seul musée limitant ainsi l'action d'exposition. Signalons aussi qu'il n'existe presque pas de support de présentation du patrimoine (livres, dépliants, CD...).

III.3.2.4. La valorisation : une mise en valeur inégale

La valorisation est la dernière étape de la patrimonialisation. Elle consiste à augmenter la valeur de quelque chose.

En ce qui nous concerne, la valorisation des ressources à Bangangté mobilise essentiellement le potentiel patrimonial culturel. L'arrondissement attire les étrangers, lors des événements tels que les festivals (Medumbà, ...) Planche n°7 : les événements qui attirent les visiteurs (potentialité...). Dans l'effusion la figure n°4 nous montre les étapes de la patrimonialisation.



Source : H François et Al., adaptation GUEYONG

Figure 4 : Les étapes de la patrimonialisation

Tel nous l'avons vu, le champ patrimonial s'élargit à tout ce qui peut être objet d'intérêt et la notion de patrimoine doit voir son sens évoluer dans la région. Pour cela, on devrait passer alors de l'objectif de protection pour transmettre à celui de valorisation dans le cadre d'un projet de développement. C'est dire que le patrimoine a acquis le statut de ressource pour devenir un élément essentiel dans le processus de construction et de développement des territoires.

**CHAPITRE IV : L'ORGANISATION TERRITORIALE DE
L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET SON IMPACT SUR LE
DEVELOPPEMENT DE BANGANGTE**

Adam Smith reconnaissait déjà en 1759 dans *la théorie des sentiments moraux* l'importance des Institutions dans la société. Il écrivait : « *Sur le plus grand échiquier de la vie humaine, chaque pièce a un principe de mouvement propre, entièrement différent de celui que le législateur choisit de lui imprimer. Si ces deux principes coïncident et agissent dans le même sens, le jeu de la société humaine se déroule sans difficulté et dans l'harmonie, il a de grandes chances d'être heureux et réussi. S'ils sont opposés ou différents, le jeu se déroule lamentablement et la société est toujours désordonnée au plus haut niveau* ».

Le tourisme entretient des rapports complexes et multiples avec le territoire. Ces rapports se manifestent, entre autres, à travers l'activité touristique qui se déploie sur un territoire. En effet, le territoire n'est pas seulement un simple support physique pour le tourisme (un conteneur de ressources), mais un lieu où s'organise une activité particulière qui tisse des liens avec ce territoire. Cependant, le tourisme peut se développer aussi en rupture avec le territoire qui paraît, dans ce cas, comme un simple réservoir de ressources, dont l'exploitation par des acteurs ne donne pas lieu à des relations particulières avec le territoire (ou donne lieu à des rapports limités avec le territoire).

IV.1. L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PRODUCTRICE

Il est question ici d'étudier les PME qui constituent le secteur touristique de Bangangté ceci dans le but de comprendre son organisation et son fonctionnement.

IV.1.1. Un ensemble de PME

Les PME autonomes du secteur tertiaires constituent le secteur touristique de Bangangté. Il s'agit notamment des établissements d'hébergement (hôtel, ...) des agences de voyage, des restaurants. Soulignons que l'établissement d'hébergement est le principal opérateur de cet ensemble d'entreprises. L'arrondissement de Bangangté compte selon la DDTLN trente-huit hôtels avec une capacité d'accueil de trois cent quatre-vingt-cinq chambres et trois cent quatre-vingt-dix-huit lits.

Le tableau 4 nous montre la répartition des hôtels dans la commune de Bangangté.

Tableau 4 : Répartition des hôtels

Nombre d'établissement	Localisation	Nombre de lit	Nombre de chambres	Observation
09	Bangangté	198	195	Autorisé
15	Bangangté	151	151	Clandestin
01	Bangangté	/	/	En construction
02	Bangangté	36	36	Dossier en cours
TOTAL		385	388	

Source : DDTL, 2014.

Il apparaît de ce tableau que 09 sont autorisés, 15 clandestins, 01 en cours de construction et 02 ayant un dossier en cours. Cependant, il est à noter que ces chiffres sont très loin de la réalité sur le terrain car la plupart de ces hôtels sont aujourd'hui des mini cités, avec l'arrivée des grandes écoles dans la localité. Les anciens hôtels qui ont eu à résister à la crise sont pour la plus part en état de délabrement avancé et sont peu recommandable comme à la photo 1.



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Le manque d'entretien de cet édifice est à l'origine de la corrosion des murs et de la croissance sur ce dernier d'une certaine végétation qui au fil du temps accélère son usure à travers une décomposition chimique.

Photo 1: Un hôtel en état de délabrement.

Les hôtels qu'on retrouve à Bangangté peuvent être réparti en catégorie selon le classement des structures hôtelières. Cette répartition par catégorie (tableau 5) met en lumière le faible nombre d'hôtel classé et l'absence d'hôtels dans les catégories 4 et 5 étoiles.

Tableau 5 : Répartition des hôtels par catégorie

Etablissement d'hébergement	Nombre de chambre	Nombre de lit	Catégorie
1	33	33	3*
2	85	82	2*
2	35	32	1*
22	153	156	Non classé

Source : DDTL, 2014.

Le nombre d'hôtel classé est de 5 (1 de 3*, 2 de 2* et 2 d'1*) relevons que ce classement manque de rigueur car ces hôtels sont classés à un rang au-dessus de celui qu'il mérite.

Certains hôtels offrent simplement le lit, d'autres par contre, proposent le couvert en plus du café-bar. Les hôtels les mieux équipés incluent en plus du bar/resto, une discothèque. Seuls ces hôtels ne sont pas toujours en bon état ; ce qui influence négativement la qualité des services offerts et réduit le nombre d'hôtels capable de satisfaire un séjour agréable. Ces hôtels sont inégalement répartis dans l'arrondissement avec une concentration dans la seule ville de Bangangté et un seul à Bangoulap. Cette concentration s'explique par la présence des infrastructures de base (route, assainissement, moyen de télécommunication).

Il existe à Bangangté une structure d'hébergement, la Fondation Jean Félicien Ngatcha localisée à Bangoulap qui propose l'hébergement dans un style particulier avec certaines

commodités dans les couloirs permettant aussi au résident de se rencontrer et de nouer de nouvelles relations. (planche 9)



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 30 : Plaque indicative d'une case d'hôtes

Photo 31 : Bancs de repos

Photo 32 : mur de soutènement

Photo 33 : case d'hôtes

La particularité des éléments des photos 31, 32 et 33 est que tout ou presque est fait en matériaux locaux et offre un confort pour le moins très satisfaisant en plus de leur beauté et originalité.

Planche 9 : Un aspect original de l'hébergement à Bangangté.

Certains hôtels sinon tous les établissements hôteliers classe offrent à la clientèle, un service de de restauration beaucoup plus classique et moderne pendant qu'il existe des

« cafés-restos », des bars-restaurants, des restaurants traditionnels et modernes, des braises à ciel ouvert. Ces hôtels sont inégalement répartis dans l'arrondissement avec une concentration dans la seule ville de Bangangté et un seul à Bangoulap. Cette concentration s'explique par la présence des infrastructures de base (route, assainissement, moyen de télécommunication).

En effet, il existe dans l'arrondissement des voies de communication :

- le transport est assuré par trois agences de voyages qui relient l'arrondissement à d'autres grandes villes du pays. Seulement pour desservir la localité, les moyen de transport les plus utilisés sont les « clandos » et la moto. Ceci n'assure toujours pas la sécurité et pour plus d'autonomie, il est préférable de disposer d'un véhicule personnel afin de faciliter le déplacement de son hôtel à un site.
- le réseau téléphonique est assure par quatre opérateurs : CAMTEL, NEXTEL, MTN et ORANGE. Pour ce qui est de la radio, il en existe une locale dénommé « radio Medumbà » dont le signalement est reçu sans brouille à partir de son poste récepteur. L'audiovisuel n'est pas des restes car le signal satellite TV offre un bouquet de chaine compose de canal satellite TV, CRTV, CANAL2 qui sont des chaines camerounaises et d'autres chaines internationales. (photo 2)



Clichés Gueyong Annine Mesmyne, août 2015.

Photo 2 : Une antenne parabolique : un équipement moderne de communication dans un hôtel de la place.

L'internet, dernier né des NTIC est bien une réalité dans la localité. On y trouve quelques cybercafés avec des prix abordable.

Tout ceci permet d'être joignable dans presque tout l'arrondissement.

En ce qui concerne les points de loisir, la culture du jeu et du divertissement n'est pas particulièrement installée dans les habitudes des populations locales de l'arrondissement. Ceci a pour conséquence que les espaces de jeux sont presque inexistant. En dehors de quelques

infrastructures sportives comme on en rencontre ailleurs, rien d'autre ne peut être signalé. L'industrie du jeu et du divertissement tardent à y faire son entrée, ceci au grand malheur des touristes enclins de jeu.

La majeure partie de ces restaurants ont les commodités offertes par l'hôtel équipé en restaurant. L'arrondissement compte 03 agences de voyage, toutes localisées dans la ville de Bangangté. Ces agences emploient en moyen 02 personnes et les prestations offertes se limitent à la vente des billets de transport.

VI.1.2. Mode de création et de fonctionnement

La création des PME dans cet ensemble est l'œuvre des particuliers qui sont généralement les opérateurs économiques originaire de la localité mais installés ailleurs. Les enfants y jouent un rôle important car ils sont les héritiers de l'entreprise paternelle. Ces obstacles auquel font face les opérateurs dans la création de l'entreprise touristique sont d'ordre administratif, financier et parfois foncier. Ceci passe des lenteurs administratives aux difficultés d'accès au financement bancaire.

La prestation des hôtels de la localité est centrée sur l'hébergement et la restauration ; il n'y existe pas des services de la location voiture, business center (secrétariat, photocopie, internet...). Bien que les hôtels soient ouverts 24h/24h et 7 jours/7, ils ne sont pas assurés par un personnel formé dans le métier de tourisme et la plupart des réceptionnistes ne connaissent pas l'existence touristique de la localité.

VI-1.3. Une spécialisation dans le tourisme culturel à une ouverture limitée sur le marché interne.

Le secteur touristique de Bangangté est basé sur le festival, les funérailles. Cette activité est plus importante durant la saison sèche notamment entre novembre et mars. L'offre touristique attire les nationaux, montrant ainsi l'importance du tourisme interne.

VI.1.4. Un mode de production artisanal

L'offre touristique de Bangangté est basée sur l'exploitation des ressources locales. Et il n'existe pas une synergie entre les différents acteurs. Ces acteurs évoluent de façon autonome ne facilitant pas une véritable consommation des produits touristique. A titre d'exemple, un touriste dans un hôtel ne peut avoir un objet d'art que s'il se déplace vers un artisan ceci avec son propre moyen de déplacement. Cette forme de production renseigne sur le tourisme développement dans la région.

VI.1.5. La régulation de l'activité touristique

L'activité touristique dans la localité est régulée par des institutions (locale et nationale, publique et privée).

Au niveau local, le DDTL est la principale institution de régulation. Cette institution décentralisée de l'Etat représente la tutelle à l'échelle locale. Son rôle est de veiller au respect des lois, règlements, normes et procédures régissant les activités et l'exercice des professions touristique, hôtelières et artisanales. A cet effet, elle procède à des inspections au niveau des hôtels, agences de voyage pour contrôler le respect de la réglementation. Cette inspection n'est pas régulièrement assurée faute de moyen matériel et humain et se fait selon la disponibilité du délégué qui d'ailleurs manque d'outil de travail.

VI.2. LA DYNAMIQUE ET LES ENJEUX DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

L'activité touristique à Bangangté à l'état actuel ne donne pas à croire qu'elle joue un rôle dans la contribution au développement de l'économie locale : création d'emploi, valorisation du patrimoine... Ici, nous évaluerons le dynamisme de cette activité à travers la création des entreprises et la fréquentation touristique.

IV.2.2. La création des entreprises

Dans l'arrondissement, l'activité touristique a donné naissance à un ensemble d'entreprise à savoir les hôtels, les agences de voyage et les restaurants. Cependant, ceci reste insuffisant vue les opportunités qu'offre la localité dans le tourisme (potentiel patrimonial important).

Ce faible développement est dû à la lenteur administrative dans le traitement des dossiers d'investissement, aux difficultés d'accès au crédit bancaire. C'est ainsi qu'on verra dans la localité l'arrêt des travaux de construction d'un hôtel à cause du manque de financement.

IV.2.3. La fréquentation touristique

Elle est tantôt forte, tantôt faible, montrant le caractère irrégulier de cette fréquentation. En effet, l'arrondissement connaît une forte demande durant la saison sèche (novembre – mars) qui correspond à la célébration des événements culturelles (festivals, funérailles...) avec des conditions climatiques favorables. C'est à cette période que la localité enregistre le plus d'arrivées.

L'occupation des lits dans les hôtels renseigne sur la performance des hôtels et l'écart qui existe entre l'offre et la demande touristique. Le manque de statistique empêche de vérifier cette supposition vraisemblable et admise par l'administration touristique locale.

IV-2.4. Les retombées socio-économiques de l'activité touristique

Sur le plan économique, les dépenses touristiques génèrent des emplois, procurent des revenus (salaire, bénéfices, impôts...), créent des activités productrices, suscitent des investissements... Nous n'avons pas les statistiques des revenus générés par le secteur touristique à Bangangté. Faute d'indisponibilité des données, nous donnerons juste un aperçu général sur les effets des dépenses touristique dans la localité.

En effet, les dépenses d'un touriste pour son séjour dans un hôtel profitent à plusieurs acteurs appartenant à plusieurs branches de l'économie locale. Ces dépenses sont des revenus immédiat pour les acteurs (promoteurs d'hôtels, de restaurant, de commerçant...). Elles créent également des emplois et contribuent entre autre à la fiscalité locale (taxes...). Les revenus réalisés par les hôtels sont répartis entre les salaires, les différentes charges, les impôts et les bénéfices.

IV-2.5. Les effets externes (négatif) de l'activité touristique (sociologique et environnementale)

L'activité touristique à Bangangté n'est certes pas très développée, et a un caractère saisonnier, mais les effets néfastes liés à elles sont perceptibles. Comme impacts négatifs de

l'activité touristique, nous avons une inflation des prix, des biens de consommation lors de la saison touristique. Ceci se répercute directement sur la population locale.

Le foncier touristique dans la localité est convoité par les promoteurs qui veulent investir dans le domaine, aussi que d'autres opérateurs.

Autres effets externes négatifs que nous pouvons relever est la pollution engendrée par le touriste se manifestant par les déchets solides laissés sur les lieux fréquentés. Ces déchets solides n'étant pas biodégradables porte atteinte à l'environnement.

A ces effets externes (négatifs) s'ajoute le tourisme sexuel qui manifeste par la prostitution.

L'étude de l'organisation territoriale de l'activité touristique dans la région a montré deux configurations distinctes. D'un côté, un système touristique territorialisé qui rappelle le système productif local et le système touristique local (STL) développé par J. Perret (1992). De l'autre côté, un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique qui préfigure une zone de développement touristique.

L'examen des retombées sur les plans économique, socioculturel et environnemental de la dynamique touristique engagée dans la région montre que cette dernière est porteuse d'enjeux cruciaux pour ce territoire. En synthétisant au maximum l'analyse, disons que ces enjeux consistent essentiellement dans la mise en œuvre effective d'un développement territorial. Sur le plan économique, l'apport de l'activité touristique est indéniable, mais somme toute encore limité en raison notamment de son démarrage récent.

**CHAPITRE V : LES CONTRAINTES A LA VALORISATION
TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE
BANGANGTE**

Un aphorisme bien répandu au Cameroun véhicule l'idée selon laquelle Dieu aurait tout refusé à la région de l'ouest Cameroun sauf le tourisme. Cela voudrait bien évidemment dire que la région est pourvue en atout touristique unique au Cameroun. Le chapitre trois de notre étude l'a suffisamment démontré. Cependant, à l'instar de l'ensemble de la région, la ville de Bangangté n'est pas très développée sur le plan touristique. En effet, l'activité touristique dans cette localité a encore du mal à se hisser au stade voulu de levier de croissance économique et donc de véhicule de développement local. Pourquoi la ville de Bangangté, réputée maintes fois ville la plus propre du Cameroun, « terroir de la noblesse, de la dignité et de l'élégance » a-t-elle tant de mal à se faire une place dans le landernau touristique du Cameroun ? La question mériterait bien de se poser au vu de la magnifique opportunité que représenterait le tourisme pour la modernisation et le développement de cet arrondissement, chef-lieu du département du Ndé. Afin d'avoir une idée plus claire de la situation morose que vit le tourisme dans cette localité, nous envisagerons les entraves à différentes échelles macroéconomiques, méso économiques et microéconomiques.

V.1 LES ENTRAVES D'ORDRE MACRO ET MESO ECONOMIQUES

Le tourisme dans la localité de Bangangté ne fonctionne pas dans un système isolé de celui du Cameroun. De ce fait, les observations ou alors les contraintes qui sont identifiées comme freinant la mise en tourisme du patrimoine au Cameroun sont aussi présentes, dans certaines mesures, à une échelle plus locale dans l'arrondissement.

V.1.1 Un patrimoine méconnu

Actuellement, selon les dernières statistiques en provenance du MINTOUL, le Cameroun disposerait de 837 sites disséminés à travers le triangle national. Ce chiffre dénote d'une sous-évaluation de ce que constitue le patrimoine touristique du Cameroun. Ainsi, si l'on s'en tient au recensement des sites touristiques qui ont connu un début d'aménagement entre 1998 et 2005, l'ouest s'en tire seulement avec 6 sites touristiques (voir tableau 6)

Tableau 6 : Les sites touristiques aménagés de la région de l'ouest en 2005

N°	Dénomination des sites	Département	Nature des travaux réalisés
1	Site de Foto	Menoua	Désenclavement
2	Mont Mbapit (Lac de cratère)	Noun	Désenclavement
3	Chutes de Mouankeu	Haut-Nkam	Structure d'accueil, piste d'accès
4	Chutes de Mami wata et grottes de Ndemvoh	Menoua	Structure d'accueil, aménagement espace, piste piétonne
5	Lac Baleng	Mifi	Voie d'accès
6	Chutes de la Metche	Menoua	Escaliers

Source : DST/ MINTOUR, 2005

Le tableau ci-dessus qu'entre 1998 et 2005, il n'y avait que 6 sites touristiques qui ont une certaine exploitation du fait de certains aménagements sommaires. Le département de la Menoua s'en sort avec la part du lion dans les efforts consentis par les pouvoirs publics pour mettre en tourisme le patrimoine aussi bien naturel que culturel de la région. Ainsi, 3 sites ont particulièrement retenu l'attention des pouvoirs publics au cours de cette période : le site Foto, les chutes de mami wata, les grottes Ndemvoh et les chutes de la Metche. Cependant, afin

d'éviter toute mauvaise interprétation et une vue assez partielle du problème, il faudrait à toutes fins utiles préciser que l'arrondissement de Bangangté dans ce classement n'est représenté par aucuns sites.

Il surgit dès lors une interrogation qui découle des observations précédentes : Bangangté disposerait-t-il, aussi absurde qu'une telle question puisse être, d'un patrimoine naturel et culturel propice au développement du tourisme ? Nous avons déjà répondu à cette question au chapitre 3 du présent travail. En effet, on retrouve à Bangangté un patrimoine naturel et culturel diversifié : les grottes, les chutes, les monts, les lacs, les forêts sacrés, l'art, les danses, les rites.

Dès lors que la question sur l'existence d'un patrimoine au sein de l'arrondissement est évacué, il surgit une autre question, celle de savoir pourquoi ce patrimoine est méconnu ? A cette question, la plus grande responsabilité semble revenir à la commune de Bangangté qui au sens de l'article 6, de l'arrêté N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local, il revient, disions-nous à la commune d'assurer l'aménagement et l'exploitation des sites notamment à travers l'inventaire actualisé des ressources qui rendent attractif lesdits sites. Au MINTOUL, les responsables rencontrés sont clairs : ce n'est pas au ministère de faire l'inventaire des sites touristiques, les communes sont là pour ça, elles disposent d'un cadre juridique et règlementaire à cet effet (loi sur la décentralisation).

La mise en tourisme du patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté bloque donc de nos jours parce que c'est un patrimoine dont l'existence est méconnue. Par ailleurs, nous ne saurions terminer cette partie sans parler de la politique du Cameroun en matière de tourisme qui contribue fortement à cet état de sous-évaluation du patrimoine existant dans notre zone d'étude. En effet, la politique du Cameroun en matière touristique est orientée vers la valorisation des produits phares par région (loi N°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique). Cette politique fait en sorte que l'on valorise un produit en particulier au détriment des autres produits ce qui représente une grande limite dans les opérations de dénombrement des sites touristiques.

V.1.2 L'inaccessibilité des sites

Si l'on ne dénombre que 837 sites touristiques (MINTOUL) actuellement au Cameroun, cela est due en grande partie au fait que la plupart des sites existants ne sont pas encore mis à jour. En effet, il existe des potentiels touristiques qui sont encore inconnus du grand public et même parfois dans beaucoup de cas des populations locales elles-mêmes. La principale raison avancée pour expliquer cet état de choses est que ces sites se retrouvent parfois dans des endroits très inaccessibles à cause de la forêt ou même pourquoi pas du mauvais état des routes.

Ainsi, en milieu rural surtout, les sites se retrouvent souvent loin dans la forêt et il est souvent impossible à ces populations d'atteindre ces milieux. Faut-il le rappeler, le Cameroun est situé dans sa partie sud en pleine forêt équatoriale qui est marquée par la présence d'une forêt dense avec des arbres qui peuvent parfois atteindre 30 mètres de hauteur et une vie sauvage et animale diversifiée. Quelquefois, l'inaccessibilité de ces sites ou alors leur non accessibilité est parfois due aux mythes qui entourent l'existence de ceux-ci. Dès lors, il n'est pas rare dans les zones de campagne du Cameroun et même dans certaines villes, de suivre des histoires sur le caractère hanté d'une grotte qui serait la demeure d'esprits maléfiques qui « posséderait » l'âme et le corps de tous ceux qui s'y aventurent. Des histoires comme celles-là existent par milliers au Cameroun et servent à alimenter les croyances des populations.

Dans la Région de l'ouest Cameroun où la relation aux ancêtres est encore plus prononcée que dans les autres parties du Cameroun, cette relation à la nature revêt un caractère sacré qui fait que ces lieux en général ne sont pas dédiés au tourisme ou alors à la découverte et servent plutôt d'intermédiaire entre les vivants et leurs ancêtres au travers des rites et des pratiques culturelles de toutes sortes. Cette façon d'appréhender ce qui pourrait représenter un patrimoine touristique naturel fait en sorte que la plupart des sites touristiques de la Région de l'ouest Cameroun demeure inconnu. Le tableau 7 répertorie en 2010 les sites touristiques par Région en est d'ailleurs une bonne illustration.

Tableau 7 : Répartition des sites touristiques par région et par nature en 2010

REGIONS NATURE DU SITE TOURISTIQUE	ADAMAOUA	CENTRE	EST	EXTREME-NORD	LITTORAL	NORD	NORD-OUEST	OUEST	SUD	SUD-OUEST	TOTAL
Lacs	21	4	6	5	3	2	4	12	3	7	67
Chutes et cascades	13	8	7	0	2	-	2	5	5	13	55
Monts, cols et falaises	10	5	3	9	3	4	1	10	3	11	59
Grottes	9	4	4	4	2	1	-	4	4	-	32
Rochers	2	4	1	2	1	2	-	2	10	1	25
Réserves	2	2	5	2	1	-	1	-	2	3	18
Monuments	10	11	3	6	6	4	2	2	15	9	68
Plages et berges	21	4	7	5	3	3	4	12	8	7	74
Parcs	2	1	3	3	-	3	-	-	1	1	14
Artisanat et marchés	10	22	6	19	18	7	8	15	10	6	121
Chefferies et sultanats	10	5	8	25	8	6	8	12	4	6	92
Vestiges architecturaux	5	5	3	5	7	2	1	-	8	8	44
Barrages	2	1	-	2	2	1	-	1	-	-	9
Ranchs	5	1	-	-	-	-	3	-	-	3	12
Ponts	5	2	-	-	3	4	-	-	-	5	19
Jardins zoologiques	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Jardins botaniques	-	0	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Plantations	2	8	3	7	10	2	5	10	10	6	63
Réserves minières	2	3	1	1	-	-	-	-	-	-	7
Campement	3	-	1	1	-	3	-	1	3	3	15
Centre climatique	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Autres	-	5	4	14	3	2	-	-	2	-	30
TOTAL	134	96	65	110	72	46	39	87	88	91	828

Source : MINTOUL, 2014.

Au vu de ce tableau, il est difficile de croire que l'on ne puisse dénombrer que 45 sites naturels quand on excepte ceux relevant du culturel. Cette situation démontre au mieux le fait

que la plupart de ces sites demeurent inexplorés ou au pire qu'ils sont utilisés à d'autres fins. En effet, au cours de notre descente sur le terrain à Bangangté, l'inventaire des attraits touristiques que nous avons dressés avec les chefs que nous avons rencontrés nous a révélés qu'il existe au moins une grotte dans chaque chefferie et parfois plusieurs chutes et cascades. Si nous nous arrêtons à ces deux cas, le chiffre de 4 avancé par le MINTOUL comme représentant le nombre de grottes et de 5 pour les chutes et cascades apparaît dès lors dérisoires. Cependant, et pour leur défense, on pourrait aussi considérer l'éventualité que les statistiques contenus dans ce tableau du MINTOUL ne concernent que les sites qui sont aménagés pour le tourisme et donc qui reçoivent des visiteurs.

La route ou alors son mauvais état est l'autre facteur qui rend inaccessible la plupart des sites touristiques du Cameroun. A ce propos, le délégué départemental du MINTOUL à Bangangté rencontré lors de nos entretiens soutient que : « *le mauvais état des routes est à l'origine de l'inaccessibilité des sites dans le département (...) La plupart des sites ne sont accessibles qu'en saison sèche. Cette situation empêche que le tourisme ait lieu une bonne partie de l'année* ». Ces déclarations du délégué sont corroborés par ceux du directeur de l'entretien du fond routier au ministère des travaux publics pour qui sur « *les 7 000 km de routes dont dispose le Cameroun, 5 000 sont en très mauvais état* ». Le tableau 8 qui dresse un bilan de l'état des routes du Cameroun en 2002 en est un parfait exemple.

Tableau 8 : Etat des routes en 2002

RESEAU	TYPE DE ROUTE	ETAT	LONGUEUR (Km)	POURCENTAGE	
PRIORITAIRE	BITUMEE	Bon	909	21	
		Médiocre	1 603	37	
		Très mauvais	1 819	42	
		Total	4 331	100	
	EN TERRE	Bon	2 084	21	
		Médiocre	6 253	63	
		Très mauvais	1 588	16	
		Total	9 925	100	
NON PRIORITAIRE	RURAL	Bon	361	3	
		Médiocre	3 500	29	
		Très mauvais	8 249	68	
		Total	12 110	100	
	TOTAL PRIORITAIRE			26 366	
		BITUMEE	Bon	0	0
			Médiocre	0	0
			Très mauvais	0	0
Total			0	0	
EN TERRE ET RURAL		Bon	0	0	
		Médiocre	0	0	
		Très mauvais	23 634	100	
		Total	23 634	100	
TOTAL NON PRIORITAIRE			23 634		
ENSEMBLE DU RESEAU		Bon	3 354	7	
		Médiocre	11 356	23	
		Très mauvais	35 290	70	
		Total	50 000	100	

Source : DST/ MINTOUR, 2005

Selon ce tableau, il n'y a que 7% des routes qui sont en bonne état au Cameroun. La situation est même proche de la catastrophe en zone rurale où des taux proches de 0% sont enregistrés. Or pour qui sait que la plupart des richesses touristiques du Cameroun se

retrouvent souvent dans ces zones, il devient dès lors évident que le patrimoine naturel et culturel du Cameroun soit encore de nos jours autant sous-évalué.

On ne saurait terminer cette partie consacrée à l'inaccessibilité des sites touristiques au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Bangangté en particulier sans parler du relief accidenté de cette zone. Bangangté en effet tout comme le vaste ensemble que constituent les hauts plateaux de l'ouest est situé en altitude. C'est un relief dominé par les montagnes qui trouvent un facteur favorable parce que traversé par la dorsale camerounaise qui est un point chaud (hot spot en anglais) par où peut s'échapper le magma à l'occasion d'éruptions volcaniques. Si sous d'autres cieux la présence de ces reliefs pittoresques est une aubaine pour le développement du tourisme, notamment sportif (alpinisme), à l'ouest Cameroun en général et à Bangangté en particulier, les populations n'ont pas la même perception de ce patrimoine. Le délégué départemental du tourisme dans la localité commence peu à peu à découvrir cette réalité dans la mesure où il reconnaît dans l'une de ses attitudes que : « *Ce sont les occidentaux qui viennent apprendre aux populations et aux autorités qu'ils ont une richesse à proximité d'eux (monts, chutes...)* ».

V.1.3 Le manque de moyen financier

Nous l'avons vu, la patrimonialisation des sites passe par un certain nombre d'aménagement qui nécessite qu'on y investisse de l'argent. D'ailleurs et nous l'avons souligné dans la revue de littérature, « *ce qui ne coûte rien ne vaut rien* » (SANU, 2011). Ce point de vue rejoint celui de la théorie de l'attractivité de Serges Gagnon qui démontre qu'il ne suffit pas d'avoir des atouts naturels et culturels pour faire d'un lieu un territoire attractif : un certain nombre d'aménagements et d'ingéniosité humaine sont requis à cet effet. Ainsi, lorsqu'on interroge la plupart des responsables en charge du tourisme tant au niveau local qu'au niveau national, il ressort toujours que c'est le manque de moyens financiers qui explique le plus l'état morose du tourisme au Cameroun. Un coup d'œil sur le budget alloué au tourisme entre 2001 et 2005 permet d'avoir une première idée à ce propos (tableau 9).

Tableau 9 : Budget du MINTOUR entre 2001 et 2005

Années	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement	Total
2001 / 2002	1 979	1 119	2 798
2003	1 606	1 500	3 106
2004	1 723	1 300	3 023
2005	1 546	1 300	2 846

Source : MINTOUR

Il ressort de ce tableau qu'en moyenne, le budget du ministère du Cameroun tourne autour de 2.5 milliards de F CFA. Insuffisant serait-on tentés de dire lorsqu'on connaît les besoins du Cameroun en matière d'aménagement des sites. Il se pose dès lors la question du tourisme en tant que secteur prioritaire de développement au Cameroun. La réponse à cette question se trouve peut-être dans le tableau 10 qui compare le budget alloué au MINTOUR par rapport à celui des autres départements ministériels.

Tableau 10 : Proportion du budget du MINTOUR dans le budget national.

Années	Budget du MINTOUR	Budget De l'Etat	Budget d MINTOUR par rapport au budget de l'Etat (%)
2001 / 2002	2798	1041400	0,27
2003	3106	1047000	0,30
2004	3023	1079000	0,28
2005	2846	1155600	0,25

Source : MINTOUR

Ce chiffre symbolique proche de 0% témoigne à suffisance de la place que le tourisme occupe dans les politiques de l'Etat au Cameroun. La volonté exprimée en 1997 à l'occasion de la campagne présidentielle d'alors par le candidat président Paul Biya n'a pas été suivi d'application sur le terrain. Cependant, certains pourraient dire qu'il y a eu une évolution entre temps, le cap de 500 000 touristes ayant été franchi en 2010 en étant le principal argument et la décentralisation ayant tout de même connu des progrès.

Un tel point de vue serait fortement à relativiser dans la mesure où certains ministères ont pu transférer des fonds conséquents aux CTD dans le cadre de la décentralisation, le ministère du tourisme dans cet optique-là n'occupe pas les premiers rangs, au contraire, on observe une certaine réticence teintée de soupçon et de nostalgie au transfert de ses ressources qui auraient pourtant servis à aménager certains sites. Le tableau 11 dresse un bilan du transfert des ressources aux CTD par ministère en 2014.

Tableau 11 : Transfert de ressources par ministère aux CTD en 2014

<i>MINISTERE CONCERNE</i>	RESSOURCES TRANFEREES (En milliers de FCFA)
Ministère des arts et de la culture	90 000
Ministère de l'agriculture et du développement rural	8 280 700
Ministère des affaires sociales	751 915
Ministère du commerce	40 000
Ministère de l'éducation de base	23 863
Ministère de l'énergie et de l'eau	5 691 150
Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	580 240
Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales	6 199 100
Ministère des forêts et de la faune	726 000
Ministère de l'habitat et du développement urbain	1 460 000
Ministère des petites et moyennes entreprises	150 000
Ministère de la promotion de la femme et de la famille	2 081 766
Ministère de la santé publique	23 053 700
Ministère du tourisme et des loisirs	670 000
Ministère des travaux publics	7 441 000

Source : Cameroun Tribune, Août 2014

La somme transférée à elle seule dans ce tableau pourrait faire sourire. En effet, un petit calcul rapide qui nous amènerait à partager cette somme aux 360 communes du Cameroun équivaldrait à une enveloppe proche de 1 900 FCFA par commune. Il n'est donc point surprenant que la plupart des communes du Cameroun n'est pas prévue dans leur plan de développement communal (PCD) une partie de leur budget consacré à l'aménagement des sites.

Par ailleurs, l'enveloppe de 19 milliards de F CFA, consacré au tourisme lors du vote du budget 2016 pourrait prêter à confusion. En effet, même si ce chiffre représente un inédit dans l'histoire du tourisme Camerounais, sa plus grande partie, soit 12 milliards, sera consacrée à la réfection des hôtels dans tout le pays à l'occasion des CAN féminine et masculine en 2016 et 2019 dont le Cameroun est l'hôte.

Cette situation de précarité du secteur touristique liée au manque de moyen financier explique dès lors les doléances de ces autorités traditionnelles et administratives rencontrées au cours de notre enquête et qui ont émis le vœu qu'on mette à leurs dispositions les moyens financiers qui leurs permettront de rendre accessibles les sites par l'aménagement des pistes et la mise en place des lieux d'aisance.

V.1.5 L'absence d'un compte satellite du tourisme

Le compte satellite dans un secteur d'activité est une série de statistiques qui retrace les performances de ce secteur ou alors sa contribution ou mieux encore son impact sur l'économie nationale. Ce travail permet d'avoir une idée assez claire de l'importance de ce secteur d'activité sur l'économie d'un pays. Voici de suite un exemple de tableau qui retrace la contribution des hôtels et restaurants à la production totale du Cameroun entre 1994 et 2003. (Tableau 12)

Tableau 12 : Part du tourisme dans la production nationale au Cameroun entre 1994 et 2003

Années	Production (restaurants et hôtels)	Production totale	% par rapport à la production totale
1994	273,09	6234,92	4,38
1995	328,41	7289,06	4,51
1996	349,15	7710,46	4,53
1997	374,98	8385,83	4,47
1998	402,10	8829,02	4,55
1999	439,06	9797,99	4,48
2000	445,89	10232,28	4,36
2001	496,50	11202,70	4,43
2002	510,51	11761,03	4,34
2003	558,42	12531,74	4,46

Source : INS, 2005.

La principale information qui ressort de ce tableau est que le tourisme contribue en moyenne à 4,5% de la production nationale du Cameroun depuis 1994. Cependant, il faut aussi remarquer que ces statistiques ne concernent que les hôtels et restaurants, comme si le tourisme ne se résumait qu'à ces deux secteurs d'activité. Une aberration pour qui connaît le nombre de branches d'activités qui interviennent dans la grande chaîne du système touristique et les effets directs et indirects de celui-ci sur le plan économique et socioculturel. En effet, le tourisme est une activité transversale aux enjeux économiques très importants qui mérite plus d'attention que cela. Réduire cette activité aux sous branches de la restauration et de l'hébergement c'est mal connaître ce que c'est que le tourisme, c'est l'amputer de son essence même.

Ce manque de données statistiques sur le tourisme, par exemple sur le nombre d'entrées dans les établissements de loisirs (parcs, réserves...), les emplois directs et indirects générés, est préjudiciable pour l'activité car il fait que les populations du Cameroun en général perçoivent mal le fait d'accorder une grande importance à une activité qui ne bénéficie au mieux qu'à l' « élite ». Elles ne savent pas que c'est grâce au tourisme et aux touristes qu'elles écoulent leurs produits, qu'elles bénéficient de certains aménagements et que bon nombre d'emplois sont créés dans leur localité. Ce point de vue est d'ailleurs confirmé dans le tableau 13 qui montre la classification des secteurs d'activité par importance au Cameroun.

Tableau 13 : Classification des 20 premières branches d'activité par ordre décroissant des valeurs ajoutées dans l'économie Camerounaise (en milliards de FCFA)

Branche	Valeur ajoutée	Rang
Commerce Gros Détail	1386,76	1er
Agriculture vivrière	1058,21	2e
Extraction Hydrocarbure	489,28	3 ^e
Transport Entreprise Communication	392,15	4 ^e
Activités immobilières	368,99	5 ^e
APU. et sécurité sociale	361,66	6 ^e
Textile et confection	305,74	7 ^e
Education	220,56	8 ^e
Construction	213,56	9 ^e
Elevage et Chasse	194,57	10 ^e
Restaurants et hôtels	192,18	11^e
Industrie Bois sauf Fabrication meuble	172,62	12 ^e
Services fournis collectivité	152,69	13 ^e
Agriculture industrie Export	146,15	14 ^e
Viande et poisson	136,22	15 ^e
Activité Service Entreprises	132,54	16 ^e
Travaux de grains	121,81	17 ^e
Fabrication meubles	117,71	18 ^e
Poste et Télécom.	112,85	19 ^e
Activités Financières	99,77	20e

Source : INS

Ce tableau nous révèle que le tourisme occupe le 11^{ème} rang en termes de valeur ajoutée des branches d'activité à l'économie du pays. C'est bien évidemment une sous-évaluation des retombées de ce secteur économique car seule la contribution des hôtels et des restaurants a été pris en compte dans ce classement. Comme conséquence, allez donc dire à un commerçant de Bangangté ou à un agriculteur de la même localité d'abandonner son commerce ou alors ses

champs pour se consacrer à une activité qui ne rapporte pas suffisamment : cela relèvera au mieux pour lui à de l'injure et au pire à de la sorcellerie.

Selon des experts, la mise à disposition d'un compte satellite du tourisme actualisé au Cameroun permettra à chaque acteur intervenant dans la chaîne du tourisme de prendre conscience des grands enjeux qui sont ceux de cette activité et d'impulser ainsi une nouvelle dynamique dans une activité qui est resté très souvent dans les mémoires collectives « élitiste » au Cameroun.

V.1.6 Un déficit promotionnel

La destination Cameroun souffre d'un manque de promotion consécutive à l'absence de moyens financiers qui entoure globalement ce secteur d'activité. En effet, en tenant compte juste du budget qui est alloué au département ministériel en charge de mener la politique touristique du Cameroun, on comprend qu'il ne peut pas y avoir de promotion audacieuse comme dans la plupart des destinations d'Afrique de l'ouest qui ont très tôt compris qu'il fallait investir dans la promotion et la diffusion de l'image de marque d'une destination afin de pouvoir en tirer les avantages conséquents (voir tableau 14).

Tableau 14 : Budget promotionnel annuel et nombres de visiteurs par pays pour l'année 2004

Pays	Budget promotionnel (en millions USD)	Visiteurs
Botswana	7	1 523 000
Namibie	6	700 000
Afrique du Sud	180	6 815 000
Tanzanie	18	566 000
Zambie	1,5	515 000

Source : OMT, 2004

Ce tableau établit une certaine relation entre le budget promotionnel et le nombre d'arrivée de touristes enregistrés dans un pays. Selon lui, plus un pays consacre des sommes pour vendre son image, plus le nombre de visiteurs est important. C'est le cas de l'Afrique du sud qui consacre 180 millions de dollars, pour la promotion de sa destination. Les résultats issus de cette politique touristique sont visibles : près de 7 millions d'arrivées en 2004. Cette bonne santé du tourisme Sud-africain prouve s'il en était besoin que ce n'est pas parce qu'un pays jouit d'une certaine image négative qu'il est forcément peu attractif touristiquement parlant. En effet, l'exemple de l'Afrique du Sud que nous avons pris dans notre propos précédent est fort illustrateur et ceci à deux niveaux. Tout d'abord, ce n'est un secret de polichinelle pour personne que l'Afrique du sud est un pays qui connaît un fort taux d'insécurité. Par ailleurs, le pays est aussi réputé pour son taux très élevé de personnes atteintes du SIDA. Pourtant, près de 7 millions ont visités cette nation dite « arc-en-ciel en 2004, preuve que c'est les stratégies de promotion mises en place par les Etats sont à même de convaincre même les plus sceptiques.

Ce n'est pas de manière anodine que nous avons pris l'exemple de L'Afrique du Sud pour illustrer nos propos. En effet, l'image du Cameroun est ternie sans cesse au plan international par des scandales et des classements très peu honorables comme celui de

Transparency international qui donnait en 2000 et 2001 le Cameroun champion mondial de la corruption. Cette image a persisté pendant longtemps car le gouvernement entre temps n'a pas fait d'effort en matière de promotion afin de corriger l'image du pays qui a été fortement écorné dans les chancelleries occidentales. Il est en effet, impensable et regrettable que le pays « Afrique en miniature » ne dispose que d'un seul Bureau d'information touristique (BIT) à Paris en France. Bien pire encore, aucun office de tourisme n'existe au plan national au Cameroun.

Néanmoins, dans cet océan agité qui est celui de la promotion touristique au Cameroun, la région de l'ouest fait office de bon élève car il existe dans cette partie du territoire le seul office régional de tourisme du pays qui s'occupe de promouvoir la destination régionale. Cependant, comme il est de coutume au Cameroun, ce succès est très vite rattrapé par une limite d'importance dans le sens de la promotion des destinations : c'est ce qui ressort globalement du tableau 15 qui présente les établissements de tourisme par région au Cameroun.

Tableau 15 : Carte des établissements de tourisme par région au Cameroun en 2009

Région	Ets. Hôtelier 2008	Ets. De restauration	Ets. de loisirs	Agences de tourisme
Adamaoua	114	52	38	4
Centre	504	73	31	52
Est	176	10	6	0
Ext nord	136	22	12	0
Littoral	530	231	68	33
Nord	87	33	7	6
Nord-ouest	105	25	0	13
Ouest	228	17	13	0
Sud	178	30	17	0
Sud-ouest	168	6	3	3
Ensemble	2 226	499	195	111

Source : MINTOUL

Les agences de tourisme sont celles qui sont chargées globalement de conduire la politique promotionnelle des destinations touristiques qui se respectent. Elles élaborent un produit touristique qui répond à certaines exigences du marché, font du marketing auprès de la clientèle et mettent ces derniers en relation avec les autres intervenants dans la chaîne touristique. Ce sont donc des grossistes qui sont chargés de fournir des produits touristiques aux détaillants que sont les hôtels, les restaurants ou les établissements de loisirs. Ce rôle les place en première ligne de la chaîne touristique. Le fait qu'ils sont inexistant dans la région de l'ouest pose véritablement un problème dans la mesure où leur rôle est incontournable dans l'élaboration des produits touristiques et la recherche des marchés.

V.2.LES ENTRAVES MICROECONOMIQUES DE LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE BANGANGTE

Certaines réalités locales font que le tourisme soit à la traîne de nos jours dans l'arrondissement de Bangangté. S'il faut dire que le tourisme culturel connaît tout de même un certain dynamisme, notamment à travers l'organisation des festivals comme le célèbre festival Medùmbà qui est organisé chaque année ou l'organisation des funérailles qui sont des occasions qui mobilisent grand nombre de personnes et témoignent de la vivacité de la culture locale, il faut reconnaître dans le même temps que la valorisation touristique du patrimoine naturel fait face à de nombreuses contraintes et pas des moindres.

V.2.1 Le conservatisme culturel

La culture est partout présente dans la région de l'ouest Cameroun, le délégué départemental du MINTOUL dans le Ndé a d'ailleurs une formule toute trouvée à ce propos : il pense en effet qu'à l'ouest Cameroun en général, « *la culture est innée, puisqu'elle existe depuis l'époque des ancêtres. Il faut donc la manifester et la vivre tous les jours* ». Cette réalité fait que les populations des villes et des villages de cette région attachent une grande importance à leurs cultures et le manifestent à travers les valeurs identitaires qu'ils accordent aux éléments qui émanent de leurs cultures propres ou alors aux éléments qui leur ont été donnés par la nature.

Partant de ce constat, tout a une signification, une histoire à l'ouest Cameroun. De la forêt qui peut être sacrée à la grotte qui peut être le refuge des Dieux en passant par les chutes qui ont des vertus purificatrices. Tout y passe et n'allez surtout pas dire à un Bangangté ou à un Bangoulap ou encore à un ressortissant de Batchingou de ne pas croire en ces choses-là. La culture ici est vivace et revêt un aspect divin. De ce fait, il n'est pas rare d'avoir vécu proche de vous l'histoire d'un digne fils ou d'une digne fille de cette région, qui ayant subi plusieurs déconvenues dans la vie assimilables à de la malchance rentre précipitamment au village pour aller s'incliner devant le crâne des ancêtres et demander la clémence des Dieux.

Ainsi, la culture est ce qui donne à l'ouest Cameroun une spécificité dans le microcosme touristique national, c'est son avantage comparatif. Elle en constitue d'ailleurs le produit phare. Cependant, si elle constitue un atout indéniable pour l'attractivité d'un territoire au sens de la théorie de Serges Gagnon, elle peut aussi être dans certaines mesures un obstacle à la mise sur pied d'un véritable produit touristique. En effet, pendant longtemps, le tourisme s'est vu opposé à la culture. Pour le philosophe Yves Michaud (cité par Juanchich, 2007), le tourisme fut le responsable d'une rupture dans la culture. A cause de lui, on est passée de la « sacralisation culturelle » qui a prédominé pendant deux siècles, au « divertissement culturel » Aujourd'hui encore, le touriste n'a pas toujours bonne presse dans le milieu culturel. Il est souvent caricaturé et perçu comme un destructeur qui use les monuments qu'il visite, génère des équipements coûteux, pollue et ne comprend pas ce qu'il voit. D'un autre côté, au cours de notre revue de littérature nous avons pu établir que le naturel (chutes, plages, monts, grottes...) est le support sur lequel s'appuie le culturel. Il existe donc un lien entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel qui n'est plus à démontrer. D'ailleurs, la plupart des manifestations culturelles de l'arrondissement de Bangangté se déroule sur des sites naturels.

Voulant certainement éviter que l'on arrive à un cas de figure qui voit la culture s'éroder du fait de la présence des visiteurs, les autorités traditionnelles de l'arrondissement de Bangangté ont pris un ensemble de mesures qui, de manière peut être « inconsciente » portent un sérieux coup au développement du tourisme dans l'arrondissement et partant limite la portée de celui-ci sur le développement local. Par exemple, l'accès à certains sites relevant

en même temps du patrimoine naturel et culturel est interdite aux visiteurs (forêt sacré), les visites ne se font pas tous les jours car il y a des jours où elles sont proscrites, ces visites sont conditionnées aussi par la présence des prêtres des lieux qui sont en quelque sorte des conservateurs des sites.

De plus, au plan national, la société Bamiléké et celle de l'ouest en général jouit d'une image négative auprès des autres ethnies du Cameroun. On décrit à grandes doses de préjugés la société Bamiléké comme une société dans laquelle le mysticisme est trop fortement ancrée. Le Bamiléké « serait » ainsi un assoiffé de pouvoir qui vendrait père, mère et enfants pour de l'argent.

Tout cet ensemble de facteurs fait que les manifestations culturelles organisées à l'ouest Cameroun en général et à Bangangté en particulier ne draine pas grand monde en terme de touristes. D'ailleurs, le fait que l'ouest soit donné 7^{ème} région touristique sur les 10 que compte le Cameroun n'est pas un hasard. Les grandes foules observées lors des manifestations culturelles sont les ressortissants de la région. En témoigne d'ailleurs la faible fréquentation des établissements d'hébergement et de restauration constatés par le MINTOUL en 2011 et qui lui a valu cette position.

V.2.2 La faible ouverture aux étrangers

La faible ouverture aux étrangers découle du conservatisme ambiant au sein de la société traditionnelle de la région de l'ouest Cameroun en général et de l'arrondissement de Bangangté en particulier. En effet, au sein des familles, les gens sont encore peu ouverts à la présence des étrangers sur leurs terres. Même le terme « noble » ou les « blancs de l'ouest » généralement utilisé pour désigner les ressortissants de Bangangté n'y change rien. Cela a bien évidemment des impacts négatifs en termes d'arrivées des touristes et d'attraits des investissements.

La population locale en effet joue un rôle très important en ce qui concerne l'accueil et l'hospitalité des touristes. Une société hermétique, aux stratifications sociales fermées recevra peu d'étrangers sur ces terres. Inversement, une société accueillante aura tendance à recevoir sur son sol un grand nombre de visiteurs. La raison de cette façon d'être un peu trop hermétique ou faiblement ouvert à la présence des étrangers tient son explication dans le caractère exigu de ce bout de territoire la plus petite région du Cameroun en termes de superficie dont la grande partie est occupée par les montagnes. Dès lors, la partie habitable et aménageable fait l'objet d'une grande convoitise et d'une grande protection de la part des sociétés traditionnelles. Ainsi, il devient très difficile à un étranger par exemple de s'offrir un lopin de terre à l'ouest Cameroun et encore moins un habitat.

Pourtant, les ressortissants de la région de l'ouest Cameroun sont ceux qui se déplaceraient le plus à l'intérieur du pays. A cause de leurs dynamismes, on retrouve les Bamiléké dans les 10 régions du Cameroun. Leur attitude décrite plus haut fait en sorte qu'il soit vu par de nombreux camerounais comme des personnes « avares » qui aiment prendre sans jamais redonner en retour. Cette situation déteint sur le tourisme à l'ouest qui se trouve amputé d'une part importante des touristes domestiques.

De plus et c'est le chef Batchingou qui nous l'avoue, « *les gens sont encore réticents aux investissements étrangers sur leurs terres* ». Il nous raconte l'histoire de ces investisseurs Sud-Coréens qui ont voulu créer une station thermale autour du mont de sa localité, mais face à l'hostilité d'une grande partie de la population, le projet a échoué et l'initiative ne s'est pas répété jusqu'à nos jours. Embêté et plein d'amertume, il conclut en disant que « *nos*

populations ignorent que si l'on valorise le mont, cela permettra à nos femmes et à nos populations d'écouler leurs produits ».

V.2.3 Le manque de synergie entre les acteurs

L'individualisme, c'est un mot qui est décrié même au niveau de l'Etat central par le président de la république qui est même allé jusqu'à parler d'égoïsmes dans un de ces discours. Le tourisme en souffre particulièrement tous les jours dans l'arrondissement de Bangangté avec ces responsables qui font cavalier seul dans un système où la synergie d'action, la combinaison d'efforts et de compétences devrait être la règle. Ainsi, lorsque le délégué en charge du tourisme dans le département reconnaît que le ministère du tourisme ne s'occupe de la promotion des événements culturels, cela est suffisamment grave et illustre de la cacophonie qui règne dans le secteur.

V.2.4 La mauvaise redistribution des fonds générés par l'activité touristique

Si le tourisme se porte si mal dans l'arrondissement de Bangangté, c'est parce que les retombées issues de cette activité ne sont pas visibles. Bien pire encore, il se dégage l'impression que ces revenus sont confisqués par certaines personnes au détriment de la population toute entière qui devrait pourtant en être la principale bénéficiaire.

De suite, le chef Bangoulap s'insurge par exemple contre la fondation Jean Félicien Ngatchap qu'il accuse non seulement de faire cavalier seul en ce qui concerne l'activité touristique dans la localité, mais aussi de garder pour elle toutes les retombées issues du tourisme. Il regrette particulièrement l'attitude des responsables de cette fondation qui n'associe pas les chefferies dans leurs activités et qui ne reversent pas de l'argent auprès de celles-ci qui sont pourtant censées s'occuper de la mise en valeur des sites.

V.3 LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE IMPOSEE PAR LA CULTURE

A Bangangté comme dans la majeure partie de l'ouest Cameroun, le tourisme est rythmé par les événements culturels notamment les funérailles qui ont lieu entre Décembre et Mars de chaque année. Pendant cette période, on voit un grand nombre de personnes affluer dans l'arrondissement afin de venir participer à ces événements grandeurs nature qui associe art, danses et rites. Il se pose dès lors un problème. Celui de la qualité des visiteurs qui affluent dans ces lieux en ces occasions : Sont-ils des étrangers ? Des touristes ? Des ressortissants du village ayant immigrés vers d'autres régions ? Cette question mériterait que l'on s'y appesantisse un peu plus car en même temps qu'elle nous ferait avoir de bonnes statistiques sur le nombre d'arrivées de visiteurs en ces occasions, elle nous ferait aussi avoir une idée plus claire du poids qui est celui du tourisme culturel dans cette partie et clôt le débat sur cette mauvaise performance du secteur qui serait consécutive à de mauvais choix stratégiques notamment la mise à l'écart de la valorisation du patrimoine naturel au profit du culturel.

Mais voilà, nous n'en sommes pas encore là et l'activité touristique qui pourrait être dynamique toute l'année continue à être rythmée par les saisons culturelles qui en raison d'un fort conservatisme n'ont pas encore réussies à convaincre même les populations d'autres régions du Cameroun. La chargée d'accueil au musée de Bangoua reconnaît d'ailleurs cette défaillance lorsqu'elle dit que « *la promotion n'est faite qu'autour des musées. Les touristes ne savent pas que d'autres sites existent* ». Plus loin, en regrettant la fermeture du musée de sa

localité, elle poursuivra en disant que « *les visites étaient plus importantes quand le musée existait et il était proposé aux visiteurs de visiter les autres sites après cela* ».

Plus qu'une idée reçue, le fait d'accorder une trop grande place à la valorisation du patrimoine culturel au détriment du patrimoine naturel constitue à n'en point douter un obstacle d'importance au développement du tourisme dans la localité. En effet, le tourisme culturel de cette localité est fortement domestique c'est-à-dire régional et ne concerne dans ce cas de figure que les ressortissants de la localité et de la région. En témoigne d'ailleurs les faibles performances enregistrées au niveau des établissements d'hébergement et de restauration.

La valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté à des buts de développement local a encore de longs jours devant elle. Elle doit faire face à des obstacles d'ordre macro et méso économiques comme le manque d'encadrement et de formation de l'Etat, le manque de moyens financiers et le mauvais état des routes. En outre, d'autres entraves, cette fois-là plus locale entravent sa bonne marche. Il s'agit notamment des réticences culturelles pas toujours favorables à la venue d'étrangers dans le territoire. Comme partout au Cameroun, l'arrondissement de Bangangté connaît de graves problèmes de développement auxquels la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel pourrait apporter des solutions. Il est donc plus qu'urgent de trouver des solutions qui concilieraient tourisme et préservation de l'identité culturelle et naturelle.

**CHAPITRE VI :
RECOMMANDATIONS**

Les sociétés de la région l'ouest en général et celles de Bangangté en particulier sont des sociétés traditionnalistes et conservatrices dans lesquelles il n'est pas évident de faire évoluer de manière brusque dans le sens de la modernisation. Nous l'avons vu aussi, ce sont des sociétés dans lesquelles les populations connaissent de graves problèmes de développement. Pourtant et à l'évidence, l'arrondissement de Bangangté dispose d'un important patrimoine naturel et culturel qui, s'il était efficacement exploité, contribuerait au développement économique, social, culturel et environnemental des populations. C'est ici que naît l'idée d'un tourisme responsable qui viendrait contrecarrer les effets pervers du tourisme classique et ainsi permettre à l'arrondissement de Bangangté d'ouvrir son patrimoine naturel et culturel au monde et de se développer tout en étant sûr de préserver son identité et son environnement. Mais voilà, une telle réflexion reste théorique, il faut encore l'implémenter sur le terrain. C'est la tâche ardue voir exaltante à laquelle nous allons nous consacrer dans cette partie du mémoire. Nous allons d'abord répertorier les avantages du tourisme responsable, en suite faire quelques suggestions pratiques qui appliquées dans le domaine du tourisme permettront à Bangangté de profiter pleinement de son patrimoines naturel et culturel et en fin relèvé quelques manquements méthodologiques qui auront émaillés notre travail.

VI.1. LES EFFETS DU TOURISME RESPONSABLE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans les pays où il est appliqué, comme au Costa Rica, en Argentine, en Tunisie ou en Tanzanie, le tourisme responsable produit des effets positifs directs et indirects. Cependant, il a aussi des effets négatifs. Ainsi, nous prendrons dans cette partie l'exemple du Costa Rica qui est de nos jours un modèle en matière de tourisme responsable.

VI.1.1. Les effets économiques du tourisme responsable sur le développement local

Le Costa Rica est l'un des plus petits pays de l'hémisphère occidental avec 55 000km² de superficie. Situé sur l'isthme centraméricain, le pays s'est progressivement positionné dès 1980 sur la scène touristique mondiale et, en l'espace d'une dizaine d'années, est devenu une référence en matière d'écotourisme et de conservation de l'environnement (Fabiola, 2006 ; Honey, 2005). De nos jours, le Costa Rica reçoit en moyenne 1.4 millions de touristes et ces revenus dépassent ceux de la banane et du café qui sont les principales productions du pays.

VI.1.2. Les effets positifs directs

Pour mesurer les effets positifs du tourisme responsable au Costa Rica, nous prenons le cas du village de Manuel Antonio. En effet, le développement du tourisme à Manuel Antonio s'est fait de la même manière que la croissance touristique au niveau du pays. Ce petit territoire de 280 Ha terrestres et 55 000 Ha marines a développé le tourisme rural communautaire (TRC) qui a aujourd'hui des impacts économiques directs identifiés.

- **La création d'emploi** : A Manuel Antonio, le tourisme génère approximativement 1000 emplois directs, ce qui correspond à 20.1% des emplois (ICT, 1999 ; Duim et al, 2002). De plus, le développement touristique du Costa Rica a modifié la place de la femme dans les communautés locales. Ces dernières sont de plus en plus employées par l'industrie du tourisme et occupe même des postes de responsabilité (Ayoub,

1998). Par ailleurs, la zone est devenue un pôle d'attractivité pour les immigrants venus des pays voisins du Nicaragua et du Panama à la recherche des emplois (Miller, 1998).

- **Financement de micro-projets de développement par les organismes d'aide** : Le financement des micro-projets est l'autre impact positif direct de l'adoption du tourisme responsable à Manuel Antonio. Ainsi, La coopérative Silencio a bénéficié du support financier de plusieurs institutions internationales et nationales telles que le PNUD, et le projet Araucaria du Ministère de l'environnement (Solana, 2003). Dans la région de Manuel Antonio Quepos plusieurs structures ont bénéficié de subsides étrangers. Le projet ARAUCARIA existe depuis 5 ans et est financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement. Il a pour objet le développement agro-écotouristique des communautés rurales (Duim et al, 2002).
- **Diversification de l'économie rurale** : Le tourisme rural communautaire n'intervient qu'en tant qu'activité complémentaire aux activités traditionnelles comme l'agriculture, la pêche ou d'autres activités typiques de l'espace rural. Il permet dès lors de diversifier l'économie rurale.
- **Le développement de mode de production de l'énergie alternative** : Dans les espaces ruraux ou l'accès à l'énergie se pose souvent comme un problème, les hôtels de luxe présent à Manuel Antonio ont pu développer des modes production des énergies alternatives (panneau solaire, biogaz...)

VI.1.3. Les effets positifs indirects

Le tourisme rural communautaire de la localité de Manuel Antonio présente aussi de nombreuses opportunités économiques pour les secteurs en amont et en aval. Ainsi, l'écotourisme a stimulé l'établissement de services à destination de touristes et a créé localement des apports significatifs à l'économie locale par la création d'entreprises de services, de restauration ou de magasins de souvenirs (Weaver, 1999). Cet effet est contrebalancé par l'importation des produits destinés aux touristes et notamment l'artisanat.

VI.1.4. Les effets négatifs

- **Faible qualité des emplois** : D'un point de vue qualitatif, les emplois créés par le secteur touristique ne diffèrent pas forcément de ceux du secteur traditionnel du moins en ce qui concerne les salaires. En effet, le développement touristique n'a pas forcément un effet égalisateur et peut même avoir un effet inverse en opérant une dichotomie entre les propriétaires étrangers et la population locale.
- **Départ des bénéfices vers l'étranger** : La plupart des investissements qui sont réalisés à Manuel Antonio sont des IDE. Ainsi, Plusieurs études ont montré que lors de la distribution des bénéfices, les opérateurs externes et les résidents urbains étaient favorisés et non pas les populations rurales (Trejos, 2007). Il ne semble pas y avoir de mécanismes de redistribution des recettes liées au tourisme via une taxe hôtelière payée à la municipalité par exemple.
- **Perte de terre pour les populations locales** : À Manuel Antonio sur les 59 Km de zone littorale, 50 Km appartiennent à des investisseurs étrangers et ils ne possèdent pas moins de 60 % des infrastructures touristiques (Fabiola, 2006). La majeure partie des bénéfices issus de ce tourisme souvent qualifié d'écotourisme revient à des investisseurs étrangers et profite donc insuffisamment au développement du pays.

- **Inflation des prix** : Au-delà de la perte de la terre pour les populations locales se pose aussi le problème de l'inflation des prix particulièrement dans les zones à fortes immigrations.
- **Dépendance économique du tourisme** : Il existe une menace vers le développement d'une monoculture économique. Une grande partie de l'économie régionale est dépendante directement ou indirectement du tourisme alors que le volume de touristes dépend d'influences externes de nature politique ou/et économique (Duim et al, 2002).

Le tableau 16 montre le récapitulatif des effets économiques du tourisme responsable dans les localités.

Tableau 16 : Tableau recensant quelques effets économiques du tourisme responsable

<i>EFFETS ECONOMIQUES DU TOURISME RESPONSABLE</i>		
Impacts positifs		Impacts négatifs directs et indirects
Impacts positifs directs	Impacts positifs indirects	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois - Création d'emplois pour les femmes - Financement des micro-projets de développement par les organismes d'aide - Diversification de l'économie rurale - Développement de mode de production d'énergies alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'entreprises de services - Opportunités économiques pour les secteurs non touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Bas salaire - Départ des bénéficiaires vers l'étranger - Inflation des prix - Dépendance économique du tourisme (monoculture économique)

Source : OMT, 2004

VI.2. LES EFFETS SOCIOCULTURELS DU TOURISME RESPONSABLE

Malgré les changements économiques importants qu'il a entraîné, la ville de Manuel Antonio a su garder ses spécificités et la pêche est encore de nos jours l'une des principales activités économique de la région (Cordero et Duynen Montijn, 2002) même si la pêche sportive tend à devenir une activité très pratiquée (Mabie, 1996 ; Baker, 1997).

VI.2.1. Les effets positifs directs et indirects

- **Les échanges interculturels** : Les populations jeunes ont tendance à voir les échanges culturels permis par le développement du tourisme comme un point positif (Cordero et Duynen Montijn, 2002 ; Solano 2003). Le bénéfice principal pour les jeunes se situe dans ces échanges interculturels qui leur permettent de s'ouvrir à d'autres

langages, et à d'autres contextes culturels, ce qui a pour effet indirect de donner de l'importance à leur propre histoire. Dans l'exemple du tourisme rural communautaire, la construction de lieux de vie liés au développement de l'auberge comme le restaurant a permis la création de lieux d'échanges. La communauté s'est appropriée cet espace et l'a transformé en lien d'interaction sociale de la communauté (Cordero et Van Duynen, 2002). Ce fait mérite d'être souligné car dans les autres structures privées, les communautés locales sont généralement exclues des espaces dédiés aux touristes. Dans ce cas particulier, la cohabitation permet des échanges entre la communauté et le visiteur.

- **Maintien de l'identité culturelle** : L'idée du tourisme rural communautaire étant basé sur le maintien des activités traditionnelles et sur leur valorisation face aux touristes, ce type de tourisme n'entraîne pas de perte d'identité culturelle voire même participe à son renforcement.
- **Identité collective** : Le fait de participer aux différentes ferias du tourisme rural communautaire, la participation à un réseau national sont autant de points qui génèrent une identité collective, le sentiment d'appartenir à un secteur économique particulier favorable au développement de la communauté mais aussi plus largement au développement du pays.
- **Appropriation des technologies de l'information et de la communication** : Plus généralement, de nombreuses structures d'écotourisme de petites tailles font leur promotion et gèrent leur réservation essentiellement par Internet et les E-mail, ce qui a abouti à un développement très important du réseau Internet au Costa Rica (Honey, 2005). De même la stratégie Internet du bureau du tourisme costaricien a été spectaculaire ce qui a encore encouragé le développement de ce mode de communication (Raventos, 2006).
- **Sentiment de l'amélioration de la qualité de vie** : Une étude menée par Cordero et al (2002) montre que d'un point de vue global, 80% des personnes interrogées à Manuel Antonio pense que le tourisme responsable permet d'améliorer la qualité de vie des populations.

VI.2.2. Effets négatifs directs

Nous l'avons vu plus haut, la plupart des investissements à Manuel Antonio sont le fait d'étrangers, tant pour la création d'hôtels, restaurants que pour les autres commerces liés au tourisme. Or, Quepos n'était pas un village avec une histoire culturelle riche même avant l'explosion touristique de la région (Largaespada, 1976). Ce phénomène a été renforcé par l'arrivée massive des touristes dans les années 80. Les interviews menées sur le site montrent bien l'importance de l'influence étrangère sur le site (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Le sentiment de perte d'identité est présent dans les études sociologiques réalisées sur la zone surtout dans les générations les plus âgées.

VI.2.3. Effets négatifs indirects

Le développement du tourisme dans une localité voit aussi l'apparition de grands marchés de drogue et de la prostitution. Ainsi, Deux tiers des personnes interrogées considèrent que le tourisme est la raison qui explique l'augmentation de la drogue et de la prostitution à Manuel Antonio (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Dès 1996, une étude

montrait l'importance de la drogue dans cette zone et la non-intervention des autorités (Edwards, 1996).

Le tableau 17 montre la suite du tableau récapitulatif des effets socioculturels du tourisme responsable

Tableau 17 : Quelques effets socioculturels du tourisme responsable.

EFFETS SOCIOCULTURELS DU TOURISME RESPONSABLE		
Impacts positifs directs et indirects	Impacts négatifs	
	<i>Impact négatif direct</i>	<i>Impact négatif indirect</i>
- Maintien de l'identité culturelle - Echanges interculturels - Identité collective - Développement de l'utilisation d'internet - Augmentation de l'estime sociale et culturelle des membres de la communauté - Sentiment d'amélioration de la qualité de vie	- Influence étrangère sur les lieux	- Augmentation du marché de la drogue et de la prostitution

Source : CEMOTEV, 2011

VI.3. LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU TOURISME RESPONSABLE

Il se pourrait possible de dire, pour qui connaît le tourisme responsable que sa valeur ajoutée c'est la place centrale que cette forme de tourisme accorde à la protection et à la préservation de l'environnement. Ainsi, au Costa Rica, les effets suivants allant vers cet objectif ont pu être observés :

VI.3.1. Les effets positifs directs

- **La conservation publique de l'environnement** : Au Costa Rica, on ne peut pas nier que la présence de l'écotourisme a favorisé dans un premier temps la conservation de l'environnement (Fabiola 2006 ; Dasenbrock 2002). Le choix étatique d'axer le développement économique du pays sur un tourisme attiré par la très riche diversité biologique nationale a favorisé la mise en place d'un système national de conservation de la nature performant.

- **La création de réserves privées** : De nombreux éco-lodges créés sur leurs terrains de petites réserves privées. De même les communautés classent souvent une partie de leur terrain en réserve privée ce qui fait un atout touristique supplémentaire.
- **Des hébergements de petites tailles** : Les hébergements inspirés par la vague de l'écotourisme prennent souvent la forme de constructions de petites tailles telles que des bungalows ou des cabines. Ce point est contre balancé par la construction d'immeubles de grande taille peu esthétiques dans le but de servir de point de départ à des visites des aires protégées. Dans le cas du tourisme rural communautaire, l'hébergement se fait généralement dans des auberges généralement constituées de petites « cabines », ou chez l'habitant.
- **Les activités de reforestation** : Les activités de reforestation sont souvent mises en œuvre par les communautés locales. Elles peuvent découler de programmes visant à rétablir des corridors biologiques ou simplement résulter de l'émergence de la conscience environnementale qui se développe au sein des communautés.
- **La naissance d'une conscience environnementale** : De nos jours, au Costa Rica, les mentalités ont changé en ce qui concerne la relation que les gens ont avec l'environnement. Certains auteurs arrivent même à la conclusion que le tourisme responsable a fait naître chez ses habitants une conscience environnementale qui n'existait pas auparavant (Solano, 2003).

VI.3.2. Les effets négatifs directs et indirects

- **La sur-fréquentation** : La capacité de charges de certaines zones est dépassée ce qui se traduit par des dégradations observées sur l'environnement naturel. Il manque des études sur ce sujet (Murillo et al, 2004). Seules quelques zones protégées n'acceptent qu'un nombre restreint de visiteurs par jour alors que d'autres, en l'absence de réglementations, sont surfréquentées et présentent d'ores et déjà des signes de dégradations environnementales (Fabiola 2006).
- **Contrôle insuffisant des ressources naturelles** : Les fonds ne sont pas suffisants pour assurer le contrôle des ressources naturelles dans les parcs (Murillo et al, 2004).
- **La gestion insuffisante des déchets** : Suite à une mauvaise gestion des déchets de l'écotourisme, certaines espèces de faune sauvage se chargent des ordures comme les singes dans la zone de Manuel Antonio (Weaver, 1999).
- **Les préjudices esthétiques** : La hausse des prix des terrains favorise les constructions verticales qui ont un impact négatif sur l'esthétisme de la zone particulièrement autour de Manuel Antonio (Varga, 2008).

De la même manière que nous avons procédé plus haut, le tableau 18 récapitule les effets environnementaux du tourisme responsable sur les territoires.

Tableau 18 : Tableau de quelques effets du tourisme responsable sur les territoires.

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU TOURISME RESPONSABLE	
Impacts positifs directs et indirects	Impacts négatifs directs et indirects
-Conservation publique de l'environnement - Protection de la nature par des réserves privées - Hébergement de petite taille - Activités de reforestation -Développement d'une conscience environnementale	-Sur-fréquentation de certaines aires protégées -Contrôle insuffisant des ressources naturelles - Préjudice esthétique - Gestion insuffisante des déchets - Pollution des eaux

Source : CEMOTEV, 2011

Ce n'est pas par hasard que nous avons pris de manière générale le Costa Rica et plus particulièrement le village de Manuel Antonio comme exemple, mieux encore comme modèle pour illustrer le fait que tourisme responsable est possible à toutes les échelles. En effet, Manuel Antonio et notre zone d'étude Bangangté présente des similarités sur plusieurs points : tenez par exemple, ils sont tous situés en zone tropicale, la superficie du territoire est modeste (280 ha pour Manuel Antonio et 80 000 ha pour Bangangté), l'activité principale dans les deux zones est primaire, la pêche d'un côté et l'agriculture de l'autre. Pour finir, ces deux zones appartiennent aux groupes des pays sous-développés ou en voie de développement. De ce fait, en asseyant une politique touristique durable tournée vers la conservation de son patrimoine naturel et culturel, le Costa Rica a su montré qu'une telle pratique était possible même face au tourisme traditionnel qui est en perte de vitesse ces dernières années.

Ainsi, depuis 1980, Manuel Antonio malgré quelques effets négatifs arrivent bon an, mal an à conserver son patrimoine naturel et culturel et à améliorer les conditions de vie de ses populations grâce à la présence des touristes sur son territoire.

Une telle expérience est aussi possible à Bangangté. D'ailleurs, la ville dispose d'avantages qui pourraient rendre possible une telle initiative et qu'il convient dès lors de relever.

VI.4. LES FACTEURS DE SUCCES AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE

Dans un rapport publié en 2002, la commission de l'union Européenne a publié un rapport dans lequel il identifie 10 grands facteurs de succès qui sont indispensables au développement du tourisme responsable dans une localité. Loin de refaire un inventaire des atouts touristiques (voir chapitre 3 et 4) dont bénéficient l'arrondissement de Bangangté, la présente partie tente de recenser, en se basant sur le rapport de la commission de l'union Européenne, les facteurs clés de succès de l'établissement d'un tourisme durable à Bangangté et ceux qui font problèmes parce que pas encore réellement opérationnels.

VI.4.1. Les facteurs de succès au développement du tourisme responsable à Bangangté

Les facteurs de succès de développement du tourisme responsable décrits par le rapport de la commission de l'Union Européenne ne sont pas exhaustifs et ne sauraient s'appliquer à toutes les situations en la matière. Cependant, du simple fait de leurs existences, elles constituent une source d'inspiration pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans cette forme de tourisme.

VI.4.2. L'importance du patrimoine

Il s'agit d'un aspect décisif, dans la mesure où il serait vain de vouloir développer une région dont les atouts naturels et culturels sont peu nombreux et ne présentent qu'un intérêt limité. Le développement reste possible, mais il sera beaucoup plus difficile d'en faire un produit durable. Disposer d'un patrimoine important, constitue, en revanche, un atout majeur, car il agit comme une véritable balise pour l'ensemble de la région.

Ainsi comme nous l'aurons vu au chapitre 3, l'arrondissement de Bangangté dispose d'un patrimoine naturel et culturel diversifié et abondant. Cependant la très forte mise en avant du patrimoine culturel au détriment du patrimoine naturel occulte l'importance de celui-ci et rend le tourisme dans la localité exclusivement dépendant de la culture. Cette dépendance vis-à-vis de la culture et qui est fortement entouré d'un caractère traditionnaliste de la société entraîne le fait que le tourisme soit trop domestiquée dans la localité ce qui exclut d'office les visiteurs étrangers à la localité et paralyse l'impact que ce secteur aurait eu, s'il y avait eu une ouverture aux autres formes de tourisme sur le développement local.

VI.4.3. L'originalité

Cette caractéristique diffère de l'importance, dans la mesure où elle distingue un site particulier d'un autre, et où elle lui confère des arguments de vente exclusifs. Tous les éléments de la chaîne touristique y participent: segments de marché soigneusement ciblés, produits et services de qualité, authenticité du centre d'intérêt proposé, forte identité locale, entre autres.

A ce propos, on peut dire que Bangangté tout comme la plupart des localités de la région de l'ouest Cameroun ont su faire. En effet, la culture dans cette partie du Cameroun est originale. D'abord la structure hiérarchisée qui constitue la base de ses sociétés a fait en sorte que Bangangté dispose d'un mode de vie qui a ses règles qui sont strictement acceptés par tous les membres de la communauté. Ce mode de vie est original au Cameroun parce qu'on ne le retrouve pas partout sur le territoire et de nombreuses autres ethnies du pays envient cette civilisation aux Bamilékés.

De plus, la société Bamiléké a su donner au patrimoine qui lui a été offert par la nature et par son génie propre une forte identité culturelle qui revêt parfois des aspects mais qui fait somme toute que cette région ait une culture d'une originalité particulière qui la distingue des autres régions du Cameroun et même parfois du monde. Tenez par exemple le cas des forêts sacrées qui sont, nous l'avons vu, des forêts très protégées qui recèlent des secrets des ancêtres et de la tradition, des rites assez diversifiés comme le culte des crânes qui permettent de rester en contact avec les ancêtres et la liste n'est pas exhaustive.

VI.4.4. Le regroupement

Les éléments du patrimoine naturel et culturel sont souvent dispersés, et un site présente rarement, à lui seul, un intérêt qui mérite le déplacement; le regroupement permet, en revanche, grâce à des agrégations ou au tracé d'itinéraires, par exemple, de mobiliser une masse critique de visiteurs.

Le regroupement est l'une des caractéristiques fortes du patrimoine naturel et culturel de Bangangté. Pour faire simple, les deux sont même tellement imbriqués qu'on a finalement l'impression qu'ils ne font que un. Ainsi par exemple, c'est dans les chutes d'une infinie beauté que sont pratiqués les rites de purification auxquelles parfois certains visiteurs n'ont pas accès, la forêt sacrée est souvent une forêt vierge dont la nature est encore intacte et qui recèle de nombreux secrets du peuple concerné. C'est d'ailleurs dans ces forêts que se pratique l'initiation du futur chef avant son intronisation. Ainsi, le patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté tout comme celui de la plupart des localités de l'ouest Cameroun est regroupé souvent au même endroit. Cependant, ce regroupement n'est pas fait à proprement parler pour s'attirer une masse critique des visiteurs comme soutenu théoriquement par le rapport de la commission Européenne. Elle procède plutôt d'une volonté de mettre en avant les éléments de la culture en s'appuyant sur le patrimoine culturel existant.

Par ailleurs, le rapport poursuit en disant que le regroupement ne suffit pas toujours, et la destination a souvent besoin d'un centre d'intérêt majeur - ou pôle de croissance - sur lequel viennent se greffer une série de petites attractions secondaires.

Même à ce niveau, Bangangté n'a rien à envier à certaines grandes destinations touristiques qui ont réfléchi dans ce sens avant lui. Il y a en effet dans la localité d'autres attractivités qui peuvent faire l'objet de visites par les touristes. Les festivals Medumba est par exemple organisé chaque année, les chefferies traditionnelles fonctionnent à plein régime et présentent souvent aux visiteurs toute la richesse culturelle des peuples concernés, la fondation Jean Félicien Ngatcha à travers un ensemble de circuits intégrés permet aux visiteurs de bénéficier d'un ensemble d'attractions uniques et diversifiés qui peuvent pousser au renouvellement de l'expérience.

VI.4.5. La création d'une image et d'un réseau

Proposer le bon produit ne résout qu'une partie du problème: encore faut-il convaincre les touristes potentiels de l'adopter. La création d'une image est une manière classique d'inciter le consommateur à acheter un produit plutôt qu'un autre, et cette technique fonctionne dans le tourisme comme dans n'importe quel autre secteur.

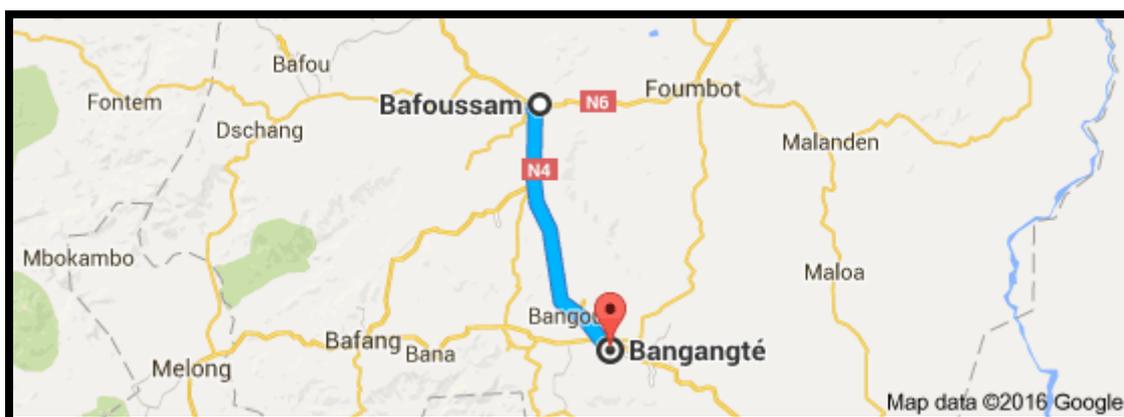
Si la région de l'ouest Cameroun se distingue au Cameroun dans ce sens avec la mise sur pied d'un office régional du tourisme chargé de faire la promotion des produits touristiques de la localité, il faut dire qu'au niveau des arrondissements, une telle initiative n'est pas suivie de relais parce que la plupart des localités ne disposent pas encore d'offices communaux. Conséquence, la labélisation d'un produit touristique dans la région de l'ouest traîne encore des fers. S'il est de notoriété publique au Cameroun que lorsque l'on n'évoque la région de l'ouest touristiquement parlant l'on a directement à l'esprit la culture, il est aussi vrai qu'un circuit touristique unique n'existe pas encore au niveau régional rendant une telle démarche hypothétique.

Cependant, Bangangté, il faut quand même le souligner fait une exception dans le sens ou la fondation Jean Félicien Ngatcha fait un effort dans le sens de mettre en place un circuit touristique intégré dans la localité.

Sur un autre aspect, La création d'un réseau est une autre manière de se construire une réputation. Le Fonds mondial pour la nature (WWF), par exemple, développe un label 'Pan Parks' à l'intention des parcs nationaux de toute l'Europe. Pour mériter ce label, le parc doit respecter une série de principes très stricts en matière de conservation de ses atouts naturels, et proposer un produit touristique de qualité. Le label deviendra, à terme, synonyme de tourisme de qualité dans des sites naturels uniques, et facilitera, dès lors, la promotion des parcs auquel il est décerné. Des hôtels et autres infrastructures touristiques peuvent également bénéficier d'une telle impulsion en s'associant en réseaux.

VI.4.6. L'accès

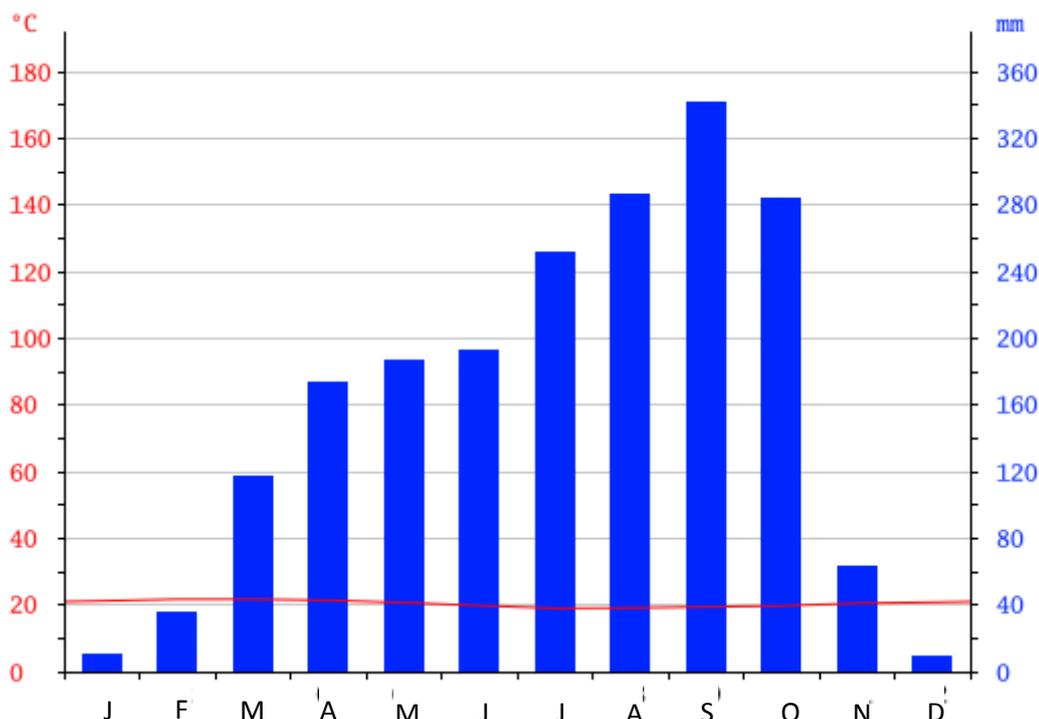
Le climat et la distance sont des critères essentiels pour de nombreux touristes lorsqu'ils choisissent une destination. Ainsi, Bangangté pourrait par exemple profiter de sa proximité (58 minutes, soit 48.2 km par la nationale N°4) avec Bafoussam, la capitale régionale de l'ouest Cameroun pour attirer les visiteurs (voir photo itinéraire, figure 5). Cette approche donne les meilleurs résultats pour les marchés régionaux et locaux. De manière générale, plus elle est éloignée, et plus ses conditions climatiques sont extrêmes, plus une région éprouve des difficultés à attirer les touristes.



Source : Google, map 2016

Figure 5 : La distance entre Bafoussam et Bangangté

Comme le montre cette image prise sur google map, Bangangté est situé un relief de hauts plateaux entre sur l'axe Yaoundé-Bafoussam, sur la route nationale n°4 à plus de 1000 mètres d'altitudes. Cette situation en altitude fait que cette ville connaisse une bonne partie de l'année un climat froid et contraignant qui est parfois assimilable au climat tempéré (voir diagramme ombrothermique de Bangangté (figure 6).



Source : CEMOTEV 2011

Figure 6 : Diagramme ombrothermique de Bangangté

La température moyenne de 20,4°C prouve que le climat de la localité est rigoureux. Mais c'est un climat, qui comme dans le cadre de la région de Kuusamo au nord de la Finlande, peut être utilisé à l'avantage de la localité en mettant sur pied de petits programmes guidés pour donner au visiteur un sentiment d'aventure tout en garantissant sa sécurité. Ces petits circuits-aventures sont particulièrement appréciés par les entreprises et s'avèrent très rentables.

VI.5. LES POTENTIELS FACTEURS D'ECHEC AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BANGANGTE.

Il existe des facteurs identifiés par la commission de l'Union Européenne que l'on n'observe pas encore à proprement parler sur le terrain à Bangangté et qui constitue donc de ce fait, à notre avis, des facteurs d'échec au développement d'un tourisme responsable dans la localité. Nous pouvons y recenser :

VI.5.1. Le caractère saisonnier de l'activité

L'un des graves problèmes, nous l'avons bien également vu au cours de notre développement sur les entraves à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Bangangté est le caractère saisonnier de l'activité consécutive à la mise en valeur exclusive des atouts culturels. Ainsi, le tourisme est visible dans la localité seulement pendant les périodes de festivals et de funérailles qui se situent en général entre le mois de Novembre et de Décembre.

Le rapport de la commission Européenne concernant ce point lui véhicule l'idée selon laquelle, le tourisme basé sur le patrimoine peut être perçu comme une opportunité de résoudre l'un des grands problèmes de l'industrie touristique en général, à savoir le caractère saisonnier de son activité. La commission part du postulat que Le patrimoine naturel et

culturel, en particulier, concerne des marchés qui ne sont pas étroitement liés au climat. Il revient pour la commission que les destinations touristiques étendent la saison touristique tout au long de l'année par la mise en place des séjours longs qui intègrent plusieurs activités aussi attractives les unes que les autres : il s'agit de ce qu'ils appellent « le tourisme hors saison ».

VI.5.2. Le faible partenariat

Au cours de notre enquête et cela a été dit, de nombreux chefs traditionnels se sont plaints du fait qu'ils n'étaient pas consultés par les structures privées à l'instar de la fondation Jean Félicien Ngatcha qui de leurs avis profiteraient seules des retombées du tourisme dans l'arrondissement sans reverser la part qui devrait normalement revenir aux chefferies qui sont les dépositaires de la tradition et dont de la culture. Cette manière de fonctionner explique les blocages qui sont parfois observés au moment de la mise sur pied d'un projet.

Pourtant, le rapport qui nous concerne a identifié l'établissement de partenariat comme un facteur clé de réussite du tourisme responsable. Ainsi, la motivation qui sous-tend le développement d'un tourisme durable est particulièrement importante dans le cas des destinations non traditionnelles. Le processus de développement s'y amorce souvent à l'initiative d'une entité particulière, qu'il s'agisse d'une institution publique ou privée, ou d'une association concernée par la conservation du patrimoine naturel ou culturel. L'Eichsfeld, longtemps traversée par la frontière entre les deux Allemagne, a largement bénéficié, dès la réunification, de l'enthousiasme et de l'engagement de responsables municipaux de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation. Après avoir lancé leurs propres initiatives, ils ont uni leurs efforts dans le cadre d'une association touristique structurée, dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

VI.5.3. Le manque d'une planification stratégique

A Bangangté, cet aspect découle de celui susmentionné qui fait qu'il n'y ait aucun cadre de dialogue donc aucune concertation entre les différents acteurs impliqués dans la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement. Pourtant, le développement d'un produit touristique réussi et durable exige l'élaboration d'une stratégie globale impliquant l'ensemble des acteurs clés : pouvoirs publics, structures privées, population à la base. Dans cette option, la planification stratégique entre dans ce qu'il est convenu d'appeler une approche ascendante qui voit les initiatives ou alors des projets partir du bas pour remonter vers le haut.

VI.5.4. La faible accessibilité

Il s'agit ici d'un élément qui est différent de l'accès. En effet, l'accessibilité pour la commission Européenne concerne la présentation du patrimoine culturel et naturel régional sous une forme compréhensible, agréable et didactique. Faute d'une telle présentation, il est peu probable que le touriste recommande l'endroit à d'autres personnes, et qu'il soit lui-même sensibilisé aux besoins des ressources fragiles qu'il y découvre.

Cet aspect fait grandement défaut à Bangangté puisque la localité jouit d'un patrimoine naturel et culturel mais dont les brochures et les dépliants qui existent à ce propos et même les guides touristiques (qui ne sont en général pas formés) ne respectent pas les règles qui président à une transmission pédagogique des messages portés par les différentes représentations. Cette limite contribue aux mythes teints de forts relents de mysticisme qui entourent en général la société traditionnelle Bamiléké.

VI.5.5. La durabilité

En l'état actuel du développement du tourisme dans l'arrondissement de Bangangté, il est impossible de mesurer la durabilité et ceci pour au moins deux raisons :

Tout d'abord, l'ensemble du patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement n'est pas mis en tourisme, seul un aspect étant mis en avant.

De plus, nous avons pu établir le fait que la localité de Bangangté n'est pas très développée touristiquement parlant du fait du faible nombre de touristes enregistrés qui appliqués au plan régional font de cette région la 7^{ème} région touristique du Cameroun et partant l'une des dernières sur la liste.

Il devient donc dès lors difficile de mesurer la durabilité sur le plan touristique de Bangangté. C'est la raison pour laquelle au vu des grands espoirs portés par le tourisme, il faut plaider pour la mise en place d'un tourisme responsable qui viendra corriger les défaillances observés dans ce secteur.

VI.7. PROPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE

L'analyse des facteurs de succès et d'échec décelés à Bangangté dans le développement d'un tourisme responsable nous permet désormais de faire quelques propositions tendant à résoudre ce problème. Ces propositions touchent à l'aspect institutionnel et organisationnel du secteur.

VI.7.1. Les propositions institutionnelles

En même temps qu'elle s'encourage du processus de décentralisation en œuvre au Cameroun, les propositions institutionnelles intègrent aussi une gouvernance effective du territoire.

VI.7.2. Le renforcement de la capacité de l'Etat

Dans le souci de développer un tourisme responsable respectueux des valeurs culturelles et naturelles de Bangangté, l'Etat doit renforcer ses capacités notamment par le développement de programmes d'assistances financières et techniques. Cette recommandation impose donc à l'Etat de mettre en œuvre des lois et programmes qui facilitent la formation et l'investissement. Il convient pour nous de relever à ce niveau que le forum « Investir au Cameroun terre d'attractivité » a recommandé moins de présence de l'état sur le marché afin d'attirer plus d'investisseurs.

Le renforcement des capacités de l'Etat est indispensable car c'est lui qui est chargé de réfléchir et de définir, du moins au niveau central, la politique qui est applicable au niveau local. Il devient dès lors très important que l'Etat puisse disposer même au niveau de ses structures déconcentrés de personnels qualifiés capable d'impulser des dynamiques et de répandre l'innovation.

VI.7.3. La gouvernance du territoire

La gouvernance du territoire est un autre aspect important à prendre en compte dans l'éventualité de la mise en place d'un tourisme responsable à Bangangté. Cette proposition

part du constat que si toutes les administrations sont présentes dans l'arrondissement, cela ne voudrait pas forcément dire que ce territoire est gouverné. En réalité, nous plaçons ici pour une gouvernance intégrée du territoire dans laquelle les différents acteurs du territoire doivent coordonner leurs actions au sein d'une planification locale qui doit dépasser la simple approche sectorielle. En effet, il nous est revenu au cours de notre enquête qu'il n'existe aucune plateforme de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la gestion quotidienne du patrimoine naturel et culturel de Bangangté.

Or, dans un contexte de gouvernance intégrée, les effets multiplicateurs du tourisme responsable doivent être mis en avant dès la phase de planification. Dans ce contexte, le rôle et les prérogatives (droits de décision) des autorités locales (villages, leaders locaux), régionales (conseil régional) et nationales (le Ministère du tourisme, le Ministère de l'aménagement du territoire) dans le domaine du TR doivent être clarifiés et coordonnés : c'est la gestion participative du territoire dont le leitmotiv devrait être le consensus dans la prise de toutes décisions qui visent le bien être de la communauté dans son ensemble. En effet, l'outil de planification touristique qu'est la planification stratégique ne peut être isolé ni des politiques de développement qu'il sert, ni du milieu concret dans lequel il s'insère (Froger, 2007).

VI.7.4. L'intégration des communautés locales aux projets de TR

Le tourisme responsable vise en premier l'amélioration des conditions de vie des populations à la base sans porter atteinte à l'environnement ou à la culture. Les populations et ce qu'elles ont de plus essentielles à Bangangté c'est-à-dire la culture sont en premier concernées. Il faut donc, à travers des séminaires de sensibilisation ou des discussions publiques solliciter l'avis de ces populations. Cette phase de concertation, aussi critique et délicate qu'elle soit est indispensable car elle permet à elle seule de désamorcer les conflits éventuels qui viendraient limiter les succès de tourisme responsable. Elle permet aussi d'informer la population des possibilités extraordinaires de développement qui s'offrent à eux dans le cadre de la mise en place d'un projet de tourisme responsable et ainsi de solliciter leur adhésion et leur participation.

VI.7.5. La mise en place des mécanismes de redistribution

Les conflits et les blocages surviennent en général lorsqu'une partie dans un processus de développement se sent lésé. Ainsi, plusieurs chefs traditionnels de Bangangté se sont plaints du fait qu'ils ne bénéficiaient d'aucune retombées des activités touristiques de leur localité. Pourtant gardiens des traditions, ils estiment que c'est la fondation Jean Félicien Ngatcha qui s'accapare de tous les bénéfices. Ceci est bien évidemment un obstacle majeur à surmonter dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de TR.

Afin d'éviter ce genre de situation fâcheuse, nous proposons d'appliquer un système de taxation au niveau local. Ainsi, par l'institution de la taxation locale, l'autorité locale (chef) pourra taxer les entreprises touristiques qui sont enregistrées sur son territoire. La somme ainsi perçue pourra de manière significative contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment à travers la création des points d'eau, la restauration des pistes villageoises ou bien encore l'achat des semences agricoles au moment du lancement des saisons agricoles.

VI.8. LES PROPOSITIONS ORGANISATIONNELLES

L'Etat seul ne peut pas tout faire dans le cadre de la mise en place d'un projet de TR, c'est la raison pour laquelle il faut pouvoir compter sur toutes les expertises, mais surtout sur la population locale à la base. Tout ceci passe notamment par :

VI.8.1. Un renforcement des capacités individuelles et collectives

Nous l'avons vu, la qualité de la main d'œuvre à Bangangté étant faible aux postes opérationnels et de management (guide touristique, agent de tourisme), il faut absolument insister sur la formation. Nous recommandons à cet effet l'organisation des sessions de formation d'une durée significative qui fera qu'au sortir de celles-ci, l'ensemble des participants puissent être édifiés sur un aspect mis en avant. Dans la même logique, il faut aussi faire évoluer les types de formation. En effet, trop souvent, les formations sont menées par des agents de l'Etat dont les compétences dans le domaine du tourisme (il faut l'admettre) sont limitées. Il faut donc au contraire contracter ces formations à des professionnels du secteur (anciens guides, manager d'hôtels...) et envoyer les membres de la communauté dans des instituts reconnus de formation en tourisme comme par exemple l'école d'hôtellerie et de tourisme de la CEMAC de N'Gaoundéré. Outre ce système de tutorat, nous recommandons aussi de négocier des stages avec les entreprises privées de tourisme (restaurant, hôtel...)

VI.8.2. Développement des infrastructures pour désenclaver les zones et permettre l'ouverture au tourisme responsable

L'enclavement est l'un des obstacles majeurs à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Bangangté, or pour qu'il soit rentable, les flux touristiques doivent être importants afin que la valeur ainsi créée puisse être redistribuée (Froger, 2007). Il est donc indispensable que l'Etat puisse aménager des routes et pourquoi ne pas réfléchir à la desserte de la destination par un aéroport, la construction d'un chemin de fer étant hypothétique à cause des nombreux obstacles naturels qu'il faut surmonter et qui nécessite beaucoup d'argent.

VI.8.3. Développement des interconnexions avec les secteurs amont-aval

Il est primordial d'augmenter l'adéquation de l'offre des produits annexes au tourisme (produits agricoles, produits artisanaux) à la demande de la part des opérateurs touristiques. Ceci est important au moins à deux niveaux : tout d'abord, cela va donner aux populations locales le sentiment qu'ils jouent un rôle actif dans le tourisme dans leur localité d'une part et d'autre part aux opérateurs touristiques de contribuer d'une certaine manière à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. En effet, si nous prenons seulement l'exemple du secteur hôtelier, ces derniers ne font pas souvent appel à des fournisseurs locaux. Plusieurs raisons expliquent cela :

- Les produits demandés ne sont pas produits localement car les compétences et notamment techniques n'existent pas localement ;
- Les produits offerts localement n'ont pas la qualité requise par les opérateurs du tourisme
- Les délais d'approvisionnement sont trop longs ou trop variables.

Nous recommandons donc :

- ✘ La formulation d'un « plan de recensement des besoins » des opérateurs touristiques d'une région en termes de produits locaux. Ceci permettra la planification d'activités qui répondent à la demande des opérateurs et donc trouveront de débouchés sûrs.
- ✘ Le financement de formations (assistance technique). Il est essentiel de renforcer les compétences dans les activités dont la production est demandée par les opérateurs. Par exemple, des formations auprès des femmes sur la production de produits artisanaux demandés par les hôtels permettront le développement des activités d'artisanat (qui produiraient à la commande).
- ✘ Le financement des activités liées au tourisme par le biais de micro-financements.

La mise en place d'un tourisme responsable à Bangangté viendrait à coup sûr bousculer les certitudes locales sur l'impact que peut avoir le tourisme sur la préservation du patrimoine naturel et culturel d'une localité. En effet, la raison d'être essentielle de cette forme de tourisme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations sans porter atteinte à leur patrimoine naturel et culturel. De nombreux modèles d'application existent dans le monde et le cas du Costa Rica avec les effets économiques, socioculturels et environnementaux que ce tourisme a entraîné le démontrent à suffisance. Ainsi, dans l'optique du développement du tourisme responsable dans et autour de son aire géographique, Bangangté bénéficie déjà de quelques facteurs de réussite auxquels il lui faut rajouter un certain soutien de la part de l'Etat et une organisation professionnelle des acteurs à la base.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail qui porte sur l'« idée de valorisation du patrimoine naturel et culturel et développement local de l'arrondissement de Bangangté » touche à sa fin. Pour le mener à bien, nous avons d'abord procédé à une exploration du sujet qui nous a permis de cerner le sujet et d'en définir les orientations majeure. Par la suite, il a été question d'arrêter une méthodologie de recherche. A ce propos, nous sommes partis de l'approche systémique et cette dernière nous a permis de faire la recherche documentaire et les investigations de terrain afin de mieux comprendre les différents éléments du système touristique et ainsi mieux analyser le problème qui était le nôtre. A l'issue de ce travail, le traitement des données qui en est issu à donner plusieurs résultats dont les principaux étaient que le tourisme dans l'arrondissement bénéficie de la présence de plusieurs patrimoines aussi bien naturel que culturel. Cependant, c'est le patrimoine culturel qui est le plus mis en avant occultant du même coup un patrimoine naturel fort diversifié. La conséquence de toute cette politique est que le tourisme est très peu développé dans l'arrondissement et prend l'aspect d'un tourisme domestique destiné uniquement aux ressortissants de la localité. Cette situation qui trouve ses origines dans le fait que la société à Bangangté comme dans le reste de la région de l'ouest Cameroun est trop traditionaliste et fermé à toute influence extérieure jugé comme source d'acculturation et de recul des traditions. Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, certains manquements méthodologiques ont été relevés dans notre étude comme par exemple le fait que nous n'avons pas eu accès à certains sites naturels du fait d'interdits dû à la culture. Pour préserver le patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement et promouvoir le développement local, l'étude propose de mettre sur pied le concept de tourisme responsable en renforçant notamment la présence de l'Etat sur le terrain et en accordant une plus grande place à la population locale dans le processus de prise de décision et d'exécution des projets.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET DOCUMENTS SPECIALISES

1. **KHATI O.** (2013), « *Les circuits touristiques, outils de valorisation des ressources d'un territoire : cas de Wilaya de Tizi-ouzou* », 149 Page.
2. **TCHINDJANG. M ET KAMDEM. P** (2011), « *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun ; Approche pour une redynamisation stratégique* », IRESMA KARTHALA, 360 Pages
3. **TCHINDJANG. M et al** (2003), « *Le Cameroun, un pays aux potentialités touristiques sous exploitées* », Instituto de Estudos Socio-Ambientais/geographia Artigos Vol 23 NO 1, 23 pages.
4. **TCHITOU. J** (2005) « *Analyse de la politique de promotion touristique au Sénégal* », 82 Pages.
5. **THIBODEAU. L** (2014), « *La valorisation culturelle et touristique du patrimoine en milieu rural : cas des fours à charbon de bois de la MRC de Portneuf* », 192 Pages.

OUVRAGES ET DOCUMENTS GENERAUX

- AKTOUF O.** (1987), « *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative de organisations, une introduction à la démarche classique et une critique* », en ligne
6. **ANTONIUS. R** (2007), « *Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse* », en ligne :
 7. **BEAUD M.** (2006), « *L'art de la thèse* ». La découverte, Paris 202 pages.
 8. **BLACKWELL W.** (2010) « *Research Methods in Geography* » Ltd, Publication, 459 pages.
 9. **BLANGET. S.** (1997), « *Quelques concepts et définitions* », Naturopa, 84p
 10. **BOYER .M** (1999), « *Le tourisme en l'an 2000* », Lyon, Presses Universitaire de Lyon.
 11. **BRUNET R. et THERY** (1998) « *Les mots de la géographie* ». Dictionnaire, critique, reclus-la documentation française, Paris, pp 29-30
 12. **BRUNO .C** (2003), « *La conduite de projets touristiques* », Paris, Edition de « La Lettre au cadre territorial », 330p

13. **Cahier du BUCREP** : Analyse des données communautaires de la province du sud 2003
14. **CAZES** (1992), « *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs* », Paris, Bréal, Collection « Amphi Géographie »
15. **CIDE** : Consortium International de Développement en Education, Projet Compétitivité des Filières de Croissance, Rapport Final, 2014
16. **CROSIER M., FRIEDBERG E** ([1977] 1992), « *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective* », Éditions du Seuil, coll. Points Essais
17. **DDEPIA 2011** Rapport annuel des activités. Délégation Départementale de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales de la Mvila. 98 p
18. **Document Complet de Stratégie du MINTOUL**, décembre 2005
19. **ESSONO. A** (2000), « *Le Tourisme au Cameroun : régions et pôles de développement* », (première édition), Yaoundé-Cameroun, les Presses offset de l'imprimerie Saint Paul, 259p.
20. **GAGNON. S** (2007), « *L'attractivité touristique des territoires* », en ligne :
21. **GEORGE. P** (1970) : Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses Universitaires de France, 423p.
22. **KASSE. M** (1976), « *Tourisme international : Evaluation de l'impact sur les économies* »
23. **KLIJN E-H., KOPPENJAN J., TERMEER K** (1995) « *Managing networks in the public sector: a theoretical study of management strategies in policy networks* », *Public Administration*, vol.73 (3): 438-454.
24. **LANQUAR. R ET HOLLIER. R** (1981), « *Le marketing touristique* », PUF, Que sais-je ?, Paris, p73
25. **LOI N°98/006** (1998), loi relative à l'activité touristique, en ligne :
26. **MEBADA. G** (2002), « *Le tourisme au Cameroun atouts compétitifs contraintes et politiques de développement* », en ligne :
27. **MENOOZZI. M** (2013), « *Approche théorique du développement local durable et regard sur 15années d'activité du dispositif d'agences de développement local en Région Wallonne* », 160 Pages
28. **MOHAMED A. H, ABDELAZIZ. Y** (2008), « *Planification stratégique et développement touristique de la Vallée de Toudgha (Tinghir)* », 9 Pages
29. **NEBA. A** (1987), « *Géographie moderne de la République du Cameroun* » : Deuxième édition, Editions Neba, 211 pages
30. **Quermonne.J-L**, Vietnam.redtac.org/sa-société-civile, consulté le 09 Avril 2016

31. **Rapport régional de progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement région du Sud**, sous la coordination de l'Institut National de Statistique du Cameroun avec l'appui du PNUD, 2010,34 Pages.
32. **ROBINSON. M ET PICARD. D** (2006), « *Tourisme, Culture et Développement durable* », Ed Provence (Nimes), UNESCO, 99 Pages.
33. **SAINT-JULIEN TH** (1992), « *Diffusion spatiale* ». In Bailly A, FERRAS R., PUMAIN D. (dir.).*Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp 577-598.
34. **SEVE. L** (1980) « *Introduction à la philosophie marxiste* », Paris, éd. Soc, p. 498.
35. **SMA. N** (2009), « *Tourisme et terrorisme- La sensibilité des voyageurs au marketing mix- Le cas de la consommation des produits balnéaires par les montréalais* », 142 Pages

Journaux et Périodiques

36. *Cameroon-tribune N°10513/6714 du 22 janvier 2014*
37. *Cameroon-tribune N°10685/6884 du 1er octobre 2014*
38. *Cameroon-tribune spécial N°10701/6900 du 23 octobre 2014*
39. *Journal Flux Eco du 06 avril 2016 : Article 9 de la loi sur l'administration publique Québécoise, 2010*

WEBOGRAPHIE

- <http://www.journaldunet.com/management/expert/44792/conduire-son-plan-strategique-en-9-etapes.shtml> consulté le 11 avril 2016 à 05h 21 min.
- <http://www.infoentrepreneurs.org/fr/guides/bl---planification-strategique> (consulté le 11 avril 2016 à 05h 15 min).
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Byeri> (consulté le 16 avril 2016 à 04h 50 min).
- <http://knautiseauton.blogspot.com/2010/02/lorganisation-de-la-vie-sociale-chez.html> (consulté le 16 avril 2016 à 05h 6 min).
- <http://fr.slideshare.net/missmartine/rerelations-publiques-touristiques> (consulté le 4 avril 2015 à 12h 15 min).
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Structuralisme> (consulté le 9 mai 2016 à 05h 22 min).
- <http://fr.climate-data.org/location> (consulté le 27 mai 2016 à 16h 01 min).
- www.tripadvisor.fr (consulté le 09 Avril 2016 à 03h 48 min).
- <http://classiques.uqac.ca/contemporains/> (consulté le 11 mai 2016).
- <http://teoros.revues.org/786?file=1> (consulté le 20 février 2016)
- <http://www.cvuc-uccc.com/minat/textes/19.pdf> (consulté le 20 février 2015)
- <http://www.sist.sn/gsd/collect/butravau/index/assoc/HASH0174.../THD-38.pdf> (consulté le 10 janvier 2016)
- <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/> (consulté le 11 décembre 2015)
- <https://yepesblog.files.wordpress.com/2013/09/turismo.pdf> (consulté le 23 juillet 2015)

- Ministère du conseil exécutif du Québec. 2010. *Planification stratégique-Éléments d'un plan stratégique*. En ligne. <https://www.mce.gouv.qc.ca/planification-strategique/elements/index>. Consulté le 06 Août 2015 à 13h 15 min

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ENSEIGNANTS.....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
ABSTRACT.....	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES TABLEAUX.....	vi
TABLE DES FIGURES.....	vii
TABLE DES PLANCHES.....	viii
TABLE DES PHOTOS.....	ix
SOMMAIRE.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I.1 CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	4
I.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	4
I.3 DELIMITATION DU SUJET.....	5
I.3.1 Délimitation thématique.....	5
I.3.2 Délimitation spatiale.....	5
I.3.3 Délimitation temporelle.....	8
I.4 REVUE DE LITTERATURE.....	8
I.5 PROBLEMATIQUE.....	10
I.6 QUESTIONS DE RECHERCHE.....	13
I.6.1 Question centrale.....	13
I.6.2 Questions spécifiques.....	13
I.7 HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	13
I.7.1 Hypothèse principale.....	13
I.7.2 Hypothèses spécifiques.....	13
I.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	13
I.8.1 Objectif principal.....	13
I.8.2 Objectifs spécifiques.....	14
I.9 INTERET DE L'ETUDE.....	14
I.9.1 Intérêt académique.....	14

I.9.2 Intérêt scientifique	14
I.9.3 Intérêt pratique	14
I.10 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	14
I.10.1 Patrimoine	14
I.10.2. Développement local	17
I.10.3. Valorisation patrimoniale.....	18
I.10.4. Tourisme responsable	19
I.10.5. Produit touristique.....	21
I.11. CADRE THEORIQUE	22
I.11.1. La théorie de l'attractivité.....	22
I.11.2. L'approche géographique	23
I.11.3. L'approche aménagiste	23
I.11.4. La théorie de la reproduction des inégalités.....	25
I.11.5. L'analyse stratégique ou théorie de l'acteur stratège	25
I.12 OPERATIONNALISATION.....	26
I.12.1 Opérationnalisation de la variable indépendante : Patrimoine.....	26
I.12.2 Opérationnalisation de la variable dépendante : Développement local	27
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	28
II.1 LE TOURISME : UN SYSTEME.....	30
II.2. LA COLLECTE DES DONNEES	30
II.1.1 La collecte des données secondaires.....	30
II.1.1.1. <i>La recherche documentaire</i>	30
II.1.1.2. <i>Les documents iconographiques</i>	31
II.2 LES ENQUETES DE TERRAIN.....	31
II.2.1. L'observation directe	31
II.2.2. Les entretiens	32
II.2.1. Grille d'entretien semi-directif	32
I.2.2 Caractéristiques des interviews.....	32
II.3. TRAITEMENT DES DONNEES	33
II.3.1. Traitement cartographique des données	33
II.4. DIFFICULTES RENCONTREES	33
II.2.1. Les difficultés liées à la recherche documentaire	34
II.5.2. Les difficultés de la phase du terrain	34

CHAPITRE III : POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES ET CULTURELLES DE BANGANGTE ET CONSTRUCTION TERRITORIALE.....	35
III.1. POTENTIALITES PATRIMONIALES NATURELLES DE BANGANGTE	36
III.1.1. L'hydrôme.....	36
III.1.2. Le Phythôme	37
III.2. POTENTIALITES PATRIMONIALES CULTURELLES DE BANGANGTE	40
III.2.1. Le Lithôme	41
III.2.1.1. <i>Les monuments historiques</i>	41
III.2.1.2. <i>Les sites historiques</i>	42
III.2.1.3. <i>Les monuments architecturaux traditionnels</i>	42
III.2.1.4. <i>Les musées</i>	43
III.2.2. L'Anthropôme.....	44
III.2.2.1. <i>L'artisanat</i>	44
III.2.2.2. <i>Le patrimoine littéraire et musical</i>	46
III.2.2.3. Les fêtes et les festivals.....	46
III.2.2.4. <i>L'art culinaire</i>	48
III.3. LA PATRIMONIALISATION : UN CHEMINEMENT VERS LA VALORISATION DES RESSOURCES TOURISTIQUES	50
III.3.1. Présentation du model de P.A Landel	50
III.3.2. Le processus d'identification et de mobilisation des ressources	50
III.3.2.1. Identification et certification	51
III.3.2.2. Conservation et restauration : un patrimoine en péril	51
III.3.2.3. Exposition : des actions limitées	51
III.3.2.4. La valorisation : une mise en valeur inégale	51
CHAPITRE IV : L'ORGANISATION TERRITOIRALE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DE BANGANGTE.....	53
IV.1. L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PRODUCTRICE.....	54
IV.1.1. Un ensemble de PME.....	54
VI.1.2. Mode de création et de fonctionnement	58
VI-1.3. Une spécialisation dans le tourisme culturel à une ouverture limitée sur le marché interne.	58
VI.1.4. Un mode de production artisanal	58
VI.1.5. La régulation de l'activité touristique	58
VI.2. LA DYNAMIQUE ET LES ENJEUX DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE	59

IV.2.2. La création des entreprises	59
IV.2.3. La fréquentation touristique	59
IV-2.4. Les retombées socio-économiques de l'activité touristique	59
IV-2.5. Les effets externes (négatif) de l'activité touristique (sociologique et environnementale)	59
CHAPITRE V : LES CONTRAINTES A LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE BANGANGTE	61
V.1 LES ENTRAVES D'ORDRE MACRO ET MESO ECONOMIQUES.....	62
V.1.1 Un patrimoine méconnu	62
V.1.2 L'inaccessibilité des sites	63
V.1.3 Le manque de moyen financier	68
V.1.5 L'absence d'un compte satellite du tourisme	70
V.1.6 Un déficit promotionnel	72
V.2.LES ENTRAVES MICROECONOMIQUES DE LA VALORISATION TOURISTIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE BANGANGTE.....	74
V.2.1 Le conservatisme culturel.....	74
V.2.2 La faible ouverture aux étrangers	75
V.2.3 Le manque de synergie entre les acteurs	76
V.2.4 La mauvaise redistribution des fonds générés par l'activité touristique.....	76
V.3 LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE IMPOSEE PAR LA CULTURE.....	76
CHAPITRE VI : RECOMMANDATIONS	78
VI.1. LES EFFETS DU TOURISME RESPONSABLE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ..	79
VI.1.1. Les effets économiques du tourisme responsable sur le développement local	79
VI.1.2. Les effets positifs directs.....	79
VI.1.3. Les effets positifs indirects.....	80
VI.1.4. Les effets négatifs	80
VI.2. LES EFFETS SOCIOCULTURELS DU TOURISME RESPONSABLE	81
VI.2.1. Les effets positifs directs et indirects	81
VI.2.2. Effets négatifs directs.....	82
VI.2.3. Effets négatifs indirects.....	82
VI.3. LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DU TOURISME RESPONSABLE	83
VI.3.1. Les effets positifs directs.....	83
VI.3.2. Les effets négatifs directs et indirects	84

VI.4. LES FACTEURS DE SUCCES AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	85
VI.4.1. Les facteurs de succès au développement du tourisme responsable à Bangangté	86
VI.4.2. L'importance du patrimoine.....	86
VI.4.3. L'originalité	86
VI.4.4. Le regroupement	87
VI.4.5. La création d'une image et d'un réseau	87
VI.4.6. L'accès	88
VI.5. LES POTENTIELS FACTEURS D'ECHEC AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	89
VI.5.1. Le caractère saisonnier de l'activité.....	89
VI.5.2. Le faible partenariat	90
VI.5.3. Le manque d'une planification stratégique	90
VI.5.4. La faible accessibilité.....	90
VI.5.5. La durabilité	91
VI.7. PROPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME RESPONSABLE A BAGANGTE.....	91
VI.7.1. Les propositions institutionnelles.....	91
VI.7.2. Le renforcement de la capacité de l'Etat.....	91
VI.7.3. La gouvernance du territoire	91
VI.7.4. L'intégration des communautés locales aux projets de TR.....	92
VI.7.5. La mise en place des mécanismes de redistribution.....	92
VI.8. LES PROPOSITIONS ORGANISATIONNELLES	93
VI.8.1. Un renforcement des capacités individuelles et collectives	93
VI.8.2. Développement des infrastructures pour désenclaver les zones et permettre l'ouverture au tourisme responsable	93
VI.8.3. Développement des interconnexions avec les secteurs amont-aval	93
CONCLUSION GENERALE	95
BIBLIOGRAPHIE	97
TABLE DES MATIERES	101



ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

PREFECTURE DE BANGANGTE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES
ET CULTURELLES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

DIVISIONAL OFFICE BANGANGTE

N° 367 / AR/F36/SASC

AUTORISATION DE RECHERCHE

Le Préfet du Département du Ndé,

Soussigné autorise à madame GUEYONG Annine Mesmyne, Elève Professeur de l'Enseignement Secondaire Général Option Géographie, matricule 02Y225 de l'Université de Yaoundé I, à effectuer des recherches dans l'Arrondissement de Bangangté pour une période allant du 16 août au 04 Septembre 2015 sur le thème : "Valorisation du patrimoine touristique dans l'arrondissement de Bangangté" en vue de l'obtention du DIPES II.

En foi de quoi la présente autorisation lui est délivrée, pour servir et valoir ce que de droit. /-

Bangangté, le 21 AOUT 2015

Pour le Préfet et par Délégation,
Le Premier Adjoint Préfectoral



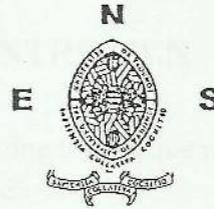

KISSI MVOGO Laurent Victor
Administrateur Civil

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

REPUBLIQUE DU CAMEROU

Paix – Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
 BP : 47 Yaoundé, Cameroun. Tél. : (+237) 99 92 89 25
 e-mail : rjassako@yahoo.fr; dptgeog_ensy1@yahoo.fr



N°

UYI/ENS/D/DPT-GEO/nng

Yaoundé, le

02 MARS 2015

Le Chef de Département

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur René Joly ASSAKO ASSAKO, Chef de Département de Géographie, atteste que :

Mlle **GUEYONG Annine Mesmyne**

Matricule **02Y225**

est inscrit(e) au second cycle de Géographie à l'Ecole Normale Supérieure, et prépare un mémoire de DIPES II sur le sujet : « *Potentialités touristiques et développement du tourisme dans l'arrondissement de Banganté* ».

A cet égard, je prie toutes les personnes ressources et tous les organismes sollicités de bien vouloir lui faire un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette œuvre dont les résultats sont susceptibles de contribuer au développement du Cameroun.



René Joly ASSAKO ASSAKO
 Professeur des Universités



GUIDE D'ENTRETIEN

Enquête portant sur la valorisation du patrimoine touristique naturel et développement du tourisme dans l'Arrondissement de Bangangté

- Les questions posées dans ce guide d'entretien sont à but académiques
- Toutes les informations fournies sont confidentielles

Qualité de l'interviewé :

.....

Nom de la localité :

.....

1- Quelles sont les richesses touristiques du village ? (Attractions touristiques, ce que l'on peut venir voir dans le village)

I. N'y a-t-il pas des curiosités naturelles dans le village? Lesquelles

2- Combien de sites touristiques dénombrez-vous? Dans combien d'endroits les visiteurs se rendent? (les lieux qui accueillent les visiteurs, qu'ils soient naturels ou culturels)

3- Lesquelles?

4- A quelles occasions ces sites touristiques reçoivent-ils des visiteurs? (Festival, intronisation, meeting....)

5- Pourquoi les autres sites ne sont-ils pas aménagés?

6- Pourquoi les sites culturels bénéficient de plus d'aménagement que les sites naturels? (Ne pas oublier la question du budget alloué pour l'aménagement des sites culturels et naturels) (Insister aussi sur le fait de savoir pourquoi les sites naturels bénéficient de peu d'attention)

7- Quels sont les projets en cours dans le domaine du tourisme?

8- A quoi servent donc les richesses naturelles de votre localité?

9- Ne pensez-vous pas que ces richesses puissent-être utilisées à des fins Touristiques?

1- Si non pourquoi?

2- Si oui que faut-il faire? (pour que ces richesses naturelles deviennent des sites touristiques)



GUIDE D'ENTRETIEN HOTEL

Enquête portant sur la valorisation du patrimoine touristique naturel et développement du tourisme dans l'Arrondissement de Bagangté

- Les questions posées dans ce guide d'entretien sont à but académiques
- Toutes les informations fournies sont confidentielles

- 1- En quelles circonstances recevez-vous le plus de visiteurs ?
- 2- Quels sont les produits touristiques que vous proposez à votre clientèle ?
- 3- Quels sont les moyens que vous utilisez à cet effet (dépliants, brochures, bouche à oreille)
- 4- Quelles sont les préférences des touristes ?

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

LOI N° 98 / 006 DU 14 AVR. 1998

RELATIVE A L'ACTIVITE TOURISTIQUE.-

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,
Le Président de la République promulgue
la loi dont la teneur suit :

du respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que des exigences de professionnalisme reconnues par les normes en la matière.

ARTICLE 8.- Les activités régies par la présente loi peuvent être exercées séparément ou conjointement.

ARTICLE 9.- (1) La construction, la transformation ou l'extension d'un établissement de tourisme sont subordonnées à l'obtention préalable d'une autorisation délivrée après avis obligatoire d'une commission compétente.

(2) L'exercice de l'activité de guide de tourisme est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré après avis obligatoire d'une commission compétente.

(3) L'exploitation d'une structure d'organisation de voyages et de séjours ou d'un établissement de tourisme est subordonnée à l'obtention préalable d'une licence d'exploitation délivrée après avis obligatoire d'une commission compétente.

(4) La composition et les modalités de fonctionnement de la commission prévue aux alinéas (1), (2) et (3) ci-dessus sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 10.- L'aménagement ou l'exploitation d'un site touristique se fait sur la base d'un cahier de charges préalablement approuvé par l'Administration chargée du tourisme, suivant des modalités fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 11.- (1) L'Administration chargée du tourisme est tenue de prononcer sur les demandes dont elle est saisie dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de réception de cette demande, contre récépissé. Passé ce délai, le silence gardé par ladite Administration vaut décision implicite d'acceptation.

(2) Toute décision de refus doit être motivée et notifiée.

(3) Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 43.- (1) Les associations ou syndicats professionnels légalement constitués veillent au respect des principes de moralité et de saine concurrence indispensable à l'activité touristique, des lois et règlements en vigueur, ainsi que des us et coutumes de la profession.

(2) Ils peuvent saisir les juridictions d'instruction ou celles de jugement ou, le cas échéant, se constituer partie civile pour toute action intentée par le ministère public ou tout intéressé, contre toute personne inculpée ou prévenue de violation des lois et règlements en vigueur, relatifs à l'activité touristique.

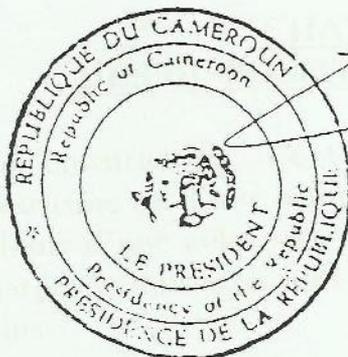
ARTICLE 44.- Des décrets d'application de la présente loi en précisent, en tant que de besoin, les modalités.

ARTICLE 45.- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente loi.

ARTICLE 46.- La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 11 4 AVR. 1998

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul Biya
PAUL BIYA.

99/443
DECRET N° _____/PM DU 25 MARS 1999
fixant les modalités d'application de la loi n° 98/006 du
14 avril 1998 relative à l'activité touristique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution ;
VU la loi n° 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique ;
VU le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 du 04 août 1995 ;
VU le décret n° 97/205 du 07 décembre 1997 portant organisation du
Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 98/067 de 28 avril 1998 ;
VU le décret n° 97/206 du 07 décembre 1997 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} - Le présent décret fixe les modalités d'application de la loi n° 98/006
du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.

TITRE I

DES MODALITES DE CONSTRUCTION
ET D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS
ET DES AGENCES DE TOURISME

CHAPITRE I
DES DISPOSITIONS GENERALES

X ARTICLE 2.- La construction, l'extension, l'ouverture ou l'exploitation d'un
établissement de tourisme ou d'une agence de tourisme est subordonnée, selon le cas
à l'obtention préalable d'une autorisation, d'un agrément ou d'une licence délivré(e)
par le Ministre chargé du tourisme, après avis obligatoire de la commission prévue
l'article 3 ci-dessous.

ARTICLE 58. - La révision du classement suit les mêmes formes que le classement peut être prononcée à tout moment, sous réserve des dispositions suivantes :

- le classement dans une catégorie supérieure est prononcé lorsque la structure classée possède toutes les caractéristiques exigées pour cette catégorie ;
- le déclassement est, en cas de manquement au respect des caractéristiques exigées par le classement, prononcé après injonction de mise en conformité conformément au dispositions du présent décret.

ARTICLE 59. - Pour la notification de leur conformité aux caractéristiques exigées pour leur classement, les structures classées admettent, sous peine de rejet de leur demande ou de radiation de la liste des organismes classés, la visite des agents assermentés de l'administration du tourisme.

CHAPITRE I
DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME CLASSES

ARTICLE 60. - Les établissements de tourisme classés comprennent :

- les établissements d'hébergement classés ;
- les établissements de restauration classés ;
- les établissements de loisirs classés.

SECTION I
DES ETABLISSEMENTS D'HERBEGEMENT CLASSES

ARTICLE 61. - (1) L'établissement d'hébergement classé désigne un hôtel de tourisme, une résidence hôtelière de tourisme, un relais de tourisme ou un motel de tourisme dont les caractéristiques, figurant en annexe du présent décret, correspondent aux normes internationales.

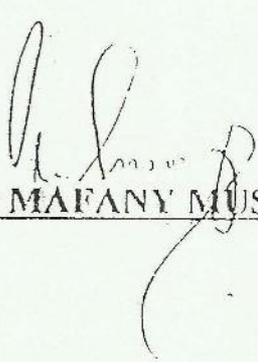
(2) L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés en location soit à une clientèle de passage, soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou au mois, mais qui n'y élit pas domicile. Il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons.

ARTICLE 111 - Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires, notamment celles des décrets n°s 90/1467 du 09 novembre 1990 fixant les conditions et modalités de construction des établissements de tourisme, et 90/1468 du 09 novembre 1990 fixant les conditions et les modalités d'ouverture d'une agence de tourisme.

ARTICLE 112 - Le Ministre en charge du tourisme est chargé de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 25 Mars 1991

LE PREMIER MINISTRE
CHIEF DU GOUVERNEMENT,


Peter MAFANY MUSONGE

ABSTRACT

The present work intends to make the natural and cultural assets of the Bangangte subdivision a mean of local development. It originated from the observation made that local tourism merely binds to the cultural dimension despite the presence of a quality natural potential. This policy influences the takings or revenues gotten from touristic activities and the Bangangte subdivision, as well as the other subdivisions of the West Region of Cameroon lies at the bottom of Cameroon's touristic destinations rankings. The objective of this work is thus to set some recommendations that will help to develop responsible tourism, the only guarantee for development and patrimony preservation. Our methodology comes from the systemic approach and has combined documentary research and field investigations. The data collection instrument used for this purpose has been the interview guide used for resource persons / people who, because of the role they play in the community, intervene somehow in the valorization of these assets. The outcomes of our work show that Bangangte surely has a multitude of natural and cultural heritage. Many actors intervene in its exploitation through varied but sometimes conflicting deeds. Yet the development of tourism and thus its contribution to local development suffers from the very low value attributed to them because of the traditionalist communities and a low collaboration between these different actors. Our study recommends the reinforcement of the State's presence on the field and the promotion of participative development that as prior to the emergence of responsible tourism.

KEY WORDS: Valorization, heritage / patrimony, local development, responsible tourism, touristic product, Bangangte

RESUME

Le présent travail entend faire du patrimoine naturel et culturel de l'arrondissement de Bangangté un moyen de développement local. Elle part du constat selon lequel le tourisme local ne se réduit qu'à la dimension culturelle malgré la présence d'un potentiel naturel de qualité. Cette politique déteint sur les recettes générés par l'activité touristique et l'arrondissement de Bangangté tout comme l'ensemble des autres arrondissements de la région de l'ouest Cameroun se retrouvent dans les tréfonds du classement des destinations touristiques du Cameroun. L'objectif de ce travail est donc de faire un ensemble de recommandation qui aidera à développer le tourisme responsable seule capable de garantir le développement et de préserver les patrimoines. Notre méthodologie part de l'approche systémique et a combiné la recherche documentaire et les investigations de terrain. L'instrument de collecte de donnée utilisé à cet effet a été le guide d'entretien, adressé aux personnes ressources qui de par leurs attributions interviennent d'une manière ou d'une autre dans la valorisation du patrimoine. Les résultats obtenus montrent que Bangangté regorge d'une multitude de patrimoine naturelle et culturelle. Plusieurs acteurs aux actions variées mais parfois conflictuelles interviennent dans leur mise en valeur. Cependant, le développement du tourisme et donc sa contribution au développement local souffre de la très faible mise en valeur du patrimoine naturel à cause de l'aspect trop traditionnaliste des sociétés et d'une faible collaboration entre les acteurs. L'étude recommande donc de renforcer la présence de l'Etat sur le terrain et de promouvoir le développement participatif en tant que préalable de l'émergence du tourisme responsable.

Mots Clés : Valorisation, Patrimoine, Développement Local, Tourisme Responsable, Produit Touristique, Bangangté